



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>





UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT



900000042463







NOTICE

SUR

COLARD MANSION.

**DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,**  
**RUE DE VAUGIRARD, N° 9.**



# NOTICE

SUR

## COLARD MANSION,

LIBRAIRE ET IMPRIMEUR

DE LA VILLE DE BRUGES EN FLANDRE

DANS LE QUINZIÈME SIÈCLE.



A PARIS,

CHEZ DE BURE FRÈRES,

LIBRAIRES DU ROI ET DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI,

RUE SERPENTE, N° 7.

M. DCCC. XXIX.



THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS  
54 EAST LAUREL STREET  
CHICAGO, ILL. 60607



CHICAGO

---

---

# NOTICE

## SUR COLARD MANSION,

PREMIER IMPRIMEUR DE BRUGES.

---

COLARD MANSION, libraire et imprimeur à Bruges en Flandre, est le premier qui, après le milieu du quinzième siècle, introduisit l'art de l'imprimerie dans cette ville. A cette gloire, il réunit aussi celle d'avoir été un des plus anciens imprimeurs qui mirent sous leurs presses les productions de leur esprit.

Trois personnes principalement ont cherché à faire vivre sa mémoire. Prosper Marchand, dans son *Dictionnaire historique*; l'abbé de Saint-Léger, dont le nom se rattache à presque toutes les questions d'histoire littéraire (1)\*, et l'auteur de cette nouvelle Notice (2); depuis, de la Serna Santander (3), Lambinet (4), MM. Dibdin (5) et Beuchot (6) lui ont aussi consacré quelques lignes.

Si nous publions aujourd'hui ce que des circonstances heureuses nous ont permis d'ajouter à nos premières recherches, ce n'est pas que nous ignorions

\* Voyez les Notes à la fin du volume.

combien est petit en France le nombre de ceux que ces sortes de travaux peuvent intéresser; mais en faisant mieux connoître cet illustre Brugeois, peut-être rendrons-nous son nom encore plus recommandable auprès de ses compatriotes.

Aucun acte, aucun titre ne nous apprend rien ni sur l'année ni sur le lieu où il est né (7). La première fois qu'il est question de lui, c'est dans un compte de 1450 du garde des joyaux de Philippe de Bourgogne, pour avoir reçu, en qualité d'écrivain ou de libraire, une somme de cinquante-quatre livres, en paiement d'un manuscrit de Romuléon qu'il avoit vendu à la Bibliothèque des ducs de Bourgogne (8); et nous voyons, par le registre des recettes et des dépenses de la communauté ou confrérie des libraires de Bruges, registre qui est déposé à la Bibliothèque publique de cette ville, qu'il étoit encore fort jeune en 1454, époque où cette communauté fut constituée par lettres du souverain (9) sous le patronage de saint Jean-Baptiste, et sous la présidence annuelle d'un doyen ou syndic. (10)

Dans le compte rendu en cette année, on lit, au folio 2, verso, article des recettes : *It.* Colinet de Malchien, ij s. 9 (2 escalins 9 gros). Cette somme de deux escalins neuf gros étoit celle qu'il avoit promis de payer, comme la plupart de ses confrères, pour subvenir aux premières dépenses de la communauté. Le nom de Colinet, diminutif de celui de Colard, qui lui

est donné ici, prouve qu'il étoit alors dans sa première jeunesse. On le trouve constamment au nombre des contribuables (11) dans les comptes des années suivantes, jusqu'en 1471 qu'il devint lui-même doyen de sa corporation. L'exercice de cette fonction duroit deux ans : Mansion la remplit pendant ce temps exactement ; mais, comme il n'est point question de lui dans le compte annuel du mois de mai 1475 au mois de mai 1476, et que dans celui de 1474 à 1475 ce ne fut pas lui qui paya par lui-même sa contribution échue en 1475, mais un de ses confrères nommé Joris Caelvaert, il faut croire que c'est après son décanat, en 1475 ou 1474, qu'il s'absenta de Bruges pour aller s'instruire dans l'art de l'imprimerie, et se procurer les objets nécessaires à la nouvelle profession qu'il alloit embrasser. Tout porte à croire qu'il y fut excité par Louis de Bruges, seigneur de La Gruthuse, son protecteur, qui possédoit une des plus belles bibliothèques du pays, et qui, déjà parrain d'un de ses enfans, voulut sans doute lui donner des témoignages plus réels de sa bienveillance, en l'encourageant et en l'aidant dans une entreprise si utile à ses concitoyens, laquelle d'ailleurs flattoit la passion dominante de ce riche seigneur pour les livres. (12)

Ce fut pendant une autre absence que Colard Mansion termina, à Abbeville, sa traduction française du *Dialogue des Créatures*.

Le lieu où il passa le temps de sa première absence nous est inconnu. La traduction du *Dialogue des Créatures*, qu'il acheva à Abbeville dans le second voyage qu'il fit hors de chez lui, n'autorise pas à croire que ce fut là qu'il prit connoissance de l'imprimerie; car le premier livre imprimé dans cette ville n'est que de l'année 1486; et, selon toute apparence, Colard Mansion étoit mort deux ans auparavant. (13)

Il dédia sa traduction française du *Dialogue des Créatures*, dont nous venons de parler, à Philippe de Crevecoeur, seigneur des Querdes ou des Cordes, lieutenant de Roi en Picardie.

Quelques années auparavant, il avoit traduit, également du latin en français, par ordre du même de La Gruthuse, qu'il appelle très familièrement son compère dans sa dédicace à ce seigneur, un livre rabbinique intitulé *la Pénitence d'Adam*.

On ne trouve aucune trace de notre imprimeur dans les comptes des années 1476 à 1482, et son nom reparoit dans celui de 1483 à 1484, mais c'est pour la dernière fois; car il mourut en 1484, après avoir achevé l'impression de sa traduction des *Métamorphoses d'Ovide*, et dans un âge peu avancé, puisqu'en 1454 il étoit encore très jeune, comme nous l'avons dit plus haut.

Les registres qui nous ont déjà servi à fixer plusieurs époques de la vie de Mansion, nous appren-

ment encore qu'il avoit perdu sa femme en 1474, puisque cette même année le drap mortuaire est passé en compte à la confrérie, laquelle étoit chargée des frais d'enterrement des membres de l'association. (14)

L'usage qu'il a toujours fait du françois dans ses traductions, et la préférence qu'il a donnée pour les imprimer aux ouvrages écrits dans cette langue, puisqu'il n'en a imprimé qu'un seul en latin, et même l'orthographe du nom sous lequel nous le connoissons, cela, nous l'avouons, nous avoit fait conjecturer qu'il étoit François au moins d'origine (15). Mais M. Scourion, bibliothécaire et archiviste de la ville de Bruges, qui s'est occupé de recherches sur Colard Mansion, et qui a bien voulu nous communiquer ses découvertes, se croit autorisé à penser que cet imprimeur est né à Bruges, et qu'il doit être mis au rang des hommes distingués qu'a produits cette ville, autrefois si célèbre par son commerce et l'industrie de ses habitans. D'ailleurs, il faut convenir qu'il savoit le flamand aussi bien que le françois. Les comptes de sa gestion pendant les années de 1471 à 1474, rendus dans l'idiome du pays, en sont la preuve; et les flandricismes nombreux remarqués par M. Scourion, dans la traduction du *Dialogue des Créatures* et dans les *Métamorphoses d'Ovide*, sont pour le savant archiviste

une induction que le françois n'étoit pas la langue maternelle de Colard Mansion.

L'année où il a commencé à imprimer ne peut être fixée d'une manière bien précise; car son premier livre, qui est un opusculé de vingt-neuf feuillets seulement, n'est point daté. Mais on ne peut pas se tromper de beaucoup, en disant que c'est en 1475, deux ans après qu'eurent paru dans les Pays-Bas des livres avec une date. (16)

Plusieurs autres petits ouvrages sortirent vers le même temps de ses presses, et marquèrent son entrée dans la carrière typographique.

Ses éditions sont en général d'une très belle exécution. Il y a employé deux sortes de caractères, l'un qu'on appelle ancienne bâtarde, et l'autre lettres de forme. Le premier, avec lequel on écrivoit les plus beaux manuscrits de son temps, est d'une grosseur peu ordinaire, et n'a été imité par aucun autre imprimeur; le second, dont il s'est servi rarement, est moins agréable à l'œil et beaucoup plus petit.

Son monogramme, gravé en bois, qu'il plaçoit souvent à la fin de ses éditions, pour faire connoître, quand il n'y mettoit pas son nom, l'imprimerie qui les avoit produites, est composé, suivant l'abbé de Saint-Léger, d'un C ou croissant renversé qui indique l'initiale du nom de Colard, et surmonté d'un



M gothique, qui est celle de Mansion. Ces deux lettres sont accompagnées de huit croix au pied fiché, cinq en haut et trois en bas. L'écusson est attaché par deux cordons terminés par un gland, et tombant des deux côtés jusqu'au bas du monogramme, à un tronçon d'arbre disposé verticalement. On en donne ici la gravure exacte. (17)



Quand il imprimoit un volume en grand format, il étoit dans l'usage de laisser au commencement de chaque livre un espace en blanc de près de la moitié de la page, afin qu'on pût y peindre des miniatures.

Dans ses *Métamorphoses* de 1484, ce vide est rempli par une gravure en bois. Souvent il faisoit tirer en rouge les sommaires des chapitres, et les souscriptions de ses éditions. Le papier qu'il employoit pour ses impressions in-folio étoit d'une grande dimension et d'une épaisseur remarquable.

Mansion écrit son nom tantôt *Manchion* et tantôt *Mansion*. La dernière manière est celle qu'il adopte généralement dans ses éditions; et on lit, dans deux

de ses souscriptions, ces mots : *per Colardum Mansionis*, c'est-à-dire par Colard, fils de Mansion ; façon de parler en usage chez les anciens.

Le registre de la communauté, comme on le verra plus bas, offre d'autres variantes de ce nom, savoir : Malchien, Manchien, Monzioen, Menschoen, Monzyon, Manchion, Monsyoen, Manchion. (18)

Il s'est fait peindre dans la miniature dont il a enrichi le manuscrit original de sa traduction françoise de *la Pénitence d'Adam*, qu'il avoit entreprise, comme nous l'avons déjà dit, par ordre du seigneur de La Gruthuse. Dans le haut, à gauche de cette composition, qui représente Adam accomplissant aux portes du Paradis terrestre la pénitence qu'il s'est infligée, on voit sur une éminence Colard Mansion debout, nu-tête, vêtu d'une robe noire anciennement appelée tabard, et faisant à son protecteur hommage de son livre, couvert de velours bleu, garni de clous dorés aux quatre coins, et tel qu'il étoit encore, il y a quelques années, avant qu'on lui eût donné une reliure nouvelle.

Le seigneur de La Gruthuse est également debout, habillé de la même manière, mais il a la tête couverte d'un bonnet de velours noir. La longue robe dont il est revêtu est d'étoffe cramoisie, et garnie de marte. Les insignes de l'ordre de la Toison-d'Or, qu'il porte au cou, tombent sur sa poitrine. Derrière

lui se tient aussi debout un jeune homme, vraisemblablement son fils aîné Jean, dans un costume différent, sans doute celui de son âge. Il est vêtu d'une espèce de gilet bleu et d'un pantalon écarlate. Le bonnet qui couvre sa tête est orné d'un bourdalou d'or et d'une aigrette blanche. Dans le lointain, on découvre une partie du château que son père possédait à Oostcamp, village situé à peu de distance de la ville de Bruges : l'entrée en est défendue par deux tourelles crenelées.

Nous avons fait autrefois graver cette présentation, que Lambinet a insérée dans ses *Origines de l'Imprimerie*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°, tome I, p. 226. Elle a été reproduite par M. Dibdin dans le tome I, p. 284, du Catalogue des livres de lord Spencer; on en trouvera la gravure à la fin, dans la première planche.

On ignore si Robert et Paul Mansion, imprimeurs et libraires à Paris au commencement du dix-septième siècle, furent des descendants de celui de Bruges.

L'un, qui fut reçu imprimeur et libraire en 1621, publia dans la même année le texte des *Coutumes de la Prevosté et Vicomté de Paris*, et donna une de ses filles en mariage à Robert Frugé, aussi imprimeur et libraire, fils de Robert; (19)

L'autre étoit libraire, à la même époque.

Tandis que Mansion n'étoit encore que libraire à Bruges, l'anglois Guillaume Caxton, qui fut aussi à la fois traducteur et imprimeur, Caxton, le premier auteur de l'établissement de l'imprimerie en Angleterre, étoit chargé par son gouvernement de protéger les intérêts de ses compatriotes que leur commerce amenoit sur le continent. Ce fut durant ce temps-là qu'il traduisit, de françois en anglois, le recueil des *Histoires troyennes* de Raoul Lefebvre, qu'il imprima lui-même probablement à Cologne, et de la même manière qu'il avoit imprimé l'original, c'est-à-dire sans date et avec les mêmes caractères. (20)

Il dit, dans sa Préface, qu'il entreprit cette traduction à Bruges le 1<sup>er</sup> mars 1468 (1469 N. S.), qu'il la continua à Gand, et la finit en 1471 à Cologne, où il apprit sans doute l'art de l'imprimerie, qu'on y exerçoit déjà en 1466. (21)

Colard Mansion est le seul imprimeur connu qu'ait eu la ville de Bruges pendant le quinzième siècle; car il ne faut pas considérer comme tel un Jean Briton qu'on trouve dans le registre de la confrérie des libraires de cette ville, au nombre de ceux qui en faisoient partie. Il y est mentionné sans aucune qualification, et seulement pour avoir payé sa contribution annuelle depuis 1454 jusqu'à sa mort, arrivée en 1493 ou 1494. (22)

Ce Jean Briton est celui qui exécuta, suivant ses propres expressions, par un art nouveau et des instrumens de son invention, un écrit composé à la prière de l'évêque de Térouanne, par Jean Gerson, et que ce prélat avoit fait transcrire dans deux tableaux pour qu'ils fussent exposés en dehors de son église.

Il mit au bas de cette transcription six vers latins, où il faisoit admirer la beauté, l'élégance et la netteté de son travail, en employant, pour le caractériser, le mot *imprimit*, dont les écrivains ou les copistes de livres de son temps se servoient quelquefois au lieu de celui de *scripsit*.

Cette nouvelle manière d'écrire, qu'il donnoit comme une chose merveilleuse, consistoit probablement à mouler des caractères avec des lettres de laiton à jour, semblables à celles qu'on a long-temps employées pour exécuter des livres de liturgie et de chœur.

Vers 1480, Jean Veldener, alors imprimeur à Utrecht, mit sous presse cette production de Jean Briton, sans y rien changer, et en laissant même subsister les six vers qui la terminent (23). Ce qui a fait croire mal à propos à quelques bibliographes qu'ils avoient rapport à cette édition remarquable.

Terminons en disant qu'un des plus anciens imprimeurs de Bruges, après Colard Mansion, est un

nommé Henri de Valle, ou Henri van den Dale, qui fut reçu en 1506 dans la communauté des libraires. Son admission est marquée au registre, pour cette année, ainsi :

Van Heynderic van dē dale prîtē  
van incommene xij gr.

(De Henri van den Dale, imprimeur, pour son entrée, 12 gros.)

Le seul livre sorti de ses presses qui soit connu, est précieux par les figures en taille-douce dont il est orné. Il passe pour le premier imprimé dans les Pays-Bas où on ait inséré de semblables gravures (24). Les noms de beaucoup d'imprimeurs sont consignés dans le même registre depuis 1454 jusqu'à 1523 (25). Les plus anciens n'imprimèrent sans doute que des livres en planches de bois ou des images, et les autres, à l'exception de Henri de Valle, n'ont pas été assez heureux pour qu'aucune production soit parvenue jusqu'à nous.

---

---

---

# NOTICES

DES TRADUCTIONS ET DES ÉDITIONS

DE COLARD MANSION.

---

TRADUCTIONS.

I.

**La Pénitence d'Adam.**

On connoît trois manuscrits de la traduction de la Pénitence d'Adam ; ils sont tous les trois sur vélin , du temps du traducteur. Le premier (l'original) , qui a appartenu à Louis de Bruges , seigneur de La Gruthuse , à qui cette traduction est dédiée , a passé , sous le règne de Louis XII , roi de France , avec presque tous les livres de la bibliothèque de ce seigneur flamand , dans celle du château de Blois , formée par le duc d'Orléans , père de Louis XII. La place que ce manuscrit y occupoit se trouve encore indiquée sur un feuillet séparé qui est à la tête , et sur lequel on lit :

*Des histoires et liures en francoys Pulto (Pulpito) 1°  
A la cheminée. Bloys.*

Aujourd'hui il porte le n° 7864 dans le Catalogue de la Bibliothèque du Roi. C'est un petit in-4°, écrit en ancienne grosse bâtarde , à longues lignes , de 27 à la

page, avec sommaires en rouge, et décoré d'initiales peintes en or et en couleurs. Il étoit anciennement relié en velours bleu.

Il n'a pu être exécuté avant 1461, puisque le seigneur de La Gruthuse, n'ayant été créé le soixante-unième chevalier de la Toison-d'Or, au dixième chapitre tenu dans l'église de Saint-Bertin à Saint-Omer, que le 2 mai de cette année, est représenté dans la miniature en tête du manuscrit avec le collier de cet ordre. Il se compose de 42 feuillets, dont les 5 premiers contiennent la dédicace et la table des chapitres. Le texte commence au recto du 6<sup>e</sup>, qui est enrichi d'une jolie miniature.

Le principal sujet de cette miniature est l'accomplissement de la pénitence que s'étoient imposée eux-mêmes Adam et Ève après avoir été chassés du Paradis terrestre, l'un en se tenant nu dans l'eau du fleuve du Jourdain pendant l'espace de quarante jours, et Ève dans celui du Tigre durant trente-trois jours. Le diable, sous la figure d'un ange, tente une seconde fois notre première mère, et parvient à la faire sortir de l'eau avant le temps fixé.

Le fond du tableau représente le Paradis terrestre. On y voit d'abord Adam et Ève debout sous l'arbre du bien et du mal; plus bas ils en sont chassés par l'archange saint Michel, qui les poursuit l'épée flamboyante à la main; ensuite, poussés hors de ce lieu de délices, ils se séparent pour effectuer leur pénitence. Dans un coin de la miniature est le sujet de la présentation décrit ci-dessus (p. 8).

Le second manuscrit, qui se trouve à la Bibliothèque de l' Arsenal, et qui est augmenté de quelques chapitres, est aussi in-4<sup>o</sup>, sur vélin; il est en ancienne bâtarde, et



un peu plus grosse que dans l'original. Chaque page a 22 lignes. Le titre et les sommaires des chapitres sont écrits en rouge. La préface et la table des chapitres occupent les 4 premiers feuillets et le recto du 5<sup>e</sup>; au verso de ce dernier feuillet est une répétition de la miniature du manuscrit original, excepté que le seigneur de La Gruthuse et Colard Mansion n'y figurent pas. On y voit également Adam et Ève dans l'eau jusqu'au cou, et Satan, sous la forme d'un ange, tendant la main à Ève pour l'engager à en sortir. Plus loin ils sont l'un et l'autre chassés par l'ange du Paradis terrestre.

Le corps de l'ouvrage finit au verso du feuillet 42.

Le premier sommaire, où l'on a supprimé les mots *son compère et humble serviteur*, qui sont dans le manuscrit original, est en rouge : celui de Gruthuse a été effacé. Ce sommaire est ainsi conçu :

Cy commence vng petit traittie jntitu  
le la penitance Adam tranflate de latin  
en francois par Colart Mansion | au cõ |  
mandement de noble et puiffant feign̄ |  
Monfeigneur de la                    Conte de  
Wincestre prince de Steenhufe 2ẽ.

On voit au bas du premier feuillet les armes d'un seigneur de Baenst, ancienne famille de Bruges, pour lequel ce manuscrit a été exécuté. Il portoit de sable, fascé d'argent, accompagné en chef de trois merlettes de même; en 1628, il se conservoit dans la Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, d'où il passa, au commencement du dix-huitième siècle, dans celle du maréchal d'Isenghien (Catal. des Livres de M. \*\*\*\*. Paris, Martin, 1756, page 120, n° 2000, vendu 48 livr.). A la vente des livres de ce maréchal, il fut acquis par Gaignat (son Cat., tome I, p. 45, n° 152, vendu 14 liv.

1 sou), et à celle de ce dernier, par le marquis de Paulmy, pour sa Bibliothèque de l'Arsenal.

Nous ne connoissons le troisième manuscrit que par le Catalogue d'une vente faite à Glasgow par les Foulis en 1771, et dont le Catalogue, in-4°, sous le titre de *A Catalogue of Books of various ages, languages and sciences to which is subjoined a Catalogue of Manuscripts in-4°*, est indiqué ainsi à la page vi :

« La Penitence d'Adam, traduit de latin en françois par Colard Mansion au commendement de noble et puissant seigneur de la gruthuse conte de Wincestre, Prince de Steenhufe.

« A leaf as been torn out of this MS. the 2<sup>d</sup> chapter. Comment Adam fut traduit et constitué en paradis terrestre maistre et seigneur : et de la description d'icellui paradis. in this chapter the author cites Damascenus.

« Nothing can be seen more beautiful than the writing of this MS. which is in a large and plain hand, on a very fair and thick vellum. The contents of each chapter are wrote in red. the capital letters are in gold, surrounded alternately with blue and red. the first page is ornamented with miniature paintings of flowers elegantly done. A very large 4<sup>to</sup> bound in vellum.»

Le feuillet qu'on dit enlevé offroit sans doute la miniature représentant le sujet de cet ouvrage.

Un autre manuscrit sur vélin, moderne à la vérité, qui pourroit passer pour être du quinzième siècle, tant l'imitation est parfaite, appartient à l'auteur de cette Notice. Il l'a fait écrire, il y a une quarantaine d'années, par le célèbre Lesclabart; et un habile peintre, natif de Bruges, a pris plaisir de l'orner d'une belle miniature d'après l'original.

Le même écrivain en a fait deux autres copies sans peintures, dont une depuis a été acquise par nous; on ne sait pas où l'autre a passé.

Cette Vie d'Adam, dont il existe une version latine

imprimée (26), paroît avoir été originairement composée en hébreu par des rabbins. Hilscher, dans sa dissertation *de reliquiis Adami*, insérée aux pages 63-94 du *Codex pseudepigraphus V. T.* de Fabricius, édition de 1723, rapporte (p. 80 et suiv.) plusieurs passages de cette histoire fabuleuse de la Vie d'Adam, dont la traduction françoise, faite sur la version latine, par Colard Mansion, est restée jusqu'ici inédite; nous allons en donner une idée d'après le manuscrit original. L'ouvrage commence par le sommaire suivant, écrit en encre bleue :

Cy commence vn petit traitie intitule de la penitance Adam translate du latin en françois au commandement de hault et puiffant sr Monfeigr de la gruthuse conte de Wincestre 28 par Colard mansion son compere et humble seruiteur.

Vient la dédicace, ainsi conçue :

Quant iay bien regarde leut et confidéré le petit cayer que vous tres hault et tres puiffant seigneur et compere m'avez derrainement et nagaires baillié à translater de latin en françois qui est intitulé : de la Penitance Adam, assez ne me scay esmerveillier comment nostre seigneur dieu pour son premier euvre qu'il de ses propres et sacreez mains avoit fait et plafmer souffry endurer et porter si grande penitance et comme cree à son ymage et samblance pour une seule transgression et mesve d'un sien commandement aincoires fait par la suggestion d'un tempteur et par la coulpe de Eve qu'il lui avoit donnée en compaigne

Certes aincoires et de rechief assez ne m'en scay merveillier veu que par grande délibération et amour de la saincte crainte, il avoit esté fait Roy monàrche regnant sur le monde universel. Mais laissons ester le searet divin, et pourquoy il le fist, et devons a parler à l'effect de nostre matiere subgette qui est à demonstrier la grande pénitance que Adam et Eve souffrirent pour satisfaire à leur createur. de leur transgression, et par maniere de question demandons que pourront faire ceulz qui

B

font nez et conçus en pechié ce que ne fut Adam, et qui font engendrez et fais par la opération d'ouvriers pecheurs, ce que fut adam ce qui font mille pechiez par mille manieres exquises et de corage avisé et endurcy obstinement ce que ne firent Adam et Eve; et si cuident toutefois estre la misericorde de dieu si large que pour une tres petite penitance aincoires venant dune petite repentance. Ilz scoient et devient estre sauvez. Certes trop se montreroit dieu excepteur de personnes s'il avoit souffert Adam pour un seul pechie estre en si longue penitance comme de xl. iours et xl nuis estre en l'eau iusques au col et estre absens par plus de viii ans de la gloire et vision divine et ceulx du temps present qui font pechiez innumerables et execrables pour une petite repentance et brieue penitance obtenoient la gloire de Paradis si legierement comme ilz le cuident

Toutsoffois esperant que quant iceulx verront la lecture de ce present traittie qui est certes tres prouffitabile ilz en l'amour et crainte de nostre seigneur s'apenderont et corrigeront, j'ay icellui mais et traduit en françois au moins mal que possible m'a esté, et l'ay departi par claufes et chappitres affin que a vous mon tres honnoré seigneur et compere ne soit annuyable à lire. Veuillez doncques icellui petit mon euvre recevoir en gré, et apres l'avoir leut et veu le communiquer ou bon vous semblera affin d'aydier à gaignier et retraire les pecheurs à penitance à l'exemple de Adam.

Cette dedioace est suivie des sommaires des chapitres que voici :

- Premierement comment Adam et Eve apres leur exil de Paradis terrestre eurent faim et foif, et comment ilz quirent longuement leur vivre qu'ilz ne purent trouver.
- Comment Adam et Eve se departirent l'un de l'autre pour aller faire leur penitance.
- Comment Eve par la suggestion du diable rompy sa penitance.
- Comment Adam argua le dyable pourquoy il s'efforçoit tant de decevoir Eve sa compagne, et des responses que lui fist sathan.
- Comment Eve se departi de Adam son seigneur, et comment Eve s'accoucha de Caym son filz.
- Comment Eve fist plusieurs complaints à dieu pour avoir son ayde à son enfantement.
- Comment Adam par l'amonnestement de l'angele se transporta vers Eve, et de son enfantement.

**Comment Adam et Eve se tournerent en orient avec leur filz Caym, de la naissance de Abel, et comment Caym l'occist.**

**Des promiffions que dieu fist à Adam, et comment il les revela à son filz Seth.**

Comment Adam acoucha malade, et des belles remonstrances qu'il fist à ses Enfans.

Comment Eve et Seth son filz s'en allerent à la porte de Paradis terrestre pour recouvrer l'oile de misericorde pour garir Adam.

Comment sainct Michiel de par nostre seigneur dist à Seth la mort de son pere Adam.

Comment Seth et Eve retournerent vers Adam et lui racontèrent ce que l'angele leur dist.

La mort d'Adam et des signes qui avindrent lors.

La mort de Eve et de ses enseignemens.

Comment Seth par l'enseignement de sainct Michiel fist ce que sa mere lui avoit enseigné.

Dans le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, cette table, et par conséquent l'ouvrage, sont augmentés des chapitres ci-après :

L'épilogation et recapitulation des choses deffusdittes afin de verifier le fust de la vraye croix qu'y nous aporta l'oile de misericorde.

Les visions que vey feth en la porte de Paradis terrestre.

Les trois grains de l'arbre de science que l'angele donna à feth, à son retour pour avoir au temps advenir l'oile de misericorde.

De la mort de adam et comment feth luy mist en la bouche les trois grains qu'il avoit aporté de Paradis terrestre.

Comment de ces trois grains creurent trois vergettes hors de la bouche adam et comment moyse les extraist et osta, et des miracles quy lors en advindrent.

Comment Moyse transporta les trois rainfeaulx outre la mer rouge.

Comment david ala querir les rainfeaux en arabie et les aporta en judée et les planta en sa cisterne.

Comment david fist faire entour les arbriffeaux cercles d'argent pour regarder leur croissant.

Comment falomon pour parfaire le saint temple de iherusalem fist copier le saint Arbre et les miracles qui lors advindrent.

Comment les juifs par envye getterent le saint fust en la piscine probatique et depuis en firent ung pont oultre le torrent.

Comment la royne de saba venant vers salomon recongneut le saint fust pourquoy elle ne vult dessus passer.

Comment les juifs pour crucifier nostre sauveur ihesu crist prindrent ce bois duquel ils firent la croix en la quelle il racheta par sa misericorde adam et toute sa posterité. Benoit soit-il amen.

Ce dernier chapitre, contenant l'histoire de la sainte croix, a fourni le sujet d'un autre ouvrage que Jean Veldener a imprimé à Culemborg en 1483. (27)

## II.

### Le Dialogue des Créatures.

Manuscrit du quinzième siècle, sur vélin, écrit en ancienne bâtarde, sur deux colonnes, et enrichi de 122 miniatures très jolies, dont deux très grandes, représentant, l'une l'auteur occupé dans sa bibliothèque de la composition de son ouvrage, et l'autre le sujet du premier Dialogue. Les 8 premiers feuillets contiennent, 1°. le prologue de l'auteur, précédé du sommaire suivant en rouge :

Cy commence le traittie in titule le dyalogue des crea tures translate du latin en francois par Colart mansi on à Abeville a la contem	plation de tres hault et tres puissant seigneur Monseigneur Phelippe de Creuecuer S. Desquerdes Lieuteñ du Roy en picardie
--	--

Le prologue qui vient après commence ainsi :

Si comme tesmoigne  
yfidor ou premier  
liure du souverain bien  
ou quart chappitre dist

Et il est terminé par ces mots, que le traducteur y a ajoutés :

**Cestuy liure doncq̄**  
 appelle dyalogue des cre-  
 atures plainct matieres  
 joyeufes affin que la gra-  
 uite des meurs et la con-  
 uenablete de la doctrine  
 des auctorites des fains  
 docteurs soit aournee  
 Et vous mon tres redoub-  
 te feigneur vueillies  
 ie vous supplie receuoir  
 en gre cestui mon petit  
 œuure qui vous sera un  
 joyeux et fructueux pas-  
 fetemps et moy excuser  
 Le aucun rude ou non  
 aourne langaige vog  
 y trouuez car de la du-  
 re roche ne se peut tirer  
 fort dure pierre. Et  
 pour plus tost trouuer  
 la matiere dont vous le  
 trouuerez par la table  
 en suivant cotee par  
 les feuilles.

2°. La table des dialogues.

Le texte commence au folio coté J, et finit au folio clxxix.

Colard Mansion, en dédiant sa traduction à Philippe Desquerdes, et en qualifiant ce seigneur de lieutenant du Roi en Picardie, nous donne à connoître l'époque à peu près où il la termina. Desquerdes avoit long-temps rempli les fonctions de cette place pour Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, lorsque celui-ci étoit maître de la Picardie et de l'Artois. Mais à la mort de ce prince, tué

devant Nanci le 5 janvier 1477, Desquerdes se rangea aussitôt du parti de Louis XI, qui prétendoit avoir des droits sur ces deux provinces, et en remit au Roi toutes les places, dont il conserva le gouvernement. Ainsi la traduction de Colard Mansion doit être nécessairement postérieure à cet événement.

Mais comment se trouvoit-il à la même époque à Abbeville, où il dit expressément avoir traduit le Dialogue des Créatures, lui qui fit paroître à Bruges, en 1477, le 18 juin, veille de la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul, son édition française de la Philosophie de Boèce? Auroit-il suivi, au commencement de cette année, son protecteur Louis de La Gruthuse, nommé un des ambassadeurs que Marie de Bourgogne envoya, immédiatement après la mort de son père, à Louis XI, qui étoit alors à Arras, et où se trouvoit aussi Desquerdes? Celui-ci étoit beau-frère de Jean de La Gruthuse, fils aîné de Louis, et qui devint aussi gouverneur de la Picardie en 1501. Ces deux seigneurs avoient épousé les deux sœurs; le premier Isabeau, et le second Marie d'Auxy. Ce fut sans doute à cause de cette alliance que Mansion eut des rapports avec Desquerdes.

Cependant s'il ne fit pas le voyage d'Abbeville en 1477, il peut encore y être allé en 1478, 1479, 1480 et 1481, attendu qu'il ne publia à Bruges qu'une seule édition datée dans l'espace de ces quatre années.

L'auteur de ces Dialogues, qui sont des espèces d'apologues en prose offrant chacun un sens moral, et dont plusieurs ont été imités en vers par des fabulistes de nos jours, est, dans un manuscrit du quatorzième siècle, nommé Nicole, surnommé Pergaminus (28). L'ouvrage original parut pour la première fois imprimé à Goude ou



Tergou, par Gérard Leeu, en 1480 (29). Cette édition fut suivie de plusieurs autres, soit datées, soit sans date, ainsi que d'une traduction flamande sortie des presses du même imprimeur, et exécutée avec les mêmes caractères et les mêmes figures (30). Il en existe aussi une version angloise, faite vers le milieu du seizième siècle. Jean (31) Moorman mit plus tard les mêmes sujets (32) en vers latins avec les moralités qu'ils renferment, et les fit accompagner d'assez jolies figures en taille-douce, gravées par Gérard de Jode.

La traduction françoise, faite par Colard Mansion, a été imprimée pour la première fois en 1482 (33), non par lui, mais par le même imprimeur qui en a donné l'édition latine et flamande. L'édition françoise porte le titre de Dialogue des Créatures, titre qu'on a changé, dans une édition postérieure, en celui de Destruction des vices (34). Dans les diverses impressions qui en ont été faites, la version de Mansion a subi des altérations assez considérables, et même la dédicace, adressée au seigneur de Crèvecœur, y a totalement disparu. La même suppression se remarque dans une copie manuscrite faite en 1492 par Bertholet Lebrun (35), laquelle est entre nos mains.

### III.

#### Les Métamorphoses d'Ovide, moralisées.

Colard Mansion a lui-même imprimé la traduction qu'il a faite de cet ouvrage.

*Voyez* ci-après la liste de ses éditions.

## IV.

**Le Donat spirituel, traduit du latin en français.**

Colard Mansion a également imprimé lui-même cette traduction.

*Voyez* la liste de ses éditions.

---

---

## ÉDITIONS.

## I.

Le Jardin de dévotion. *Brugis, Colardus Mansion*, vers 1475, in-fol.

Petit in-folio, édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières; contenant 29 feuillets. Le premier renferme la table des chapitres, avec ce sommaire :

y commence vn petit traittie extrait des cantiques. intitule le iardin de deuotion ouquel lame deuote quiert son amoureux ihesu crist. Lequel contient en foy. 18. chappitres particuliers. Et premierement.

Le second commence au recto, par ces mots, dont la première lettre est gravée en bois :

**E**n labbaye de deuote religion fondee en ce mondain desert Cest le iardin de vertueuse consolation ou le vray dieu damours habite. Cest le iardin gracieux ou demeure le doulz ihesus et ouquel il appelle sa mie quant il dist ou liure

Au verso du quinzième commence un autre traité intitulé :

Ci aprez senfuiuent pluiseurs bons & notables enseignemens que diuine sapience fait a laucelle qui est prise pour la saincte et deuote ame

Au recto du dernier est cette souscription :

Primum opus impressum per Colardum  
Mansion. Brugis Laudetur omnipotens

*Voyez cette souscription lithographiée à la fin de la Notice.*

Colard Mansion nous apprend lui-même que c'est le premier livre sorti de ses presses. Il y a apparence qu'il l'a imprimé en 1474 ou 1475.

On n'en a découvert jusqu'ici que quatre exemplaires. Le premier est à la Bibliothèque du Roi, et provient de celle de M. Vander Cruyse, de Lille.

Hauteur, 275 m. (10 p. 2 l.)

Le second se trouve chez l'auteur de cette Notice, et c'est celui que possédoit autrefois le baron d'Heiss, et qui fut acquis pour cet amateur en 1779, à Salins en Franche-Comté, par son ami le baron de Zurlauben. Il étoit relié en un volume avec sept autres éditions de Colard Mansion. (*L'Esprit des Journaux*, novembre 1779, p. 236.)

H. 271 m. (10 p.)

Obligé de vendre sa précieuse bibliothèque en 1786, le baron d'Heiss ne voulut point que ces pièces rares passassent dans d'autres mains que celles d'une personne qu'il honoroit de son estime, et qui les désiroit vivement. Il s'empressa de lui en transmettre généreusement la possession.

Lorsque le possesseur actuel n'existera plus, les éditions de Colard Mansion qui lui appartiennent, et qui manquent à la Bibliothèque du Roi, seront réunies à celles qui s'y trouvent déjà : les autres seront déposées à la Bibliothèque publique de sa ville natale.

Le troisième est à la Bibliothèque royale de Bruxelles, et le quatrième a été découvert depuis peu dans le manuscrit n° E i de la Bibliothèque de Lille. (*Codices manuscripti. in Bibliotheca publica de Lille*, 1828, in-8°, p. 9.)

H. 286 m. (10 p. 7 l.)

Le Jardin de dévotion est un traité mystique extrait du Cantique des Cantiques. Le duc de La Vallière (le Catalogue, tome II, page 198, n° 2721) en possédoit un manuscrit sur vélin du quinzième siècle. Il a été réimprimé diverses fois. La Bibliothèque du Roi en conserve trois éditions faites à Paris. La première, sans date, mais d'environ 1496, a été décrite dans le tome I, p. 307, n° 442 du Catalogue des Livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque du Roi. La seconde porte l'adresse d'Alain Lotrian, demeurant rue Neuve-Notre-Dame, à l'Écu de France (36). La troisième, à la même adresse, mais sans nom d'imprimeur (37). Les deux dernières ont été considérablement augmentées par Michel Bougain, de l'ordre des Chartreux du couvent de Paris.

Visser (*Naamblyst*, p. 24) en rapporte une traduction flamande, imprimée à Anvers en 1487, in-4°, sous le titre de *'t Hofken van devocien*.

## II.

OEuvre de Boccace, du Déchiet des nobles Hommes et Femmes. *Bruges, Colard Mansion*, 1476, grand in-folio.

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, ni signatures, avec minuscules en place d'initiales,

sur deux colonnes de 33 lignes chacune ; contenant 289 feuillets. Les 6 premiers renferment le prologue , qui commence ainsi au recto :

**Première colonne en rouge.**

Cy commence Jehan bocace de Certald fon liure jntitule de la Ruyne des nobles hommes et femmes. Lequel contient ensemble. ix. liures particuliers comme il apperra ou proces de ce present volume. Et premierement le prologue du premier liure.

**Seconde colonne en noir.**

iu strenue miles et cetera. Bocace commence jci fon premier prohemie q̄ est de la jntitulation de fon liure et dit ainfi. O cheualier prens ceste euvre empraite de mon engin en quoy font traittez les maleureufes for

**2°. La table des sommaires.**

Au 7° est un second prologue qui commence au recto par ces mots :

x quirenti michi  
quid ex labore ftu  
diorum meorum ac. Jci

On lit , au verso , seconde colonne du dernier feuillet , cette souscription :

A la gloire et loenge de dieu et a linstruction de tous a este cestui euvre de boca ce du dechiet des nobles hommes et femmes , jprime a Bruges par Colard mansion. Anno. M. CCCC. lxxvj.

*Voyez* cette souscription , lithographiée à la fin de la Notice.

C'est le premier livre daté imprimé par Colard Mansion , qui , dans cette belle impression , a laissé , au com-

mencement de chaque livre, la moitié de la page blanche, pour qu'on la puisse décorer de miniatures.

Cette traduction n'est point celle de Laurent de Premierfait, faite en 1409, et dédiée à Jean, duc de Berry. Elle paroît postérieure, et être celle de Pierre Favre, curé d'Aubervillers près Saint-Denis, dont un manuscrit, daté de 1458, et enrichi de très belles miniatures, se conserve dans la Bibliothèque de Munich.

Ce traducteur a plutôt commenté que traduit l'ouvrage de Boccace.

On en trouve des exemplaires dans les Bibliothèques suivantes :

1. Du Roi; magnifique exemplaire en grand papier, ayant appartenu au roi Louis XII, et venant de la Bibliothèque des Sforce à Pavie, que ce monarque fit transporter à Blois.

On lit, à la suite de la souscription, ces mots, écrits par une main du temps, et qui se trouvent dans beaucoup d'autres livres provenant de la même Bibliothèque :

Paue p (c'est-à-dire présenté ou procuré) au Roy Loys xij.

Sur un feuillet séparé sont inscrits ces autres mots :

Ce liure est de la lybrefrie du Roy

H. 379 m. (14 p. 6 l.)

2. De l'auteur de cette Notice; bel exemplaire de la Bibliothèque de Guyon de Sardièrre, provenant en dernier lieu du baron d'Heiss. (Le Catal. 1759, p. 267, n° 2527.)

H. 368 m. (12 p. 9 l.)

3. De l'Empereur, à Vienne; exemplaire du duc de La Vallière. (Le Cat. tom. III, p. 372, n° 5607; vendu 141 liv.)

4. De M. Deys, à Bruges; exemplaire qui a appartenu

à feu M. J.-J. Van Praet père, qui l'avoit acquis en 1775 à Gand, à la vente des livres de Wasteels. (Le Cat. 1775, 8; vendu 2 liv. de gros.)

Cet exemplaire vient d'être vendu de nouveau (le Cat. de Guill. Deys, 1829, p. 53, n° 790), et acheté au prix modique de 244 fr. 50 c. par la Régence de la ville de Bruges, pour sa Bibliothèque publique.

5. Du roi d'Angleterre; exemplaire de Gaignat. (Le Cat. tom. II, p. 234, n° 3492; vendu 24 liv.) Il en avoit fait l'acquisition à la vente des livres du maréchal prince d'Isenghien. (Le Cat. p. 119, n° 1973; vendu 60 liv.)

6. Du docteur Hunter; exemplaire d'Hoblyn. (Bibl. Hobl. 1778, in-8°, n° 1522; vendu 5 liv. 17 sh.)

7. De M. Heber, à Londres; exemplaire qu'un de ses amis lui a apporté de Calcuta.

Harley (Bibl. Harl. tom. III, p. 248, n° 3654) en possédoit aussi un exemplaire, ainsi que Girardot de Préfond. (Le Cat. 1757, p. 204, n° 1405; vendu 14 liv.)

Ce dernier exemplaire étoit vraisemblablement celui qu'a eu depuis Guyon de Sardière.

Celui de Vandamme (le Cat. Lahaye, n° 1129; vendu 8 fl. 5 sous) étoit enrichi de miniatures et d'initiales peintes en or et en couleurs.

Un pareil a été vu, en 1775, par l'abbé de Saint-Léger, chez les Dominicains de Valenciennes.

Il y a quelques années, le libraire Royez en avoit un autre dans son magasin, très imparfait, et qui étoit également décoré de quelques miniatures.

Une édition du même ouvrage, annoncée dans le Catalogue des Livres qui se trouvent chez MM. Longman, 1826, part. I, p. 190, n° 2307, pour être imprimée à Bruges en 1471 par Colard Mansion, est incontestablement chimérique.



Cet exemplaire n'avoit ni le premier ni le dernier feuillet. Il n'appartenoit même pas à l'édition de cet imprimeur, faite en 1476, puisqu'il s'y trouvoit un grand nombre de figures en bois dont celle de Bruges est totalement dépourvue.

Voici cette annonce :

Bocace, cy comence Jehan Bocace de Certal son livre intitule de la Reyne (Ruyne) des nobles hommes et femmes, with numerous woodcuts, folio. 6 L. 6 sh.

imprime a Bruges par Colard, Mansion 1471

a very fine copy, but, unfortunately, part of the leaf is wanting, considered as the first book, printed at Bruges.

La première édition de la traduction de Laurent de Premierfait est de Lyon; Jean Dupré, 1483, in-folio.

Elle a été décrite tome V, p. 157, n° 188, du Catalogue des Livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque du Roi.

La seconde, portant la date de 1494, avec l'adresse d'Antoine Verard, in-folio, a été décrite également à la page 158, n° 189, du même Catalogue.

Et la troisième, avec la même adresse, et non datée, mais ayant paru avant 1500, est décrite au tome III, p. 105, n° 185, du Catalogue des Livres imprimés sur vélin qui se trouvent dans des Bibliothèques publiques.

### III.

Le Livre de Boèce de la Consolation de Philosophie, compilé par Reynier de S. Trudon, et traduit de latin en françois. *Bruges, Colard Mansion, 1477*, grand in-folio.

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, sur deux colonnes de 33

lignes chacune ; contenant 279 feuillets. Les 17 premiers renferment, 1°. un long prologue commençant par ce sommaire en rouge :

**Cy commence le liure de boece de consolation de phyloso**  
 phye compile par venerable  
 homme Maistre Reynier  
 de sainct Trudon docteur en  
 saincte Theologie et nagai  
 res tranflate de latin en fran  
 cois par vn honneste Clerc  
 defole q̄rant sa consolatiō en  
 la translation de cestui liure  
 Et p̄mieremēt le proheme.

2°. La table des sommaires.

Le texte commence ainsi , au recto du 18° feuillet, aux deux tiers de la page :

Première colonne en rouge.

Cy commence Boece son premier liure par maniere de dyalogue en metres et en profes compile et Tranflate a la consolation des defolez et a la retractation de ceulx qui trop se adherent et ēpeschent des biens temporelz. Et en cestui p̄mier metre est intro duit et parle Boece comme homme dolant et fort defole.

Seconde colonne en noir.

Armina qui  
 quondam itu  
 dio florēte per  
 egi Flebilis  
 heu mestos, co  
 gor jnire modos. 2c.

Texte.

E qui jadis ay fait dit  
 tiers joyeux  
 Par estude flourissant  
 dolooureux

On lit, au verso de l'avant-dernier feuillet, l'épilogue suivant :

Translateur

u nom de dieu et par son ayde sans laquelle aucun chose n'est droitement commencée ne glorieusement menée a profitable fin, est la translation du liure de boece intitulé de consolation de philosophie terminée et finie selon que je lay trouue commente et declairie par reuerend maistre renier de saint tridon docteur en sainte theologie, et ce au moins mal que ma esté possible, en lay. M. CCCC. lxxvij. la veille des saints apostres pierre et paul. Ouquel an plusieurs et diuerses aduersitez ont esté et alcoires sont tant par les commotions populaires come pour la ruine et variation de plusieurs nobles homes, aussi bien en hollande, brabant, haynau, arthois com-

me en cestui pays de flandres par lesquelles mutations de fortune ainsi agitant et troublant le monde, les estats universellement sont troublez. Car premierement leglise et les suppos dicelle sont irreueramment traictez. Et les nobles pour la variation et instabilité aucuns sont deffoulez et vilipendez de plusieurs. Et le petit peuple ne sçait ou il doit recourir a vraye fiance pour auoir ayde, et ainsi se joue fortune a present Pour laquelle plus legierement souffrir jusques a ce quil plaira nostre benoist sauueur y prouueoir par sa grande providence. O vous hommes de tous estats defolez lisez et relisez ceste translation et vostre pensee adioustee vous y trouuerez grant repos, et despriserez les jeux de fortune et ses agas. et vous adhererez a la vraye felicite souveraine et mettez en nechaloir les biens transitoires de ce monde qui sont soubs la dition dicelle fortune comme fist boece. Priant a tous que se moy qui pour ma-

**Au recto du dernier :**

petiteſſe ne ſe oſe nōmer ay  
aucunement deuie en laditte  
translation, ou vſe daucuns  
termes ou langaige non aor  
ne comme la matiere ſe requi  
ert, ou que bien faire ſe pour  
roit : quilz le me pardonnent  
et lamendent benignement  
fans me trop aigrement res  
prendre.

Fait et jprime  
a bruges par colard  
manſion lan et jour  
deſſuſdis.



C'est la seule édition qui ait été faite de cette traduction. Elle est anonyme, mais il seroit possible que Colard Mansion en fût lui-même l'auteur; car il dit à la fin l'avoir achevé d'imprimer la même année et le même jour que la traduction en a été finie.

Il a, comme dans son Boccace, laissé au commencement de chaque livre les deux tiers de la page blancs, afin de la décorer d'une miniature.

On ne connoît point les Commentaires latins de Renier de Saint-Trudon, ni manuscrits ni imprimés. Dans sa préface, il parle ainsi de son travail :

je renier de faint trudon duquel la vertu de  
raison est affoiblie par plusieurs petis eschauffemens  
et obnubilee par les erreurs dignorance duquel  
la petite estincelle dentendement seſuanuit entre  
plusieurs tenebroſitez deſreur. et duquel la petite  
capacite et ſimpleſſe tres fort reſcingne les dens  
des detracteurs et les aguillons des enuieux comme  
la brebis ſe lou et la biſche ſe lion. Certes  
a paines oſe je entreprendre la charge de ceſt  
preſent euere ſus mes eſpauls tramblantes  
auifant q̄ les fleurs de julian, ne les muſes  
et ſciences poeticques douide, ne precedent  
**point la profondite et artifice de la matiere  
de ce preſent liure intitule de conſolation  
de philoſ.**

M. Dibdin (Bibl. Spenceriana, tom. I, p. 281 et 282) a donné un *fac-simile* parfaitement exécuté, du premier sommaire en rouge, et de la souscription, suivie du monogramme de Mansion.

Au sujet de cette édition, on lit, dans le compte de 1481 à 1482 de la confrérie des libraires de Bruges, rendu par le doyen Henri Vanden Eecke, ce qui suit :

Item ontfaen van Wilhem de Brouwere, ter causen van eenen Boeck geheeten Boetius de Consolatione philosophiæ, 't ouden tyden gegeven by Colaert Menfioen ende verkoghte by den voorfeyden xl. gr.

C'est-à-dire :

*Item*, reçu de Guillaume de Brouwere, à cause d'un livre intitulé *Boetius de Consolatione Philosophiæ*, autrefois donné par Colaert Menfioen, et vendu par le susdit 40 escalins de gros.

A l'exemple de Colard Mansion, Guillaume Caxton a aussi imprimé une traduction du livre de Boèce, faite par Chaucer; mais son édition ne porte pas de date.

Les exemplaires connus sont à la Bibliothèque :

1. Du Roi; superbe exemplaire, à la tête duquel on lit, sur un feuillet séparé :

ex cenobio Celestinorum beate Marie de  
heverlis. signatum theca 72.

Il a été acquis en 1794.

H. 386 m. (14 p. 3 l.)

2. De l'auteur de cette Notice; exemplaire de la même beauté, provenant de celle de Vander Cruyce, de Lille.

H. 372 m. (13 p. 9 l.)

3. De la ville de Bruges; exemplaire qui a appartenu au même auteur, et qu'il y a déposé.

4. De M. Van Hulthem, à Gand.

5. De lord Spencer. (Bibl. Sp. tom. I, p. 281 et 282.)

#### IV.

Le Quadrilogue d'Alain Chartier. *Bruges, Colard Mansion, 1477, petit in-folio.*

Édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, à longues lignes, au nombre de 32 sur les pages entières; contenant 30 feuillets. On trouve, sur le verso du premier, la préface que voici :

La matiere de cestui liure se peut equiparer celle du temps present de lan. lxxvij. Car qui bien l'entendra il verra les semblables calamites et miseres estre en cestui pays de flandres et es pays voisins: que lors estoient ou royaume de france. pour purgier les grans et enormes pechiez que lors y regnoient, et que pareillement de present regnent par deca. Nous voions la sainte mere eglise estre vilipendee et irreueramment traittie par les mesus daucuns des suppoz dicelle. Nous voyons noblesse estre foulee par les grans et importables trauaulx quelle a souffert depuis aucun temps en arriere telement que a pou puet leuer la teste ensus Et depuis voions le poure peuple tant affoibli par longue tollerance et souffrance: quil qui deust seruir et estre discipline par les deux deffusdis: est deuenu rebours et rebelle. telement que eulx trois ensemble a bras croiziez regardent leurs ennemis entrer a portes ouertes en leurs pays, les bruler, pillier, proyer, et detrenchier sans aucune ou peu de resistance, dieu par sa grace y pouruoie.

Le second commence par ce sommaire :

Cy commence vn notable et excellent traittie sur le fait de la guerre en corrigant et reprenant les estas chascun a Jendroit de foy. Lequel traittie est nomme quadrilogue pour ce que en quatre personnes fut compile par deffunct venerable discret et sage maistre alain chartier en son viuant docteur en decret et secretaire du roy. Charles le septiesme de ce nom.

Ensuite :

**La tres haulte et tres excellente mageste des princes  
A la tres honnoree magnificence des nobles.  
Circonspection des clers. Et bonne industrie du  
peuple francois. Alain chartier humble secretaire  
re du roy et de mon tres redoubte seigneur monseigneur le re-  
gent...**

On lit, au recto du dernier :

Impressum brugis per Colardum mansion.

Le prologue qu'on vient de rapporter paroît avoir été composé exprès pour cette édition, et vraisemblablement par Colard Mansion lui-même, qui y déplore les troubles auxquels la Flandre étoit alors en proie.

On ne connoît de cette édition, qui est la première de cet opuscule d'Alain Chartier, composé en 1422 pour le duc de Bedford, régent du royaume de France, que deux exemplaires; celui de la Bibliothèque du Roi, qui l'acquît en 1808 avec le Roman de Jason, imprimé par Guillaume Caxton, auquel il se trouvoit réuni dans une ancienne reliure en bois. On lit, sur le premier feuillet, en écriture du temps, la note suivante en flamand :

Defen boock hort toe lifken van Banfelen.

C'est-à-dire :

Ce livre appartient à Lisette van Banselen.

H. 289 m. (10 p. 8 l.)

Celui que possède l'auteur de cette Notice vient du baron d'Heiss. La signature de *Thomas*, son ancien propriétaire, est au dernier feuillet.

H. 268 m. (9 p. 11 l.)

## V.

La Somme rurale, par Jean Boutillier. *Bruges, Colard Mansion, 1479, grand in-folio.*

Édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, sur deux colonnes de 47 lignes chacune; contenant 253 feuillets. Les 10 premiers renferment la table des sommaires, précédée de cette inscription en rouge :

y commence la table du premier liure intitulé Somme Rural pour par icelle sauoir trouuer & querir tous les chappitres Rubriques Sentences Iugemens Consaulx et Arrestz Exemples Coustumes Vsaiges et autres choses contenues ou dit liure. Lesqueles rubriques seront trouueez p les nombres qui seront cotez en chascune marge dicellui liure par la maniere qui, sensieut.

Elle est terminée au verso, seconde colonne, du 10<sup>e</sup> feuillet, par ces mots, aussi en rouge :

Cy finent ces Rubriques et distinctions des Chappitres de la premiere partie de ce present volume intitulé Somme Rural compose p Maître Jehan Boutillier Licencié es drois Canon et Ciuil. Et Imprime p Moy Colard Mansion. En la ville de Bruges. Laudetur Omnipotens.



**Le texte commence ainsi au recto, première colonne, du 11<sup>e</sup> feuillet :**

**V nom du roy ihesus Amen Cōme moy  
petit clerc ldigne dex  
cercite, auditeur du**

Roy nostre sire commis a ce par mon tres  
grant et tres redoubte

feigneur monfeigneur le bailli damiens

Le premier livre finit au 178<sup>e</sup> feuillet, qui est suivi de la table, consistant en quatre feuillets, du livre second.

On lit au recto, seconde colonne, du dernier feuillet, la souscription suivante, au bas de laquelle se trouve le monogramme :

Cy fine la fomme rural compillee par  
Iehan boutillier conseilhier du roy a paris. Et imprimee a bruges par Colard  
manfion lan mil. cccc. lxxix.

*Voyez* cette souscription lithographiée à la fin de la Notice.

Cette édition est la première de cet ancien corps de droit françois : on en a long-temps ignoré l'existence. Elle a été faite, ainsi qu'on l'apprend par une courte préface dont on vient de rapporter les premiers mots, sur un manuscrit commencé, par ordre du bailli d'Amiens, le 13 juin 1459, et fini le 22 juillet 1460.

On n'en connoît que trois exemplaires, qui sont :

Le premier dans la Bibliothèque du Roi; exemplaire de la plus grande beauté, provenant de la vente des livres d'Ermens. (Le Cat. Bruxelles, 21 Br. an XIV, tom. I, p. 201, n<sup>o</sup> 2243; vendu 60 fr.)

H. 366 m. (13 p. 9 l.)

Le second, ayant appartenu aux Jésuites de Luxembourg, a été déposé dans la Bibliothèque publique de Bruges par l'auteur de cette Notice.

Le troisième se trouvoit chez M. Lecandèle, à Anvers. (Lambinet, tom. II, p. 231.)

L'édition de Mansion a été suivie de beaucoup d'autres. Les plus anciennes sont d'Abbeville, Pierre Gerard, 1480, in-folio (38), et de Paris, 1488, in-folio. (39)

Il en existe une traduction flamande dont il y a aussi plusieurs éditions. La première a paru à Delft en 1483, sans nom d'imprimeur, dont les armes, accolées à celles de la ville de Delft, se trouvent gravées et imprimées à la fin de la souscription. (40)

Boutillier étoit de Mortaigne, entre Valenciennes et Tournai, et vivoit sous les règnes de Charles V et Charles VI. Son testament, qu'on a imprimé à la suite de son ouvrage, est daté de 1402.

## VI.

Les Métamorphoses d'Ovide, moralisées par Thomas Waleys, et traduites de latin en françois par Colard Mansion. *Bruges, Colard Mansion, 1484*, grand in-folio.

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, sur deux colonnes de 33 lignes chacune; contenant 386 feuillets, avec 17 grandes et 14 petites figures en bois. Les 46 premiers feuillets renferment, 1°. le prohème du compilateur, lequel est précédé, au recto, première colonne, du premier, du sommaire suivant en rouge :

## DES ÉDITIONS.

41

Cy commence Ouide de  
Salmonen son liure intitulé  
le Methamorphose, Conte  
nât. xv. liures particuliers  
moraliste par maistre Tho  
mas Waleys docteur en the  
ologie de lordre sainct domi  
nique Tranflaté & Compi  
le par Colard mansion en  
la noble ville de Bruges

2°. La table des chapitres; 3°. un second prohème du  
compilateur; 4°. un troisième prohème du translateur;  
5°. addition du compilateur.

Le texte commence au verso du 46° feuillet, par ces  
lignes, dont les trois premières sont en rouge :

Cy commence Ouide son  
liure ouquel il jnuoque lay  
de de la saincte trinite.

In noua fert animo. 26.  
L meft venu en coras  
ge dist Ouide de dire  
comment les formes surēt

On lit au verso, seconde colonne, du dernier feuillet,  
la souscription suivante, au bas de laquelle est le mono  
gramme, qui ne se trouve pas dans tous les exemplaires :

Fait & imprime en la no  
ble ville de Bruges en flan  
dres par Colart Mansion  
citoyen de jcelle ou Mois de  
May lan de grace. M. qua  
tre cens iiij. xx. et iiij.

Cette souscription, ainsi que le premier sommaire, est  
lithographiée à la fin de la Notice.

C'est la première édition des Métamorphoses d'Ovide,

commentées et moralisées par Thomas Waleys ou Valois, de qui Quetif et Echard ont longuement parlé dans la Bibliothèque des écrivains de leur ordre. (41)

Dans les éditions de Verard, 1493, et dans celles qui l'ont suivie, et qui portent le titre de Bible des Poètes, le nom du traducteur a disparu.

On trouve, de la première édition, des exemplaires dans les Bibliothèques suivantes :

1. Du Roi; très bel exemplaire, sans le monogramme à la fin.

H. 372 m. (13 p. 9 l.)

2. Du même; un autre, enrichi d'une bordure peinte sur le premier feuillet. Toutes les figures y sont coloriées.

H. 393 m. (14 p. 6 l.)

3. De l'auteur de cette Notice; magnifique exemplaire, où chaque livre est enrichi d'une bordure peinte, et avec le monogramme. Il vient du duc de La Vallière (le Cat. tom. II, p. 95, n° 2489; vendu 54 liv. 19 sous). On lit au bas du premier feuillet :

Ce liure de Ouide de Metamorfofes en francois apptient a monfeigneur Charles de Croy feigneur Davefnes Waurin Lillers fêt veñ. 28  
Et le a figne de fon nom

Il étoit chevalier de la Toison-d'Or, et mourut en 1537.

H. 375 m. (13 p. 10 l.)

4. De la ville de Bruges; exemplaire donné par l'auteur de cette Notice, et qu'il acquit à la vente du duc de Saint-Aignan en 1776. Le premier feuillet a été refait à la plume avec une exactitude étonnante.

5. Du Roi, à Copenhague; exemplaire du comte de Thott. (Bibl. Thott. tom. VII, p. 89, n° 810.)

## 6. De la ville de Lille.

7. De M. Hibbert, à Londres ; exemplaire provenant de la Bibliothèque du comte de Roxburghe.

Il a, plus anciennement, appartenu au prince Eugène. (Cat. de M. Hibbert, 1829, in-8°, p. 332, n° 6094 ; vendu 38 liv. 7 sh.)

On auroit tort de croire que cet ouvrage est une traduction pure et simple des quinze livres des Métamorphoses d'Ovide. Le jacobin anglois Thomas Walleys, Gualois, Valois ou Vallensis, ainsi surnommé parce que vraisemblablement il étoit du pays de Galles (42), et le même qui a commenté la Cité de Saint-Augustin, en est l'auteur. Il florissoit vers le milieu du quatorzième siècle. Son ouvrage est intitulé *Metamorphosis Ovidiana moraliter explicata* (43). Il en a paru plusieurs éditions au commencement du seizième siècle (44). Walleys ne s'est servi des fables d'Ovide que pour les moraliser et les commenter mystiquement. Dans sa préface, il regrette de n'avoir pu profiter d'un poème françois sur le même sujet, composé par ordre de Jeanne, reine de France, qui probablement est Jeanne, femme de Philippe-le-Bel, morte en 1329, plutôt que Jeanne, femme de Philippe-le-Long, morte en 1348. (45)

Il nous apprend ensuite que, pour décrire exactement les dieux de la fable et en reproduire fidèlement les images, il a eu recours à un habile poète et historien nommé Franciscus de Pelato, qui avoit traité ce sujet en vers avant lui. (46)

## ÉDITIONS SANS DATE.

## VII.

Les Dits moraux des Philosophes, par Guillaume de Tignonville. *Bruges, Colard Mansion*, petit in-folio.

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières; contenant 115 feuillets. Le premier commence ainsi au recto :

Cy commence vn petit traittie moult prouffitable intitulé les dictz moraulz des philofophes.

Et premierement de Sedechias

Edechias fut philofophe le premier par qui de la volonte de dieu fut loy receue et sapiēce entendue. Et dist jcellui fedechias que vne chascune bonne creature doit auoir en foy. xvj. vertus La premiere est congnoistre

Au verso du dernier est cette souscription :

Impreffum Brugis  
per Colardum mansionis.

La plupart des bibliographes qui ont cité cette édition l'ont annoncée sous la date de 1473, d'après le Catalogue de la Bibliothèque Harléienne (tom. V, p. 115, n° 2642), où en effet elle se trouve indiquée avec cette date, qui vraisemblablement étoit ajoutée à la main sur l'exemplaire.

Il en existe un autre dans la Bibliothèque du Roi, lequel vient de celle de M. Vander Cruyce, à Lille.

H. 273 m. (10 p. 1 l.)

Un troisième a passé de la Bibliothèque du comte de Thott (Bibl. Thott, tom. VII, p. 62, n° 1289) dans celle de Copenhague.

Un quatrième étoit autrefois chez les Dominicains de Valenciennes.

Un cinquième se trouve relié avec le manuscrit n° E 1. de la Bibliothèque publique de Lille.

Cet ouvrage est le même qui, dans beaucoup de manuscrits qui en existent, porte pour sommaire, notamment dans celui de la Bibliothèque du Roi, coté n° 328 :

Cy commence les diz moraux des  
philosophes tranflates de latin en  
francoys par noble homme meffire  
guillaume de Tignonville chl̄. et  
premièrement de fedechias le  
philofophe.

Cette traduction a été réimprimée plusieurs fois à Paris, dans le commencement du seizième siècle, par Pierre Lenoir, sans date, in-4°; par Galliot Dupré en 1531, in-8°, et par Pierre Le Ber en 1532, in-8°.

Guillaume de Tignonville étoit prévôt de Paris en 1406. Il traduisit les Dits des Philosophes à la réquisition de Charles VI. Antoine, comte de Rivers, lord Scales, en donna une version angloise d'après celle de Tignonville, laquelle il fit imprimer en 1477 par Guillaume Caxton.

### VIII.

Les *Invectives* contre la Secte de Vauderie. *Bruges*, *Colard Mansion*, petit in-folio.

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, sur deux colonnes de 24

lignes chacune ; contenant 56 feuillets. Les trois premiers renferment , 1°. la préface, qui commence ainsi au recto, colonne première :

Our obuier des  
tefter 2 du tout  
extirper et des  
truire les sectes des ydo

2°. La table des chapitres , qui est précédée de ce sommaire :

Senfuiuent les rubri  
ces de cestui traittie in  
titule les inuectines 9  
tre la fecte de vauderie

Le texte commence de cette manière au recto , première colonne , du 4° feuillet :

Nuidia dyabo  
li mors itrauit  
in orbem terra  
rum jmitatur autem

Il finit au verso , seconde colonne , du dernier , par ces trois lignes , à côté desquelles se voit le monogramme de Mansion :

rife et benoit  
en tous les  
ficcles

Par un passage du prologue , on apprend que ce traité contre la secte des Vaudois et le péché de Vauderie a été d'abord composé en latin , et ensuite traduit en françois par l'auteur lui-même , qui est resté ignoré.

Le seul exemplaire qu'on connoisse de ce rare et curieux ouvrage , qui est rempli d'absurdités , se conserve à la Bibliothèque du Roi , sous le n° Z 363.



Il a été acquis en 1728 à la vente des livres de Colbert.  
(Bibl. Colb. tom. I, p. 47, n° 765; vendu 2 liv. 5 sous.)

H. 257 m. (9 p. 31.)

Le seigneur de La Gruthuse en possédoit un beau manuscrit, qu'on peut voir à la Bibliothèque du Roi parmi les manuscrits qui lui ont appartenu.

Ceux qui étoient accusés du péché vauderie ou d'hérésie étoient impitoyablement brûlés vifs. Il y en eut beaucoup qui périrent ainsi à Arras en 1459.

Voyez les Mémoires de Duclercq (Bruxelles, 1823, 4 vol. in-8°, tom. III, p. 16 et suiv.), qui en font de déplorables récits.

## IX.

Les Adeuineaux amoureux. *Bruges, Colard Mansion*, petit in-folio.

Édition en lettres de somme, semblables à celles de la Somme rurale de 1479, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, sur deux colonnes de 33 lignes chacune; contenant 26 feuillets. Le premier, qui renferme le prologue, commence ainsi au recto, première colonne, vers le milieu de la page, dont la moitié est blanche, et destinée pour une miniature.

our par cheualiers et  
escuiers entretenir da  
mes et damoifelles en  
gracieufes demandes et respon

Le texte commence au second feuillet par ces mots :

La damoifelle demande.  
Sire cheualier puis que temps  
et loifir auons de deuifer afin aus

Le dernier feuillet finit au verso, seconde colonne, par ces lignes :

rent celle de trois, et ainfy en eut  
quatre los iustement sans autre  
mesure.

Cet ouvrage n'a point de titre; une main ancienne lui a donné celui des *Adeineaux amoureux*. Il est en effet composé de demandes énigmatiques avec les réponses, pour être faites en société et pour servir d'amusement. Elles sont divisées en deux parties : la première contient celles d'amour adressées par la *damoiselle* au chevalier, qui y répond; la seconde offre une suite d'autres demandes avec leurs solutions.

Voici deux de ces demandes :

La damoiselle.

Sire cheualier ilz font deux hommes qui tous deux aiment vne damoiselle, et chascun deux lui requiert auoir guerredon de son seruice. La damoiselle veuillant vsfer de courtoisie ottroye à l'un qu'il prengne d'elle ung feul baifier, Et de l'autre elle sueffre qu'il l'accole tant seulement. Or vous demande auquel elle monstre plus grant signe d'amour.

Le chevalier.

Damoiselle sachiez que c'est à cellui auquel elle ottroye le baifier, car cent milles accolers n'attainderoient pas a un baifier ottroyé d'une dame en amours.

Demande.

Il est court et gros.  
et si n'a nulz os,  
et si ne voit goutte,  
et quant vient au trou  
dedans il se boute.

Responce.

C'est vn taulpe.

L'auteur, dans son prologue, dit avoir fait ce recueil à l'instigation du noble et gentil chevalier seigneur de La Marche, qui même lui fournit quelques unes de ces demandes. Elles ne se trouvent point réimprimées, comme l'assure l'abbé Mercier, dans le livre des Evangiles des Conoilles, ni dans l'Abusé en cour.

Le seul exemplaire connu appartient à l'auteur de cette Notice; il vient du baron d'Heiss.

La signature de son premier propriétaire Thomas, prêtre, se trouve sur le dernier feuillet.

H. 266 m. (9 p. 10 l.)

Il en existe une édition exécutée, sans date, avec les caractères dont un imprimeur de Lyon faisoit usage à la fin du quinzième siècle. (47)

Cette édition est de format petit in-4°.

## X.

### Les Arvineaux amoureux, petit in-folio.

Édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, sur deux colonnes de 32 lignes chacune; contenant 27 feuillets. Le premier commence ainsi au recto, première colonne :

our par cheualier et  
escuiers entreni da-  
mes et damoifelles  
en gracieuses demandes et ref

Le texte commence au verso par ces mots :

La damoifelle demande.  
Sire cheualier puisque temps et  
loisir auons de deuifer affin auffi

D

Le dernier finit au verso, seconde colonne, par ces lignes :

celle des trois. et ainſy en eut quatre  
tre los iuſtement ſans autre meſ-  
ſure

C'est une autre édition de l'ouvrage ci-dessus, donnée par Colard Mansion.

Le seul exemplaire connu a successivement appartenu à Dufay (le Cat. p. 304, n° 2544; vendu 22 liv.), à Gaignat (le Cat. tom. I, p. 442, n° 1749; vendu 39 liv.), à Girardot de Préfond, et à M. de Mac-Carthy (le Cat. tom. I, p. 440, n° 2843; vendu 445 fr.). Il appartient aujourd'hui à la Bibliothèque du Roi. L'auteur de la Bibliographie instructive (tom. II, p. 239, n° 3998) l'avoit sous les yeux quand il donna la description de cette rare édition.

Il est dans le même volume que l'Abusé en cour, décrit ci-après.

## XI.

Le Doctrinal du Temps présent, par Pierre Michault, petit in-folio.

Édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, à longues lignes, au nombre de 32 sur les pages entières; contenant 108 feuillets. Le premier commence ainsi au recto :

Cy commence le doctrinal du temps present compile par maistre pierre michault secretaire du trespuissant duc charles de bourgoigne 3e ouquel il traite des .xij. chappitres que liſent aujour d'huyn en leſcole de ce monde .xij. principaulx viz ces tant es cours et confaulx des princes comme entre le menu peuple chascun en droit foy comme il apperra ou proces dudit traittie.

Tres excellent et tres uictorieux prince mon tres  
redoubte et souuerain feigneur Phelipe duc de  
bourgoingne de brabant et de flandres a vos  
tre tres obeissant. Orateur et Tubget Pierre mi  
chault humble secretaire de monseigneur de charolois vostre

On lit sur le verso du dernier :

Vn trepier et quatre croissans  
Par six croix avec sy nains faire  
Vous feront estre congnoissans  
Sans faillir de mon miliaire

Cy fine le doctrinal du temps present

Imprime par Colart manfion a bruges

Suit le monogramme.

Édition excessivement rare, d'un ouvrage satirique, moral et allégorique, en prose, mêlé de vers, lequel a pour auteur Pierre Michault, qui le composa un an avant la mort de Philippe, duc de Bourgogne, à qui il est dédié.

Le quatrain qui le termine indique énigmatiquement d'une manière précise l'année où il fut achevé, et non celle de l'impression, comme l'ont fort mal à propos prétendu quelques auteurs qui en ont voulu faire une édition de 1466. Par un trépied, Michault entend un M; par quatre croissans, quatre C; par six croix, six X; et par six nains, six I, formant ensemble M. CCCC. XXXXXX. IIIII. (1466).

Ceux qui ont le mieux parlé de cet ouvrage sont l'abbé Joly, dans le Mercure, mars, 1741; l'abbé Goujet, dans le tome IX de sa Bibliothèque, p. 345; et Legrand d'Aussy, dans le tome V des Notices des Manuscrits.

On a souvent confondu Pierre Michault avec un Michault Taillevent, poète du même temps.

Le seul exemplaire connu de cette édition appartient à l'auteur de cette Notice; il vient du baron d'Heiss.

H. 271 m. (10 p.)

Il existe d'autres éditions de ce livre. La plus ancienne, après celle de Bruges, est exécutée avec les caractères d'un imprimeur inconnu de Lyon. (48)

Il y en a aussi deux de Genève, l'une sans date, avec quelques additions à la fin, l'autre avec celle de 1522.

Celle-ci a été quelquefois annoncée sous la fausse date de 1528, parce qu'on a pris pour telle le chiffre xxviii qui se trouve sur le titre, et qui indique non la date, mais le nombre des cahiers dont le volume est composé.

## XII.

**La Controverse de Noblesse entre Publius Cornelius Scipion et Caius Flaminius, traduit du latin de Bonus Accursius en françois, par Jean Mielot, petit in-folio.**

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières; contenant 30 feuillets. Le premier commence ainsi au recto :

*Jci commence la controuersie de noblesse plaidoyee entre Publius Cornelius Scipion dune part. Et Gayus flaminius de autre part. Laquelle a este faicte et composee par un notable docteur en loix et grant orateur nomme Surfe de pistoye.*

entre nos anciens maîtres a este fou  
uent dispute de noblesse. Car pluie  
ieurs ont cuidie quelle fust scituee  
en felicite de lignage. Et les autres si ont affer

**On lit au recto du dernier :**

Fin de ceste controuersie de noblesse  
plaidoie entre Publius cornelius scipi-  
on dune part. Et entre Gayus flami-  
nius dautre part.

**On en trouve des exemplaires :**

1. A la Bibliothèque du Roi. C'est celui de M. Vander Cruyce, de Lille.  
H. 257 m. (9 p. 6 l.)
2. Chez l'auteur de cette Notice. Il vient du baron d'Heiss.  
H. 271 m. (10 p.)
3. A la Bibliothèque Mazarine.
4. A celle de la ville de Bruges, exemplaire qui y a été déposé en 1828 par l'auteur de cette Notice.

Dans le Catalogue de Vandamme, 1764, 3 vol. in-8°, vendu 2 fl. 18 sous, il y en a un indiqué enrichi d'initiales peintes en or et en couleurs, ainsi qu'un autre dans celui de Van Asten Delft, La Haye, 1765, in-4°, p. 74, n° 971.

L'auteur de l'original latin de cet ouvrage, qui n'a point été imprimé, s'appeloit Bonus Accursius. Il étoit de Pise, et vivoit vers le milieu du quinzième siècle.

On en doit la traduction françoise à Jean Mielot, chanoine de Saint-Pierre de Lille, et secrétaire de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne.

Le manuscrit qui en existe dans la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, et qui est remarquable par les

miniatures dont il est enrichi, et parmi lesquelles on distingue celle qui représente la présentation du livre au Prince, est terminé par cette souscription :

*Cy fine la controuersie de noblesse plaidoies entre Publius cornelius scipion dune part laquelle a este faite et composee par ung notable docteur en loix et grant orateur nomme Bonne curse de Pistoye puis par le commandement de tres hault tres puissant et excellent prince Philippe par la grace de dieu, duc de Bourgongne de lothf de Brabant et de Lembourg conte de flandres dartois, de hollande, de zeellande et de namur, frise, de salins et de malines a este laditte controuersie ou debat de noblesse translatee en francois par Jo. mielot le moindre des secretaires dicellui seigneur lan de grace mil iiij c xlix.*

On connoît d'autres ouvrages du même auteur, sur lequel on trouve des renseignements dans Paquot, qui le nomme par erreur Miclot (tom. I, p. 370), dans les archives philologiques de M. le baron de Reiffenberg, in-8°, p. 224, et dans le tome V des Notices des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi. (49)

### XIII. .

**Débat entre trois valeureux Princes, petit in-fol.**

Édition en ancienne grosse bâtarde; sans chiffres, réclames, signatures ni initiales; à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières; contenant 9 feuillets. Le premier commence ainsi au recto :

*Cy commee vng debat entre  
trois cheualereux princes  
our ce que cy dessus ou p̄mier traittie a este  
dispute de noblesse par maniere de contro  
uersie entre Cornelius scipion et Gayus flami*

Au recto du dernier sont ces mots :

*Cy fine le debat de trois cheua  
lereux princes.*



Ce petit traité, qui fait suite au précédent, a sans doute été composé par le même auteur, et traduit aussi par Mielot pour le même prince. Il se trouve également dans le manuscrit ci-dessus cité.

L'exemplaire de la Bibliothèque du Roi vient de celle de M. Vander Cruyce.

H. 275 m. (10 p. 2 l.)

Celui qui appartient à l'auteur de cette Notice a été en la possession du baron d'Heiss.

Un troisième a été envoyé, en 1828, par le même auteur, à la Bibliothèque publique de Bruges.

#### XIV.

La Doctrine de bien vivre en ce monde, petit in-folio.

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales; à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières; contenant 42 feuillets. Le premier commence ainsi au recto :

La doctrine de bien viure  
en ce monde.

Este brieue doctrine est ordonne en  
especial pour quatre manieres de  
personnes. Premieremēt pour les  
simples cures et prestres q̄ se mel-  
lent de oyr confession. Secondement pour les

Le dernier finit au verso par ces mots, au bas desquels on aperçoit le monogramme de Mansion :

Explicit cest euvre compile  
par maistre jehan de gerfon :

Ce traité se trouve presque toujours relié avec le suivant.

La Bibliothèque du Roi possède l'exemplaire de M. Vander Cruyce.

H. 275 m. (10 p. 2 l.)

Celui qui appartient à l'auteur de cette Notice vient du baron d'Heiss.

H. 271 m. (10 p.)

Un troisième a été envoyé, par le possesseur du précédent, à la Bibliothèque publique de Bruges.

Un quatrième se trouve dans le manuscrit n° E i de la Bibliothèque publique de Lille.

H. 271 m. (10 p.)

## XV.

### L'Art de bien mourir, petit in-folio.

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales; à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières; contenant 22 feuillets. Le premier commence ainsi au recto :

Ombien que le phylofophe dye en  
son tiers liures dethiqs q̄ de tou-  
tes terribilites la mort du corps  
est la plq terrible. mais la mort  
de lame nest nullement a compa-  
rer a icelle. Tefmoing de ce saint augustin qui

Le dernier, qui ne contient que 12 lignes, finit par les deux suivantes, au bas desquelles se voit le monogramme :

dempteur ihesucrist qui est beneys es siecles des  
siecles Amen.

Cet Art de bien mourir est la traduction du fameux

*Ars moriendi* attribué au cardinal Mathieu de Cracovie, mort évêque de Worms en 1410, et qui fut exécuté plusieurs fois en planches de bois, long-temps avant la découverte de l'imprimerie en caractères mobiles.

Cette traduction a été aussi exécutée en planches de bois. Elle est différente de celle qui se trouve dans le livre imprimé par Verard en 1492, portant pour titre l'Art de bien vivre et de bien mourir.

*The Arte and Crafte to know well to dye*, traduit du français en anglois et imprimé par Guillaume Caxton en 1490, n'est pas non plus le même ouvrage.

L'exemplaire de l'édition de Mansion qui se conserve à la Bibliothèque du Roi, est celui de M. Vander Cruyce, de Lille.

H. 275 m. (10 p. 2 l.)

Celui de l'auteur de cette Notice a appartenu au baron d'Heiss.

H. 271 m. (10 p.)

Un troisième est dans la Bibliothèque publique de Bruges, et c'est un don fait par l'auteur ci-dessus.

Un quatrième se trouve aux archives de Lille, dans le manuscrit n° E i.

H. 286 m. (10 p. 7 l.)

## XVI.

**Le Purgatoire des mauvais Maris, petit in-4°.**

Édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales; à longues lignes, au nombre de 28 sur les pages entières; contenant 15 feuillets. Le premier commence ainsi au recto :

Cy commence le prologue du purgatoire des mau-

uais maris, a la loenge des honnestes dames et de  
moiselles.

agaires long temps que par aventureuse  
fortune me trouuay en leglise saint donas  
en bruges entre plusieurs nobles hommes ensemble

Le recto du dernier, qui ne contient que 19 lignes,  
finit par celles-ci :

bancquet, ouquel fut mis en auant. Mulierem  
fortam quis inueniet.

Cy fine le purgatoire  
des mauuais maris

Le seul exemplaire connu est en la possession de l'au-  
teur de cette Notice. Auparavant il a appartenu à Dufay  
(le Cat. 1725, in-8°, p. 305, n° 2553.) et au chevalier  
Lambert. (Le Cat. 1780, p. 36, n° 433; vendu 6 liv.)

H. 219 m. (8 p. 1 l.)

Ce petit traité a été réimprimé à Paris, avec quelques  
changemens et avec une pièce dans le même genre, par  
Guillaume Nyverd. C'est un in-16, en ancienne bâtarde,  
à longues lignes, de 24 feuillets. Le premier porte ce  
titre :

le purgatoire des mauuais Marys, avec lenfer des mauuaises Fêmes,  
Et le purgatoire des ioueurs de Dez et de Cartes, 2 de tog autres ieux.

Au dernier feuillet verso est le monogramme de Guil-  
laume Nyverd.

Lacroix du Maine, tome I, p. 322, attribue mal à  
propos ce traité à Guillaume Cocquillart. Duverdier,  
tome III, p. 386, rapporte une édition de Lyon par  
Barnabé Chaussard, qui y imprimoit dès 1496.

## XVII.

## L'Abusé en court, petit in-folio.

Édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames ni initiales; à longues lignes, au nombre de 32 sur les pages entières; contenant 45 feuillets. Le premier commence ainsi au recto :

Cy commence vn petit traittie intitule labuse en court fait nagaires et compose par Treshault et trespuissant prince rene roy de fecile de nuples et de iherusalem.

rifote le tresage et prudent philozophe nous a pour doctrine laiffie que aucun bon commencement ou bon moyen est a euure reprouue et non digne daucune loenge et se par semblable continuation nest la fin dicellui labour ad ce correspondant.

Au recto du dernier sont ces vers :

A grant dangier ly homs se vit  
 Qui a present a le court vit  
 Encoires vit a plus grant honte  
 Qui a court vit et point ne monte

Cette édition est incontestablement la plus ancienne de cet ouvrage, qui est ici attribué à René d'Anjou, roi de Sicile, qui certainement n'en est pas l'auteur. Elle doit avoir paru avant celle de Vienne, 1484 (50). Mansion est mort en cette dernière année, et il n'est pas probable que son *Abusé en cour* soit la dernière production de son imprimerie.

L'exemplaire unique se conserve à la Bibliothèque du Roi, et se trouve dans le même volume que les *Advieneux amoureux* et l'*Évangile des Quenouilles*.

Le même exemplaire a successivement appartenu à

Dufay (le Cat. 17, p. 303, n° 2543; vendu 22 liv.), à Gaignat (le Cat. tom. I, p. 442, n° 1749; vendu 39 fr.), à Girardot de Préfond et à M. de Mac-Carthy. (Le Cat. tom. I, p. 440, n° 2843; vendu 445 fr.)

H. 253 m. (9 p. 4 l.)

Il existe une édition de Lyon (51) postérieure aux deux précédentes. Cet ouvrage, en vers et en prose, est analysé dans le tome IX de la Bibliothèque de Goujet.

### XVIII.

#### Les Evangiles des Quenoilles, petit in-folio.

Edition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales; sur deux colonnes de 34 lignes chacune; contenant 21 feuillets. Le premier, qui est à longues lignes de-même que les trois suivans, commence ainsi au recto :

Cy commence le traittie intitule les euangiles des quenoilles faittes en lonneur a exaucement des dames.

aintes gens font au iour dhuy qui alleguent et auortorifent leurs parolles et raifons par les euangiles des des quenouilles qui gaires ne sceuent de quele importance

Le dernier finit au verso, seconde colonne, par la conclusion de l'acteur, terminée ainsi :

quant apresent, pour ma part vn  
autre vendra qui les augmen-  
tera.

**Cette édition des Evangiles des Quenoilles est sans contredit la plus ancienne; elle peut avoir été imprimée vers 1476. Elle est de toute rareté. Il existe plusieurs autres éditions de ce livre, parmi lesquelles on distingue celle**

qui a été faite à Lyon par Jean Maréchal en 1493, citée par Duverdier dans le tome I, p. 559, de sa Bibliothèque, ainsi qu'une autre sans date, in-4°, exécutée avec des caractères dont on faisoit usage dans cette ville vers le même temps, et dont un exemplaire est faussement annoncé dans le Catalogue de la Bibliothèque du Roi (Belles-Lettres, tom. II, p. 29, n° 600) sous la date de 1493.

Non seulement cet ouvrage a été imprimé à Bruges pour la première fois par Colard Mansion, mais il paroît aussi qu'il a été composé dans la même ville, s'il est permis de tirer cette conjecture d'un passage du seizième chapitre de l'Assemblée du Samedi, et que nous rapportons ici en entier :

Le xv<sup>e</sup> chapitre.

Mes amies pour la conclusion finale de mon euangile, ensemble pour l'onneur du faint dimence qui nous approche, ie vous vueil dire un merueilleux secret que pou dhommes scenent. ie vous dy pour certain que les cygoignes qui en leste se tiennent en ce pays et en yuer sen retournent en leur pays, qui est entour le mont de fynay : sont par dela creatures comme nous, et quil appere quelles ayent raison elles donnent toufours et paient leurs dismes a dieu quant elles ont fait des petis de lun diceulx.

Glose. A ceste conclusion affermer se leua dame abreye lenfflée yielle et marueilles, et dist quil estoit vray ce que dame berthe de corne auoit dit. car elle auoit souent oy dire a son tayon, Dais van triere que quant il auoit este a sainte katherine du mont de fynay, et en passant les desers auoit perdu par mortalité toute sa compaignie, il vey de loing vne creature a laquele il ala et commença a demander son chemin en flameng. Ceste creature lui respondi tantost et lui enseigna son chemin et de fait ala longnement avec lui. Et lui deuifa tout son estat, et comment elle estoit cycoigne par deca, et faisoit son nyd en flandres sur lostel de son voisin. Clais qui ceste chose ne voloit croire lui pria quelle lui baillast certaines enseignes affin que fil pouoit iamais retourner au pays quil la remerciaft de sa courtoisie. Adons la cygoigne tira un anel dor quelle auoit recueillie en la place de lez sa maison et lui monstra, et tantost que dais le vey il le recongneut, car

cestoit l'annee duquel il auoit espouse mal anglee sa femme. La cigoigne lui rendy son anel par tel fi quil deffenderoit aux porchiers et vachiers de son hostel quilz ne lui feissent plus de moleste comme parauant ilz auoient acoustume a faire. Et apres ces promesses prift mon tasyon congie et son retourna a Bruges ou depuis vesqui si bien quil estoit gros de xiiij. palmes de tour quant il morut.

L'Évangile des Quenouilles renferme des contes rapportés par des vieilles en filant leur quenouille.

M. Née de La Rochelle (Bibl. instructive, tome X, p. 55) dit, sans citer aucune autorité, qu'ils ont été recueillis par maître Foucquart de Cambray, maître Antoine Duval et Jean d'Arras dit Caron.

On en a une traduction anglaise sous le titre de *The gospels of dystaves, emprynted at Eondon in flete strete at the sygne of the sonne by Wynkyn de Worde*, avec figures.

M. Dibdin en a donné un long extrait dans le tome II, p. 332, de son *Typographical antiquities*, en se servant du rare exemplaire que possède M. Heber, dont la Bibliothèque, aussi nombreuse que choisie, offre une collection précieuse d'autres raretés bibliographiques dans tous les genres.

Le seul exemplaire connu de l'édition de Mansion appartient à la Bibliothèque du Roi. Dans le même volume se trouvent l'Abusé en cour et les Advineaux amoureux du même imprimeur. Ce recueil a été successivement possédé par Dufay (Cat. p. 303, n° 2543; vendu 22 liv. 5 sous), Gaignat (le Catal. tome I, p. 442, n° 1749; vendu 39 liv.), et M. de Mac-Carthy. (Le Catal. tom. I, p. 441, n° 2843; vendu 445 fr.)

H. 253 m. (9 p. 41.)



## XIX.

**Traité des Monnoies, traduit du latin de Nicolas Oresme en françois, petit in-folio.**

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales; à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières; contenant 44 feuillets. Les quatre premiers renferment, 1°. le prologue du traducteur, précédé de ce sommaire :

Cy commence vn petit traitie du commencement et premiere inuention des monnoyes, a q̄l fin elles furent faites, comment on en doit vser. a qui appartient les forgier, empirer ou muer, et quelz inconueniens en peuent venir et fourdre affemble de pluifeurs volumes et puis tranfalte de latin en francois nagaires affin de monftrer le grant deffault et mefus qui au iourdhy fe fait en icelle par les marchans et commune, et que le roy et les p̄nces tolerent et fueffrent dont enfiuurent pluifeurs inconueniēs et damages inreparables, se de brief prouifion et remede ny est mise comme il fera specifie ou proces ci apres

**2°. La table des sommaires.**

Le texte commence ainsi au recto du 5° feuillet :

Cy commence le traitie de la premiere origine et nature du droit des monnoies. Et premierement pour q̄le cause monnoye fut premiers trouuee

Vando diuidebat altiffimus gentes quādo separabat filios Adam constituit terminos populorum iuxta numerum filioꝝ 23.

Quant le treshault et fouuerain dieu omnipotent diuifioit les gens et separoit les filz dadam

Le dernier finit au verso, qui n'a que 12 lignes, par les deux suivantes :

ere volente temerairement condempner ce q̄ bon-  
nement ne se puet impugner ne contredire

Édition de la plus grande rareté, qui n'a point été connue, et dont le seul exemplaire, vendu 670 fr. à la vente des livres de M. Haillet de Couronne en 1811, est en la possession de l'auteur de cette Notice. Les caractères seuls indiquent qu'elle sort des presses de Mansion, qui y a employé ses plus gros caractères.

H. 271 m. (10 p.)

Ce livre renferme la traduction françoise anonyme de l'ouvrage intitulé *de Mutatione Monetarum ac variatione facta per reges*, que Nicolas Oresme composa pour Charles V, et qui parut imprimé pour la première fois à Paris, in-4°, sans date, par Thomas Keet, au commencement du seizième siècle.

Les éditeurs de la Bibliothèque de la France de Fontette (tome III, page 296, n° 33924) ne connoissoient l'existence de la traduction que par le Codicille d'Or qui la cite (p. 8 et 22), et ne savoient pas qu'elle avoit été imprimée.

## XX.

Le Donat Espirituel, par Jean Gerson, traduit du latin en françois par Colard Mansion. *Bruges, Colard Mansion*, petit in-folio.

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames ni signatures; à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières; contenant 18 feuillets.

Le premier, au verso, offre le sommaire suivant, suivi du monogramme de Mansion, le tout en rouge :

Cy commence vn petit traittie intitulé le denat<sup>le</sup> espirituel que fist honnorable et discret maistre Jehan Jarfon en son viuant docteur en sainte theologie et chancelier de paris translats de latin en francois et imprime a bruges par Colard mansion. lequel contient en foy. viij. parties. Et pour le mieulx et plus parfaitement entendre je lay mis par maniere de dyalogue : faignant vn disciple qui demande : et vn docteur le meismes qui le composa q̄ respond. Et qui bien le lira et entendra jl trouuera doctrine moult prouffitabile et deuote pour paruenir au royame pardurable.

Le texte commence ainsi au recto du second feuillet :

Le disciple

Uantes parties doraifons font : Le docteur. Huit. Le disciple. Qui font elles. Le docteur. Congnoissance de sa substance. Congnoissance de sa qualité. Congnoissance des cōmandemens

Le verso du dernier, qui a 14 lignes, finit par les deux suivantes :

ques nos cuers fichiez : ou les vraies joyes sont cest en paradis. Amen.

Cette édition n'est citée par aucun bibliographe. Elle est restée inconnue jusqu'au moment où sir Thomas Phillipps nous a rendu l'utile service de publier le Catalogue des Manuscrits que possède la Bibliothèque de la ville de Lille. Elle se trouve, avec quatre autres éditions de Colard Mansion, dans celui qui est coté E i. (*Codices MSS. in Bibl. pub. de Lille, 1828, in-8°, p. 9.*)

E

Colard Mansion ne s'en dit pas seulement l'imprimeur, mais il s'en déclare aussi le traducteur, en nous avertissant qu'il a converti en dialogue l'opuscule de Gerson, qui ne l'est pas dans l'original, dont la Bibliothèque du Roi conserve une édition ancienne sans date, exécutée à Nuremberg vers 1475, par Frédéric Creuzner.

M. Barrois, membre de la députation du département du Nord, sachant l'extrême désir que nous avions de connoître cette rareté littéraire, s'est empressé de nous en procurer la vue; et, par ce moyen, il nous a mis à même d'en donner une description exacte.

Cet unique exemplaire connu a 286 m. (10 p. 7 l.) de hauteur.

## X X I.

Dionysii Areopagitæ de divinis nominibus liber, etc. *Brugis, Colardus Mansionis*, petit in-fol.

Édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, sur deux colonnes de 34 lignes chacune; contenant 99 feuillets, dont les deux premiers offrent la table des chapitres. Le premier du texte commence ainsi au recto, première colonne :

Quod omnia diuina lux licet  
varie p sūmā benignitatem ad  
creaturā prodeat simplex tamē  
manet neq3 id folū verū et que  
illuſtrat vnum efficit C. i.

Mne datum optimū  
2 oē donū pfectū de  
furfum est descendens  
a patre luminū. Sed  
et candidissime illig  
lucis que a patre motus iniciu3

## DES ÉDITIONS.

67

On lit au verso du 51<sup>e</sup> feuillet :

*Explicit de ecclesiastica iherarchia.*

Au recto du 86<sup>e</sup> :

*Dionisij areopagite de divinis nominibus liber explicit.*

Au verso, 99<sup>e</sup>, première colonne :

*Expliciunt dicte epistole sancti dionisij areopagite : memit scripsisse que sequuntur nominatum que periere.*

Sur l'autre colonne il y a :

*De divinis hymnis.*

*De intellectualibus et sensibilibus.*

*De theologica informacione.*

*De anima de quo li<sup>o</sup>. facit mencionem in iiij<sup>o</sup>. Ca<sup>o</sup>. de di. nobus.*

*De significacione theologia.*

*De legali hierarchia vel sacerdotio.*

*De angelicis proprietatibus de ordinibus.*

*De iusto diuinoque iudicio.*

*Impressum Brugis per Colardum Mansionis :*

Au bas est le monogramme de Mansion.

On en connoît cinq exemplaires :

Un que possède la Bibliothèque du Roi ;

Un autre qui appartient à l'auteur de cette Notice,  
et qui vient des Célestins d'Amiens.

H. 280 m. (10 p. 4 l.)

Un troisième, provenant de l'archevêque de Sens (Laire, index, part. II, p. 6, n° 12; vendu 13 liv. 19 sous), se conserve dans la Bibliothèque de la ville de Bruges, et y a été envoyé par le possesseur du précédent.

Un quatrième a été vendu à Londres en 1826. (*Catalogue of a selection of Books from the Library of a gentleman*, 1826, in-8°, p. 41, n° 605.)

Un cinquième se trouvoit dans la Bibliothèque de M. Deys (le Cat. Bruges, 1829, in-8°, p. 60, n° 831; vendu 140 fr.), et a été acquis par M. Heber.

### ÉDITION SUPPOSÉE.

Hermolai Barbari oratio gratulatoria ad Fredericum III, imperatorem, et Maximilianum electum romanorum regem, in-4°.

Parce que cette oraison est datée de Bruges, Marchand a supposé qu'elle a été imprimée dans cette ville par Colard Mansion en 1486. Il ne savoit pas que cet imprimeur étoit alors mort depuis deux ans.

Il en existe au moins deux éditions, l'une (52) et l'autre (53) faites en Italie, sans nom de ville ni d'imprimeur, et sans date.

---

---

## NOTES.

---

(1) Observations sur la lettre de M. J. G\*\*\*, insérée dans l'Esprit des Journaux du mois de juin dernier, avec une Notice de quelques éditions faites à Bruges par Colard Mansion durant le quinzième siècle. (Esprit des Journaux, novembre 1779, p. 245.)

(2) Recherches sur la vie, les écrits et les éditions de Colard Mansion, imprimeur à Bruges durant le quinzième siècle. (Esprit des Journaux, février 1780.)

(3) Dictionnaire bibliographique choisi, du quinzième siècle. An XIII (1805), 3 vol. in-8°, tom. I, p. 351.

(4) Recherches sur l'origine de l'Imprimerie. Bruxelles, 1810, 2 vol. in-8°, tom. II.

(5) *Bibliotheca Spenceriana*, tom. I, p. 284.

(6) Biographie universelle, tom. XXIV, article MANSION.

(7) L'usage qu'il a toujours fait de la langue françoise dans ses traductions, et la préférence qu'il a donnée pour les imprimer, aux ouvrages écrits dans cette langue, puisqu'il n'en a imprimé qu'un seul en latin, et même l'orthographe du nom sous lequel nous le connoissons, cela, nous l'avouons, nous avoit fait conjecturer qu'il étoit François, au moins d'origine; mais M. Scourion, bibliothécaire et archiviste de la ville de Bruges, qui s'est occupé de recherches sur Colard Mansion, et qui a bien voulu nous communiquer ses observations, se croit autorisé à penser que cet imprimeur est né à Bruges, et qu'il doit être mis au rang des hommes distingués qu'a produits cette ville, autrefois célèbre par son commerce et l'industrie de ses habitans.

D'ailleurs il faut convenir qu'il savoit le flamand aussi bien

que le françois. Les comptes de sa gestion pendant les deux années de son décanat (de 1471 à 1474), rendus dans l'idiome du pays, en sont la preuve; et les flandricismes nombreux remarqués par M. Scourion, dans la traduction du Dialogue des Créatures et dans celle des Métamorphoses d'Ovide, sont pour le savant archiviste une induction que le françois n'étoit pas la langue maternelle de Colard Mansion.

(8) Comptes de Guillaume de Poupet, conseiller et garde des bijoux du duc Philippe de Bourgogne, conservés dans les archives de la ville de Lille. Le quatrième finit au folio 19, en 1450, par cet article :

A Colart Manfion escriptuain pour un liure nome Rouvilion (Romuleon) en vng volume couvert de velours bleu acheté à lui LIIII livres.

Dans l'inventaire fait en 1458, et déposé aux mêmes archives, de la Bibliothèque qui étoit dans le palais du Prince à Bruges, et dont le nombre des volumes s'élevoit alors à 940, ce même manuscrit est indiqué en ces termes :

Ung autre grant liure en parchemin couuert dais de velours bleu intitulé en dehors. C'est le liure Romuleu commençant au fecond feuillet Avynus fit de Bellus et au dernier avant la table france et despaigne.

Ce manuscrit ne se trouve plus à la Bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles. Mais il y en a deux autres du même ouvrage, l'un écrit en 1468, sur vélin, décoré de miniatures, des armes et de la devise *nul ne s'y frotte*, d'Antoine, surnommé le grand Bâtard de Bourgogne, fils de Philippe-le-Bon. Il est relié en bois, couvert de velours vert et jaune. L'autre, qui est aussi sur vélin, et relié en bois, est enrichi d'initiales et des armes de Croy, peintes en or et en couleurs.

Deux semblables manuscrits existoient : le premier en 1724, dans la Bibliothèque du château d'Anet.

Il étoit sur papier, en trois volumes in-folio, avec plusieurs feuillets sur vélin où il y avoit de très belles miniatures.



Il avoit été exécuté à Bruges en 1467, suivant une note manuscrite ajoutée sur la marge de l'exemplaire de ce Catalogue (p. 22), qui est à la Bibliothèque du Roi.

Le second étoit dans celle de M. d'Aguesseau (le Cat. p. 271, n° 4182). Il étoit sur papier, avec des dessins à l'encre de la Chine et au bistre.

Les Bibliothèques qui en possèdent aujourd'hui sont :

1. Le Muséum Britannique. Il se trouve parmi les manuscrits des rois d'Angleterre. Casley, qui le cite (Cat. 1734, in-4°, p. 300), le dit du quinzième siècle, enrichi de peintures.

2. La Bibliothèque du Roi ; en un seul volume, sur vélin, Il se distingue par de curieuses miniatures.

3. La même Bibliothèque. Celui-ci provient de celle de Colbert (Montfaucon, Bibl. tom. I, p. 920, n° 22 et 23). On l'a partagé en trois volumes. Il est écrit sur vélin, et enrichi de miniatures de la plus belle exécution. On en compte 26 dans le premier volume, 40 dans le second. Le troisième, qui devoit en avoir 61, n'en offre que 14 d'achevées ; 26 ne sont qu'ébauchées ou dessinées, et la place que d'autres devoient occuper est restée en blanc.

Tous ces manuscrits contiennent la version française d'une chronique latine en dix livres, portant le titre de *Romuleon, seu de gestis romanorum, ab urbe condita usque ad tempora Constantini*. Elle a pour auteur Robert de Porta de Bologne, qui vivoit dans le quatorzième siècle.

Il en existe deux manuscrits au Vatican. (Montfaucon, Bibl. bibl. tom. I, p. 21 et 86.)

Un troisième, où le copiste attribue mal à propos cette histoire à Benevenutus, auteur d'un *liber augustralis, seu compendium hist. duodecim Cæsarium*, se trouve dans la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, à Paris.

Cette chronique paroît avoir été traduite deux fois en français ; car la traduction vendue en 1450 par Colard Mansion ne pouvoit être celle que fit depuis Sébastien Mamerot ou Manerot de

Soissons, qui, dans son prologue, nous apprend qu'il commença en 1466, à Reims, sa traduction, d'après une chronique composée en latin à Bologne, par un notable et grand-historien, laquelle il entreprit à la prière de Louis de Laval, seigneur de Chastillon et de Gael, lieutenant général du roi Louis XIII, et par aucuns dit le XI<sup>e</sup>, et grand-réformateur des eaux et forêts du royaume de France; gouverneur de la Champagne.

Mamerot s'y qualifie de chapelain et de serviteur domestique de ce seigneur, pour lequel il traduisit, en 1458, la Chronique martinienne, et en 1472, les Passages d'outre-mer par les François.

Le manuscrit du Roi, en trois volumes, commence par le sommaire suivant :

Prologue en la tranflation de Romuleon translate de latin en francoys.

Après ce prologue, suit celui du texte de l'ouvrage, que Robert de Porta dit avoir composé

A l'instance de tres resplendissant chevalier monseigneur Gomore de Albernay espagnol.

Ce Gometio Albornozzo étoit gouverneur de Bologne en 1361.

Voici le commencement de la traduction :

Graces dit en ses epistres que dernier louenge n'est aux hommes avoir pleu aux princes ceste auctorité en fuivant...

Il est terminé par ces mots :

Cesar afin qu'il despouillaft Maxence de l'empire, se passa severus en italie à tout innumbrable multitude de gens par mer et par terre.

Fin du Romuleon loue soit n<sup>r</sup> seign<sup>r</sup> dieu ihesucrist.

(9) Ces lettres étoient enfermées dans une boîte, et conservées précieusement parmi les objets qui appartenoient à la confrérie. C'est ainsi qu'elles sont indiquées au folio 38 recto de l'ancien registre :

Een doese daer de Brieven van onser ghild<sup>e</sup> in syn.

(Une boîte dans laquelle sont les lettres de notre confrérie.)

(10) Cette confrérie paroît s'être légalement formée en 1454, en vertu des lettres dont on vient de parler. On trouve, dans le compte par lequel s'ouvre le registre des recettes et des dépenses depuis 1454 jusqu'en 1523, les noms des confrères qui, afin de subvenir aux premiers frais d'établissement, et ensuite à ceux d'entretien de la communauté, promirent de contribuer chacun pour une somme quelconque une fois payée, ensuite une autre payable de mois en mois, sous le nom d'argent du mois (*maend gelt*). Quelques uns ajoutèrent une troisième somme par forme de supplément ou de don volontaire, laquelle y est désignée par le mot *gracie* (par grâce). Le nombre de ceux qui se cotisèrent, tant hommes que femmes, soit pour l'une soit pour l'autre somme, s'élève, dans ce premier compte, à cinquante, et le total de la recette à 3 livres de gros 3 escalins 9 gros, et celui de la dépense à 3 livres 3 escalins 5 gros.

Ce compte commence par le préambule suivant :

Dit naer volghende es de rekēnighe die jan voude gedaē heeft vande andelinghe die hy ghead heeft int hautgheue en in tontfz vander ghilde van sinte jan Ewāgz die men houd te heechoute Als van de jare jn-ghaende sinjans daghe de feste dag jn meye āno duft vierhondert vier en vichtich tot de vjste dach in meye ā lv.

Itē joris van houbouke van dat hy oerft beloofde xij gr. en noch van maend ghelde iiij f. gr. en noch by hem vā grā x gr. draecht in 'tghene..... v f. x gr.

C'est-à-dire :

Ce qui suit est le compte que Jean Voude a rendu du manient qu'il a eu dans la dépense et dans la recette de la confrérie de Saint-Jean-l'Évangéliste, qui se tient à Heechoute, depuis l'année commençant au jour de Saint-Jean, le sixième jour de mai année 1454, jusqu'au sixième jour de mai année 1455.

Item, Georges van Houbouke, de ce qu'il promet d'abord, xij gros; et de plus, d'argent de mois, iiij escalins; et de plus, de lui par grâce, x gros; porte ensemble, 5 escalins et 10 gros.

A l'article des dépenses, qui consistent principalement en frais

de messes, on trouve un état détaillé, avec leurs prix, de tous les objets de culte, qui furent acquis pour orner et desservir une chapelle particulière que la confrérie avoit dans l'église de l'abbaye d'Eechoute à Bruges, où elle faisoit célébrer l'office divin les dimanches et fêtes, et pour laquelle elle payoit annuellement à l'abbé six escalins.

Cet état porte :

Dit es dat ic jan van voude huutghegheue hebbe binde voor 3 jare jeghe de ontfanck.

It. ghecocht twee latone candelaers cost.....	iiij f.	ij g.
It. twee Ampulle cost.....		xvj g.
It. een Broetwat.....		iiij g.
It. betaelt vā de torflade.....		vj g.
It. de clippel in de Belle te foudereue.....		j g.
It. een paefbart.....		vj g.
It. een scupferine met de voerghele.....	iiij f.	v g.
It. een letrin.....		vj g.
It. de corde in de meffael.....		ij g.
It. om lÿwaet en de rame daert opghemacht was.....		vj g.
It. twee outaerdwalē met naiē en wafchē.....	vij f.	
It. om fayet gordine en lake om een houtaerdelet en liwaet datter in ghewodert es en van maken.....	iiij f.	iiij g.
It. om linte en fringhe.....		vij g.
It. betaelt bordens onse rame te makene.....	iiij f.	
It. M. de Baers als de Rame begūne was.....		iiij g.
It. van cassen te makene end et scrappradeken.....	iiij f.	
It. om twee elle liwaets en fringhe om een witte gordin voort caffin.....		xj g.
It. om x latone ringhē.....		j g.
It. Belaert de smit om de Torflade te anghē en de belle iiij gheanghē twee floten met iiij slotels en slotel an de kiste de gordin roode.....	ij f.	x gr.
It. de bouc daer de rekeninghe in staet.....		iiij g.

C'est-à-dire :

Ceci est ce que moi Jean Voude ai déboursé pendant la précédente année, en raison de la recette.

It. acbeté deux chandeliers de cuivre ; coûte..... 4 esc. 2 gr.

It. deux burettes; coûte.....		16 gr.
It. un serre-pain.....		3
It. payé pour la caisse des flambeaux.....		6
It. pour souder le battant dans la sonnette.....		1
It. un porte-paix.....		6
It. un bassin à quêter, avec l'argent mis à l'avance....	4 esc.	5
It. un lutrin.....		6
It. la corde dans le missel.....		2
It. pour la toile et le châssis sur lequel elle a été montée.		6
It. deux nappes d'autel, avec la couture et le blanchissage.....		7
It. pour un rideau de saie, et draps pour un devant d'autel et toile pour le doubler, et la façon.....	4	4
It. pour ruban et frange.....		7
It. payé à Bordens, pour la façon de notre châssis.....	4	
It. maître de Baers, quand le châssis a été commencé..		4
It. pour avoir fait faire une armoire et une cassette....	3	
It. pour deux aunes de toile et franges, pour un rideau blanc pour la fenêtre.....		11
It. pour dix anneaux de cuivre.....		1
It. payé le serrurier pour attacher la caisse où l'on met les flambeaux, et la sonnette, quatre gonds, deux serrures avec quatre clefs, et une clef pour la cassette, et la tringle du rideau.....	2	
It. le livre dans lequel est le compte.....		4

En 1464 elle possédoit d'autres effets compris dans l'état suivant, qui se trouve au folio 38, verso, à la suite du compte de 1467 à 1468, rendu par Jean Toelnaere, effets qu'il remit à Jean de Klerc lorsque celui-ci devint doyen en 1468.

Dit es al tghuent dat ic jan Toolnaer jan de klerc als deken ghelevert hebbe. eerst in een scrynken daer de ij pelders in zyn en een groot lynlaken.

Ii. de Vane in een Lynlaken gerolt en j. caeuetsfac.

Ii. de ij cruifen met ij cleen staxken en met ij zwarte kleerkins.

Ii. noch een ghewiede dwale die de vrou Cocxs gaf.

Ii. een ghewiede scaelye om messe daer op te doene en noch een quif-pele en dit gaf heer jan Vand. Scaue.

Ii. voort so zyn dit de juweelking die in de kerke zyn.

Eerst ij grote candelaers een Houtaer kleet en j zwart cleet. en ij ghewyede dwalen en ij cleen hant-dwalkins en ij blaauwe gor-

dynen en j scakierde gordyne en een gordyne van lynwade ij loetscouen en ij ampollen j brootvat en j paeftart van yvore j quispele.

II. noch een doese daer de brieuen van onser ghilde inzyn en den bouc van onse ghilde broeders en ghilde znfters.

III. al tghuene dat hier bouen ghescreuen es dat my jan de clerc gheleuert es dat henric wedere, jan de Buzere en noch meer hebbe hem ghelevert alsoo thier navolgt.

II. ald. eerst de brieuē vā onzer p̄doen.

II. een groote sciptscrine onghesloete dat colard māchion gaf.

II. ij ledere custodē om de cruzen daer in te beleden.

II. noch ij ronde custoden om de appels vand. cruzen daer in te befteden.

Item noch ij custodē van houte omē beede de pelders van houte in te befteden.

C'est-à-dire :

Ceci est tout ce que moi Jean Toolnaere ai remis à Jean de Clerc, comme doyen.

Primo, une petite cassette dans laquelle sont les deux draps mortuaires et un grand drap.

Item, la bannière roulée dans un drap et un sac de saie.

Item, les deux croix, avec deux petits bâtons et avec deux petits ornemens noirs.

Item, plus une nappe bénite que la femme Coks a donnée.

Item, une ardoise bénite pour dire la messe dessus, et de plus un goupillon qu'a donné le sieur Jean Vand. Scave.

Item, ensuite voici les petits joyaux qui sont dans l'église.

Premièrement, deux grands candélabres, un parement d'autel, et un autre noir, et trois nappes bénites, et deux rideaux, et deux petits essuie-mains bénits, et deux rideaux bleus, et un rideau à carreaux, et un rideau de toile, deux tiroirs de plomb, deux burettes, et un serre-pain, et un porte-paix en ivoire, un goupillon.

Item, de plus une boîte dans laquelle sont les lettres de notre confrérie et le livre des frères et des sœurs de la confrérie.

Item, tout ce qui est ci-dessus écrit est ce que à moi Jean Leclerc a remis.

Ce que m'ont remis de plus Henri Wedere et Jean de Buzere est ce qui suit :

Item, ainsi premièrement les lettres de notre pardon.

Item, un grand bassin à quêter, non fermé, que donna Colard Mansion.

Item, deux custodes de cuir pour y mettre les croix.

Item, de plus deux ronds custodes pour y mettre les pommes des croix.

Item, plus deux custodes en bois pour y mettre les deux appareils funèbres.

En parcourant le même registre, on voit que cette confrérie étoit composée d'hommes et de femmes dont les diverses professions avoient plus ou moins rapport avec l'instruction première et avec tous les arts et métiers qui concourent à la fabrication et à l'embellissement des livres, tant manuscrits qu'imprimés; aussi y trouve-t-on dénommés des libraires (*librarians et bockverkopers*), des peintres en miniatures (*vinghette makers*), des écrivains et copistes de livres (*scribers et bouc-sscribers*), des maîtres d'école (*scoolemeesters*), des marchands d'images (*prenter-vercoopers*), des enlumineurs (*verlichters*), des imprimeurs soit en planches de bois soit en lettres mobiles (*printers*), des relieurs (*bouc-binders*), des corroyeurs (*riemmakers*), des parcheminiers (*parke-ment makers et fransyn makers*), des faiseurs de houppes (*guispel sniders*), des maîtresses d'école (*scolevrouwen*), des graveurs en caractères (*letter-snyders*), des peintres (*scilders*), des tondeurs de draps (*drooch-scherrers*), des faiseurs d'images (*beelde-makers*).

(11) Voici les endroits du registre où il est fait mention de Colard Mansion :

Compte de 1454 à 1455.

Doyen,  
Jean van de Voude.

Fol. 2, recto, article des recettes :

It. Colinet de Melchien..... ij<sup>e</sup> g. (2 escalins de gros.)

De 1458 à 1459.

Doyen,  
Le même.

Fol. 15, verso, *idem* :

Colaert Monzioen..... xix g. (19 gros.)

Fol. 16, recto, article des recettes :

It. om voorwetene end. ontbiedene (pour prévenir et mander).

It. Colaert Manzioen..... i g. (1 gros.)

Fol. 17, recto, *idem* :

It. Colaert Menchoen en zyn knape (Colaert Menchoen et son garçon)..... xix g.

Fol. 19, recto, reconnaissance de Pierre Maertens, prêtre, receveur de l'abbaye d'Eechoute, pour le loyer de la chapelle (en marge il y a 1458-1459) :

Item noch ontfanghen by den Hand van colard manfyon vjs g. van de jaere een en tfeuentich, gheuallē zeste in meye ā lxxij en noch by den selven vjs g. van de jaer twee en tfeuentich ghevallen den zefte dach in meye in 't jaer drie en tfeuentich.

C'est-à-dire :

Item, encore reçu par les mains de Colard Mansyon 6 escalins pour l'année 1471, échue le 6 de mai 1472 ; et encore du même 6 escalins pour l'année 1472, échue le 6 de mai 1473.

De 1460 à 1461.

Doyen,  
Baudouin Wallins.

Fol. 20, verso, *idem* :

Item ontf. van colaert manfyon..... vi g.  
(Item, reçu de Colard Mansion..... 6 gros.)

Fol. 21, verso :

Item ontf. van Colaert Manfyon..... vi g.  
(Item, reçu de Colaert Mansioen..... 6 gros.)

De 1461 à 1462.

Doyen,  
Le même.

Fol. 26, verso :

It. ontf. van Hannekin te colaert manfyons..... viij g.

C'est-à-dire :

Item, reçu de Jeannette, chez Colaert Mansioens..... 8 gros.



NOTES.

79

It. ontf. van Colaert Manfion..... vj g.  
(Item, reçu de Colaert Mansion..... 6 gros.)

De 1462 à 1463.

Doyen,  
Le même.

Fol. 30, verso, *idem* :

It. ontf. van Colart Manfion..... vj g.  
(Item, reçu de Colart Mansion..... 6 gros.)

De 1464 à 1467.

Doyen,  
Jean Toolnaere.

Fol. 43, verso, *idem* :

It. ontf. van Colaert Monfyoen..... vj g.  
(Item, reçu de Colaert Monsyoen..... 6 gros.)

Fol. 45, recto :

It. ontf. van colaert monfyoen vā vāchī. (van verachter).... vij g.  
(Item, reçu de Colaert Monsyoen, pour arrérages..... 7 gros.)

De 1467 à 1468.

Doyen,  
Le même.

Fol. 52, recto, *idem* :

It. ontf. van colaert monfyoen..... vj g.  
(Item, reçu de Colaert Monsyoen..... 6 gros.)

De 1469 à 1470.

Doyen,  
Jean de Clerc.

Fol. 60, verso, *idem* :

It. colaert manfion..... vj g.

Fol. 67, recto :

Recu par moy colard manchion cōme doyen de ceste année 1471  
commencant le pr. de janvier par jehan de Buyzere, la somme de xiiil.  
1 g. en la presence de Jehan de Tollenaere, Jehan de Clerc Pierre  
Alardin et plusieurs autres.

De 1471 à 1472.

Doyen,  
Colard Mansion.

Fol. 67, verso :

Jhs.  
Johannes. Lucas.  
dit navolghende es dat ic  
Colaerd manchion ontfanghē  
hebbe aengaende onfer ghilde  
beghinneñ den eerfte dach van  
Januarii a° lxxj°. tot lxxij°. eerft  
van nieuwen ghildebroeders ende  
leerkinders.

(Ce qui suit est ce que moi Colaerd Manchion ai reçu concernant  
notre confrérie, commençant le premier jour de janvier anno lxxj°. à  
lxxij. ; premièrement des nouveaux confrères et des apprentis.)

Fol. 68, recto :

Colaerd manchion..... vj g.

Fol. 69, recto :

Dit navolghen es dat ic colaerd manchion voors. uutghegh. hebbe ter  
ghilde behouf.

(Ce qui suit est ce que moi Colaerd Manchion ai payé pour le besoin  
de notre confrérie.)

De 1472 à 1473.

Doyen,  
Le même.

Fol. 70, verso :

Colard Mansion..... vj g.

Fol. 70, recto :

Jhs

johannes lucas

Dit navolghende es dat ic colard manchion  
ontfanghen hebbe als deken van onse ghilde  
beghinneñ den eerfte dach van januarii año  
lxxij°. tot lxxijj°.

C'est-à-dire :

Ce qui suit est ce que moi Colard Mansion ai reçu , comme doyen  
de notre confrérie , commençant le premier jour de janvier année 1472  
à 1473.

Fol. 73, recto :

Dit navolghen es den uytgheue van den auter dat ic Colard Mansion  
voors als deken mitfgaders mynē ghefellē ghilde broeders jan Buzere  
jan de cleric jan Tolnaere jos scheede jan vand'berghe, jan Bernaerds,  
Thibaud, (en meer andere) hebben doen maken die intgheheel ghecoft  
heeft iij lb. g.

C'est-à-dire :

Ce qui suit est ce qui a été donné pour l'autel que moi Colard Mansion  
ci-dessus ai fait faire comme doyen , avec mes collègues confrères  
Jean Buzere, Jean de Clerc, Jean Tolenaere, Joseph Scheede, Jean  
Vanden Berghe, Bernaerds, Thibaud et beaucoup d'autres, lequel a  
coté en tout trois livres de gros.

De 1474 à 1475.

Doyen ,

Joos Scheede.

Fol. 75, recto :

Colaert Manchion..... vj g.

Fol. 80, recto :

Item jorys Caelwaert betaelt van Coellaerts Māschions jaer  
welke gheviel int jaer lxxijj<sup>ten</sup>..... v<sup>s</sup> g.

C'est-à-dire :

Item, Georges Caelwaert, payé l'année de Coellaert Māschion, la-  
quelle échut en l'année lxxijj.

Noch ontfaen over peldergelde Colard Mansioens wyf.

(Encore reçu pour l'argent du poêle (frais funéraires) de la femme  
de Colard Mansioen).....

**F**

De 1482 à 1483.

Doyen,

Lieven de Toolenaere.

Fol. 113, recto :

Van Colaerd Manchioen..... vj g.

De 1483 à 1484.

Doyen,

Willem de Brouwere.

Fol. 117, recto :

Jtē Jēny die m<sup>3</sup> colaert māseon wonēde was voor fiin doot feult. iiij<sup>3</sup> g.  
(Item, de Jenny, qui demeuroid avec Colaert Māseon, pour sa dette de mort, quatre escalins de gros.)

(12) Dans la Notice historique que nous nous proposons de publier sur le seigneur de La Gruthuse et sa famille, nous parlerons de la Bibliothèque qu'il avoit formée.

(13) Voyez p. 81.

(14) Voyez p. 81 et 93.

(15) Esprit des Journaux, février 1780.

(16) Ils sont au nombre de trois, et datés de 1473.

Le premier, imprimé à Alost par Théodore Martens, a pour titre *Speculum conversionis peccatoris magistri Dionysii de Lewis alias Richel*; petit in-4°.

Le second, imprimé par le même et dans la même ville, est intitulé *Æneæ Silvii historia de duobus amantibus*; de même format.

Le troisième a été exécuté à Utrecht, par Nicolas Ketelaer et Gerard de Leempt : c'est l'*Historia scolastica* de Pierre-le-Mangeur.

Nicolas Ketelaer, imprimeur de ce dernier livre, et qui n'est connu, ainsi que son associé, que par cette seule édition portant leur nom, vivoit encore en 1480; ce que nous apprend l'adresse suivante, qui ne se rencontre que dans quelques exemplaires, et

qui se lit à la fin du *Fasciculus temporum* en flamand, imprimé en cette année par Jean Veldener :

Loeff ketelaer woennende tutrecht  
in Loeff bermmakers straet borgher.

Ces deux lignes, placées au-dessus d'un écusson en bois tenu par deux lions, et surmonté de deux autres écussons qui sont ceux de Veldener, feroient croire ou que celui-ci exécuta ce volume pour Ketelaer, ou qu'il en fut le successeur.

Quelques bibliographes, entre autres Visser (*Naemlyst*, p. 1), se sont imaginé que l'introduction de l'imprimerie dans les Pays-Bas étoit antérieure à l'année 1473, parce qu'ils connoissoient l'existence d'un livre imprimé à Anvers en 1472; mais, faute d'avoir vu cette édition, ils ignoroient qu'elle eût des signatures, et on sait que les imprimeurs de la Belgique n'en firent usage que plusieurs années après. C'est donc par une erreur typographique que ce livre porte la fausse date de 1472, erreur qui a été évidemment commise par l'omission d'un x dans la date qui est ainsi exprimée à la fin du volume :

M. CCCC. lxxij.

D'ailleurs, ce qui en prouve encore mieux la non-authenticité, c'est que Mathieu Vander Goes, à qui on doit cette édition, n'a commencé à imprimer qu'en 1482, et qu'on ne connoît de lui aucune édition plus ancienne.

Voici la description de ce livre en flamand, intitulé la Vision de Tondale.

Il est en lettres de forme, sans chiffres, réclames ni initiales, avec signatures; à longues lignes, au nombre de 24 sur les pages entières; contenant 33 feuillets. Le premier renferme la table des chapitres; le second commence ainsi :

Hier beghint een boeck ende es Van ton  
dalus vyfioen ende hoe fijn ziele vten licha  
me ghenomen was.

Nt Jaer ons heren dusent  
hondert ende .xliv. welcke  
iaer was d<sup>3</sup> vierde iaer vā  
Eugenius des paeus ende  
dat ander oecvan den keyser  
Coenraets Jn welken ia  
re oec sinte Malacias biscop starf I sinte ber  
naerts cloester tē claranaus. doe wort dit vy

On lit au recto du dernier :

Hier eyndet en gaet wt een boeck  
van Tondalus vyfioen ende hoe dat  
sijn ziele wt sijn lichaem ghenomen  
was ende is gheprint tantwerpen bi  
mi Mathijs vandergoes Anno. M.  
.cccc. lxxij.

Les caractères sont semblables à ceux avec lesquels le même Mathieu Vander Goes a imprimé, en 1482, *Die spyghel of reghel der kerster ghelove oft der kersten eewe*; et en 1483, *Cordiale de quatuor novissimis*.

Cette édition, quoique d'une date peu reculée, est néanmoins d'une excessive rareté, puisqu'il ne s'en est trouvé jusqu'ici qu'un seul exemplaire. Il appartient aujourd'hui à M. Heber, qui l'acquît dans une vente publique à Londres en 1826. (*Cat. of a collection from the library of a gentleman. Lond., Sotheby, in-8°.*)

Plus anciennement il avoit pour possesseur Verdussen d'Anvers, et après lui les frères Gasparoli, ses compatriotes.

(17) M. Scourion explique de deux manières ce monogramme. Il lui paroît qu'il représente un rébus ou calembourg flamand faisant allusion au nom de Mansion, dont il fait, en l'altérant, deux mots : *maen-soon*, qui signifient en langue flamande fils de la Lune, autrement sortant de la Lune; ou bien ce monogramme, se trouvant placé dans l'échancrure du croissant dont les deux extrémités semblent s'embrasser, il se pourroit qu'on eût voulu dire, dans le même idiome, baiser de la Lune, *maen-soen*.

M. Scourion ne croit pas que le croissant indique l'initiale de Colard : il prétend que ce seroit faire un double emploi que de la prendre pour un C renversé, lettre qu'il voit déjà disposée en sens contraire, au-dessous des jambages de l'M, auxquels elle est adhérente. Les huit croix dont le champ de l'écusson est parsemé sont posées là peut-être pour figurer les étoiles du firmament, au milieu desquelles cet astre est placé.

Lambinet, dans ses *Recherches*, tome I, p. 392, l'a donné gravé d'une manière informe. Il l'est parfaitement dans le tome I, p. 282, du *Bibliotheca Spenceriana*.

(18) La variété d'orthographe qu'on remarque dans le nom de Colard Mansion a porté M. Scourion à croire qu'un Jean Van Menschone, dégustateur et jaugeur de vin, membre de la confrérie de Notre-Dame de Hulsterloo, qui avoit une chapelle auprès de la ville de Damme, à environ une lieue de Bruges, pouvoit être une autre orthographe du nom du même Mansion, et que, par conséquent, il ne seroit pas impossible qu'il fût de la même famille; et on est d'autant plus fondé à le soupçonner, qu'il paroît que souvent les offices de jaugeurs étoient acquis par des écrivains ou copistes de livres, membres, comme Mansion, de la communauté des libraires de Bruges.

Il est fait mention en trois endroits différens de ce Jean Van Menschone; et, bien que son nom y soit écrit de trois manières différentes, M. Scourion ne balance pas à le regarder comme un seul et même individu.

Dans un registre in-folio très bien écrit, en parchemin, en 1427, et qui contient les noms des habitans de Bruges reçus alors dans la confrérie de Notre-Dame de Hulsterloo, il est inscrit, au folio 21, recto, avec la qualification de dégustateur :

Johannes van Menschone wynspueren (c'est-à-dire dégustateur de vin).

Et plus loin, dans le même registre, on le voit sous le même nom, mais diversement orthographié :

Jean Manfchien en zyn wyf (Jean Manfchien et sa femme).

Dans un autre registre en papier, contenant la nomenclature de tous les offices ou emplois qui, en 1440, dépendoient ou étoient à la disposition du magistrat de Bruges, registre qui en outre donne les noms de ceux qui les occupèrent, ce même Jean Menschone est qualifié de jaugeur :

Wynmeter jean Monfchone (jaugeur Jean Monschone).

Et il faut remarquer que l'orthographe d'un de ces trois noms (Manschien) se rapproche beaucoup de celle sous laquelle le nom de Colard Mansion (Malchien) paroît pour la première fois dans le registre de la communauté des libraires de Bruges. Ensuite, pour prouver que les fonctions d'écrivain et celles de jaugeur s'allioient alors ensemble, M. Scourion cite trois de ces jaugeurs qui les réunissoient, et il produit à l'appui de ce qu'il avance les comptes de la ville de Bruges, où, dans ceux de 1492 à 1493, on lit, au folio 32, recto, ce qui suit :

Ontf. van janne van Hesschen den boucscriver ter cause van den coope van eenen wynspuercepe dezer stede toe comende zynde by overlyden van..... 36 liv. g<sup>e</sup>.

C'est-à-dire :

Reçu de Jean Van Hesschen, copiste de livres, à cause de l'achat d'un office de dégustateur de vin, dévoulu à la ville par le décès de..... 36 livres de gros.

Au même folio du même compte :

Item van jan gooffin, boucscriver ter causen van een wynspuercepe der stede toe comenen zynde by de dood van renault de Tilly..... 36 L. g<sup>e</sup>.

C'est-à-dire :

Item, de Jean Goossin, copiste de livres, à cause d'un office de dégustateur de vin, dévoulu à la ville par le décès de Renault de Tilly..... 36 liv. de gros.

Puis, parcourant le registre des libraires de Bruges, il a trouvé que les trois dégustateurs dont il vient d'être question, savoir, Arnaut ou Regnault de Tilly, Jean Van Hesschen et Jean Goos-



sin, avoient non seulement contribué à l'entretien de la communauté, le premier depuis 1463 jusqu'en 1490, et le troisième depuis 1484 jusqu'en 1510, mais que celui-ci en avoit été de plus deux fois doyen en 1486 et 1493, et le second en 1477.

Loin de voir dans les fonctions de dégustateur et celles de copiste de livres peu de rapports entre elles, M. Scourion pense au contraire qu'elles ne pouvoient être mieux remplies que par ceux-ci, attendu qu'il falloit nécessairement savoir bien écrire, compter et tenir des registres de comptabilité.

(19) Dans le registre manuscrit, intitulé *Confrérie de Saint-Jean l'Évangéliste*, 1592, au 16 mars 1742, volume in-folio, on trouve, à l'article de la recette des ouvertures de boutiques durant les quatre années 1618 à 1622 :

Au fol. 82, recto :

Robert mancion..... 6 fous.

Au fol. 84, verso :

Robert mancion..... 3 liv. 4 fous.

Au fol. 95, verso :

Robert manfion, imprimeur..... 1 liv. 4 fous.

Au fol. 107, recto :

Robert manfion, jmprimeur..... 1 liv. 4 fous.

Au fol. 85, recto :

Recepte des deniers de la queste que l'on a faite extraordinairement pour les fleurs du Corfelet.

Paul manfion..... 16 fous.

(20) On croit assez généralement que Caxton, avant d'introduire en Angleterre l'art de l'imprimerie, avoit imprimé sur le continent, et vraisemblablement à Cologne, plusieurs livres avec des caractères qui ne ressemblent nullement à ceux de ses éditions sorties des presses qu'il établit, après son retour, dans l'abbaye de Westminster, et dont le premier est daté de 1477.

Celles qui passent pour avoir été imprimées sur le continent, et toutes avec les mêmes caractères, sont au nombre de quatre :

- 1°. Le Recueil des Histoires troyennes, par Raoul Lefebvre ;
- 2°. Le même ouvrage, traduit en anglais par Caxton lui-même en 1471 ;
- 3°. L'Histoire de Jason, par le même Raoul Lefebvre, et qui est une suite de l'ouvrage précédent ;
- 4°. *The game and playe of the Chess.* (1474).

Du premier de ces quatre ouvrages on n'a découvert jusqu'ici que cinq exemplaires, qui sont, savoir : dans la Bibliothèque du Roi ; de Georges III, au Musée Britannique ; de lord Jersey, dans son château d'Osterly-Park ; de lord Spencer, exemplaire non rogné, provenant de Watson Taylor, vendu 205 liv. st. 16 sh. (le Cat. 1823, Part. II, p. 32, n° 998), et qui a remplacé celui que ce seigneur avoit acquis à la vente du duc de Roxburghe (le Cat. n° 6201, vendu 116 liv. 11 sh.), et dans lequel il manquoit 30 feuillets entre les folio 29 et 59, ainsi que le 119<sup>e</sup>.

Ce dernier exemplaire avoit passé dans la Bibliothèque de M. Dent, d'où il est sorti en 1817 (le Cat. Part. II, p. 74, n° 1242 ; vendu 36 liv. 10 sh.), pour devenir la propriété de M. Heber.

**Le nombre des exemplaires connus du second est beaucoup plus considérable. On en compte environ douze, dont deux seulement sont complets. Ceux de M. le marquis de Bath et du Muséum Britannique, exemplaires de Georges III.**

**D'autres plus ou moins complets se trouvent chez lord Spencer,** exemplaire qui a successivement appartenu à Tutet et à Austin ; dans la Bibliothèque de M. le duc de Devonshire, exemplaire de Roxburghe ; de Sion-Collège à Londres ; d'Oxford et de Cambridge.

Celui qui a été vendu à Londres en 1826 (*Cat. of a selection from the library of a gentleman. Lond. Sotheby*, p. 77, n° 1220) étoit imparfait au commencement et à la fin. Il se conserve maintenant à la Bibliothèque du Roi.

Dans l'exemplaire de M. Hebert, récemment vendu à Londres (son Cat. 1829, in-8°, p. 381, n° 6925), il manquoit six feuillets, et quatre étoient manuscrits.

Les seules Bibliothèques où l'on voit des exemplaires du troisième sont, en France, la Bibliothèque du Roi et celle de l' Arsenal, et en Angleterre, celle d'Eton-College.

Les exemplaires du quatrième appartiennent à lord Spencer, au duc de Devonshire, au Musée Britannique, exemplaire de Georges III, et au comte de Pembroke.

Un autre, où se trouvent plusieurs feuillets refaits à la plume, a été vendu en 1826 à Londres. (*Cat. of a selection from the library of a gentleman. Lond. Sotheby, p. 40, n° 597.*)

(21) Les Anglois avoient alors à Bruges un consulat. La maison consulaire existoit encore dans toute son intégrité du temps de Sanderus, qui en a fait graver une vue dans son *Flandria illustrata*, tome II, p. 39. M. Dibdin, qui a pensé avec raison que Caxton avoit rempli dans cette ville les fonctions de consul, et que par conséquent il avoit habité cette maison, en a donné aussi une gravure dans le tome I, p. lxxxviiij, de ses Antiquités typographiques d'Angleterre; et il verra sans doute avec plaisir, par la pièce suivante qu'il ne connoissoit pas, et où son compatriote est qualifié de *maître et gouverneur des marchands de la nation angloise*, qu'il ne reste plus aucun doute sur sa conjecture.

Extrait du registre des jugemens civils des échevins ou du magistrat de la ville de Bruges, de 1465-1469, fol. 204, verso :

Comme Daniel F. Adrien dit Scepheer Daniel demandeur d'une part et Jeroneme Vento pour et ou nom de jaques Dorie marchand de jennes deffendeur d'autre part, se soient soubmis et compromis de toutes les differences qu'ils avoient ensemble ou des sentence, ordonnance et arbitraige de Willem Caxton marchand d'angleterre maïstre et gouverneur des marchans de la nation d'angleterre par deça, et de Thomas Perrot comë en arbitres arbitrateurs amiables compositeurs et communs amis, promettent les dites parties et chacun d'eulx de bien et loyalement entretenir, observer et accomplir tout ce que par les dits

arbitres seroit sur les dites differences des sentences ordonné et arbitré sans faire ou venir a l'encontre en aucune maniere, et que lesd. arbitres aient oy les raisons des dites parties, et sur ce ordonné leur sentence et ordonnance lesquelles ils ont rapporté en la plaine chambre des echevins de Bruges, ont esté publié ausdites parties, parceque le dit Willem Caxton s'estoit necessairement retrait de la dite ville de Bruges, est il que par la dite plaine chambre deschevins de Bruges les dites parties ont esté appellées et sont comparus aufquels a esté dit et signifié l'arbitrage et ordonnance dedits arbitres qui estoit et est tel comme sensuyt, affavoir que ledit Jeroneme Vento pour et ou nom dudit Jaques Dorie payera audit scepheer daniel, en argent comptant et promptement la somme de iiiij liv. gr. et que ledit Jeroneme ou nom que dessus, prestera aud. scepheer daniel autres iiiij liv. gr. parmi toute voyes bonne caution et seurte que ledit Scepheer Daniel devra donner aud. Jeroneme Vento de lui rendre et payer lad. somme de iiiij l. gr. qu'il lui aura prestée, en dedans les premiers quatre voyages que ycelluy Scepheer Daniel fera a toute sa neif en quelque pays que ce soit, affavoir à chacun voyage une livre de gros, pourveu aussi que en cas que led. Scepheer Daniel ne fessit aucun voyaige avec sad. neif en dedans fix mois prochain venant que alors led. Scepheer Daniel ou ses pleges seront tenus de payer et restituer aud. Jeroneme Vento sans que led. Jeroneme sera tenu de attendre les autres payemens dessusnommez, a l'observation de laquelle sentence ordonnance et arbitraige lesd. parties et chacune d'elles ont esté par lad. plaine chambre des echevins de Bruges esté condampnez. actum xij<sup>a</sup> maij 3<sup>o</sup> lxix

(22) En voici le relevé :

### Compte de 1454 à 1455.

#### Recettes.

Fol. 2, verso :

It. jan Bortoen beloofst (promet)..... vj gros.

1455 à 1456.

Fol. 9, verso :

Jan Bortoen..... vj gr.

Fol. 10, recto ;

jan Bortoen..... vj gr.

## Compte de 1458.

Fol. 15, verso :

Jan Bortoen..... vj gr.

## Compte de 1458 à 1459.

Fol. 17, verso :

Ii. meest (maitre) Jan Bortoen..... vj gr.

## Compte de 1460 à 1461.

Fol. 20, verso :

Ii. ontf. (reçu) van meest. (de maitre) Jan Bortoen..... vj gr.

Fol. 21, verso :

Ontfaen van meest. (reçu de maitre) Jan Britoen..... vj gr.

Fol. 22, verso :

Item ontf. van de doot van meest Jan Britoens wive (reçu de la mort de la femme de maitre Jean Britoen)..... xiiij gr.

Fol. 25, recto :

Item meest. jan Bortoen..... v gr.

## Compte de 1461 à 1462.

Fol. 27, recto :

Ii. ontf. van Jan Britoen..... vj gr.

## Compte de 1462.

Fol. 30, recto :

Ii. ontf. van meest. Jan Briton..... vj gr.

## Compte de 1464 à 1467.

Fol. 42, recto :

Ii. ontf. van meester Jan Britoen..... iiij gr.

Fol. 43, verso :

II. ontf. van meester Jan Britoen..... iiij gr.

Fol. 44, verso :

II. ontf. van meester Jan Britoen..... iij gr.

Compte de 1467 à 1468.

Fol. 52, recto :

II. ontf. van meester Jan Britoen..... iiij gr.

Compte de 1469 à 1470.

Fol. 60, verso :

II. meester Jan Briton..... iiij gr.

Compte de 1471 à 1472.

Fol. 68, recto :

Meest. jā Breton..... iiij gr.

Compte de 1474 à 1475.

Fol. 74, recto :

Meester Jan Britoen..... iiij gr.

Fol. 74, verso :

Meester Jan Brytoen..... iij gr.

Compte de 1475 à 1476.

Fol. 82, verso :

Meester Jan Britoen..... iiij gr.

Compte de 1476 à 1477.

Fol. 87, verso :

Meester Jan Briton..... iiij gr.

## Compte de 1478 à 1479.

Fol. 98, recto :

Meeſter Jan Bortoen.

## Compte de 1479 à 1480.

Fol. 102, recto :

Meeſter Jan Bortoen..... iiij gr.

## Compte de 1480 à 1481.

Fol. 105, recto :

Meeſter Jan Bortoen..... iiij gr.

Fol. 105, verso :

Meeſt. Jan Bortoen..... iiij gr.

## Compte de 1481 à 1482.

Fol. 109, verso :

Meeſt. Jan Britoen..... iiij gr.

## Compte de 1482 à 1483.

Fol. 113, recto :

Meeſter Jan Britoen..... iiij gr.

## Compte de 1493 à 1494.

Fol. 140, verso :

ii. de doot ſchult van meeſt. Jan Borton boue alle coſtens (item,  
la dette de mort de maltre Jan Borton, au-deſſus de tous les  
frais)..... xv gr.

## Compte de 1504.

Fol. 153, recto :

ii. de doot ſeult van de wedewe Bortoens bouen coſten (item,  
la dette de mort de la veuve Bortoen, outre tous les frais)... xj gr.

(23) Voici la description de ce rare volume :

Petit in-4°, édition en ancienne bâtarde, sans chiffres ni réclames, avec minuscules en place d'initiales; à longues lignes, au nombre de 25 sur les pages entières, contenant 30 feuillets. Le premier, au recto, commence par ce sommaire en rouge :

Est cy la coppie des deux grans ta  
blaus l'esquelz tout le cōtenu de ce  
liure est en escript. qui sōt atachiez  
au dehors du coeur de leglise nre dame de te  
rewane l'au coste deuers midi pour llstructi  
on et doctrine de tous xpiens et xpīennes  
de quelconque estat quilz soient. Laquelle  
doctrine et instruction fut composee en l'us  
niuersite de paris l'par tressaige a tressdiferet  
hōme. et maistre en diuinite. Maistre iehñ  
iarson l'chancelier de nre dame de paris. Et  
ce a la requeste et priere l'de nre reuerend  
pere en dieu monseigneur leuesque de tere  
wane. nomme maistre mahieu regnault  
dōt nre seignr ihūcrist veulle auoir lame.

Le texte commence immédiatement ainsi :

Estre brieue doctrie est ordōnee  
pour quatre manieres de pson  
nes. Premièrement pour les  
simples curez prestres qui se  
mellent de oyr confessions.  
Jtem pour les simples personnes autres.

Au verso du dernier on lit :

Explicit feliciter.

Aspice presentis scriptura gracia que fit  
Confer opus opere. spectetur codice codex  
Respice q̄, munde. q̄<sup>3</sup> terce. q̄, q̄<sup>3</sup> decore  
Imprimis hec cuius brugēsis brito Johānes  
Jnueniēs artem nullo monstrāte mirādam  
Instrumēta quoq<sup>3</sup> non minus laude stupēda



Ce petit ouvrage, à en juger par ses caractères, qui sont entièrement semblables à ceux avec lesquels Jean Veldener a imprimé, à Utrecht, en 1480, le *Fasciculus temporum* en flamand, doit avoir paru vers la même époque.

L'exemplaire que possède la Bibliothèque du Roi est jusqu'ici le seul connu. Il a été acquis en 1824, à la vente des livres de M. Meerman (Bibl. Meermannia, tom. I, p. 40, n° 205; vendu 510 fl.), qui lui-même l'avoit acheté pour 8 florins à celle de Major (le Cat. Mechliniæ, 1767, in-8°, tom. II, p. 496, n° 6913).

(24) Ce petit volume in-8° est imprimé en lettres de forme, avec signatures, sans chiffres, réclames ni initiales; à longues lignes, de 15 à la page, et composé de 24 feuillets ornés de 23 figures gravées en cuivre, et imprimées au verso de chaque feuillet. Le premier, au recto, contient ce qui suit :

Um secundum sanctos doctores  
nichil ita placitū est dño deo. nec  
domini meditorū vite eterne. q̄, eū gra  
tiarū actione meditari dominicā passio  
nem Insuper inter deuotas et meritori  
as orationes precipue excellentie locum  
tenet Rosariū virginis marie : Hinc est  
q, in presenti libello impresso posui figu  
ras ad deuotionē excitātes de passione  
xp̄isti cum alia figurā Rosarij v'ginis  
gloriose Hoc tamen sciendū q, vbi poni  
tur figura beate virginis in solis radijs  
debet legi Pater noster : et Ave Maria  
et coram alijs figuris ter Ave Maria ā  
te quālibet Et sic est cōplemētū rosarij.

Le verso du dernier est terminé par cette souscription :

Impressum brugis per me Heynricum  
de Ualle Anno dñi M. CCCC.  
Tentio Decima die mensis Martij.

Le seul exemplaire connu, qui vient de la Bibliothèque de

Henri Vanden Block, chapelain de Saint-Michel et de Sainte-Gudule à Bruxelles, appartient à l'auteur de cette Notice.

(25) Dans le registre si souvent cité, il est fait mention, au folio 13, recto, sous l'année 1457, d'un Dieric de Prentere (Didier l'imprimeur).

Au folio recto, année 1458, le même est nommé Dieric F. Jan de Prentere (Didier, fils de Jean l'imprimeur).

Sous l'année 1485, on trouve un Piet. de Prentere (Pierre l'imprimeur).

En 1495 et 1500, un Daniel de Prentere.

En 1502, un Pieochon Maes Pentere.

En 1502 fut reçu Govaert Bac Prêt en boucvercoper tAntwerpen (Govaert Bac, imprimeur et libraire à Anvers).

A l'époque de 1457 et 1458, les deux premiers imprimeurs nommés ci-dessus ne pouvoient être que des imprimeurs de livres en planches de bois, et c'est peut-être à un de ces imprimeurs qu'il faut attribuer une Bible dont il est parlé dans les recettes du même compte, où on lit ce qui suit :

It. van gracie by moriffes van de Bible, xij gr. (par grâce, de Morisses, de la Bible, 12 gros).

It. ontfaen van den inghelsman ter cause van moriffes Bible xij gr. (reçu de l'Anglois, à cause de la Bible de Morisses, 12 gros).

It. noch ontfaen iiij gr. (encore reçu 4 gros).

On ne pense pas qu'il soit ici question d'une Bible entière manuscrite, à cause de la modicité du prix auquel ce livre fut acheté, mais d'une Bible des pauvres gravée en bois ou manuscrite, et qui ne consiste ordinairement qu'en 40 ou 50 feuillets.

(Page 17, ligne 7). Description de l'édition latine de la Pénitence d'Adam :

Édition in-4°, en lettres rondes, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales ; à longues lignes, au nombre de 29 sur les pages entières ; contenant 8 feuillets. Le premier commence ainsi au recto :

De creatione Ade et formatōe Eue  
ex costa eius. Et quomodo decepti  
fuerunt a serpente.

Ost casum luciferi qui superbia inflatus  
ait ponā fedem meā in aquilonem zero  
similis altissimo. Deus ante summe boni  
tatis uoēs hominē esse p̄ticipem regni sui. Adā

Le verso du dernier finit ainsi :

sed regnābūt per infinita secula seculorū. Amē.

Vita Ade et Eue absoluta est feliciter.

Voiç les sommaires des chapitres :

1. De creatione Ade et formatōe Eue  
ex costa eius. Et quomodo decepti  
fuerunt a serpente.
2. Quōmodo deus post transgressionē  
mādati uocauit eos et maledixit ser-  
penti et eis et eiecit nos d' paradiso.
3. Quomodo Adam et Eua post expul-  
sionem de paradiso querentes unde  
uiderēt <sup>sic</sup> nihil inuenerunt.
4. De penitentia Ade et Eue.
5. Quomodo aqua Iordāis et omnia ani-  
mātia eius planxerūt cu<sup>3</sup> Adam. Et  
quō diabolus iterū deceptit Euam.
6. Quomodo dyabolus nolens ado-  
rare Adā similitudinē et ymagi-  
nē dei deiectus ē de gl'ia sua.
7. Adam perfeuerāte in penitentia Eua  
cognoscens se denuo deceptam. iuit  
uersus occasum solis. Et cū appropi-  
quasset tempus<sup>9</sup> pariendi supplicauit  
luminaribus celi ut nuntiarēt dolorē  
suum Ade. Et quomodo duodecim  
angeli missi fuerunt ad eam.

G

## NOTES.

8. Quomodo Michahel ducens eos ad orientem ostendit eis quomodo laborarent ⁊ qualiter Chaim interfecit Abel.
9. Quomodo Adam ante mortē<sup>3</sup> eius cōuocauit omnes filios suos qui erāt in numero .xv. milia uirorū absq<sup>3</sup> mulierib9. Et quid dixerat illis.
10. Quomodo Adā p̄cepit Aue et filio suo seth ut irent ante portas paradisi ⁊ plangerent in conspectu dei.
11. Quomodo Angelus domini Michahel apparuit ei : et quid dixerit illis dans eis ramusculū triū foliorum d' arbore sciētie boni et mali.
12. Reuersis illis retulerūt r̄sum angeli Ade. Et quid Adam dixerit Eue.
13. Quō Adā misit filiū suū Seth pro ramusculo triū folioꝝ que<sup>3</sup> misit sibi āg'9. Et rogauit seth ut plātar<sup>3</sup> eū ad caput suū
14. De miraculis que Adā moriente acciderūt E quō Michahel angelus domini corpus eius sepeliuit. Et Seth filius eius ramusculum ad caput eius plantauit. 28.
15. De ramusculo plātato ad caput Ade.
16. Quomodo Eua instante morte eius cōuocauit omnes filios et dixit eis ut scriberent uitiā eoꝝ ⁊ que audierunt et uiderunt ab eis in tabulas lapideas ne p̄iret memoria primorū parentum.
17. De morte Eue sepultura eius ⁊ apparitione Michahelis archangeli.\*

Les caractères sont semblables à ceux avec lesquels Jean

Gensberg a imprimé, à Rome, en 1473, *Bartholomei de Saxoferrato consilia*, in-folio.

L'édition en lettres rondes, indiquée par Gemeiner (*Nachrichten von der Regensburgischen stadts Bibliothek befindlichen Buckern*, p. 293) et par Sardini (l'App. de son *Esame*, p. 104), et ne consistant qu'en six feuillets, doit être une édition différente.

Une troisième édition, dont les pages ont 33 lignes, imprimée à Rome par Étienne Planck, se conserve à Vienne, dans la Bibliothèque impériale.

(27) Ce livre, qui est fort rare, et dont un exemplaire appartient à lord Spencer, consiste en 32 feuillets et en 64 figures gravées en bois, au bas de chacune desquelles on lit quatre vers flamands qui en expliquent le sujet. M. Dibdin (*Bibliot. Sp.* tom. III, p. 348) en a reproduit sept et donné tous les quatrains avec une traduction angloise vers pour vers. Il y a des signatures. Le recto du premier feuillet est blanc. La première figure se trouve au verso, et la souscription suivante, dont M. Dibdin a donné le *fac-simile*, est imprimée sur le verso dernier.

Dit is ghemaect in die goede stede van culen  
borch Jnt iaer ons heren M. CCCC. en lxxxiiij.  
opten seften dach van maerte by my ian veldener

G. L.

Les caractères sont ceux avec lesquels le même Veldener a exécuté, à Utrecht, en 1480, l'édition flamande du *Fasciculus temporum*.

Les lettres initiales par lesquelles la souscription rapportée ci-dessus sont, selon toute apparence, l'abréviation des mots *God lof*, Dieu soit loué, ou peut-être aussi celles de son Gerard Leeu.

L'exemplaire qui a appartenu à Crevenna (son *Cat.* 1775, in-4°, tom. I, p. 36, et édition de 1789, tom. I, p. 45, n° 183) avoit été acquis pour 60 fl. par le marquis de Donegall. Il appartient aujourd'hui à lord Spencer, et vraisemblablement c'est celui de Gockinga dont parle le baron de Heineke. (*Idée d'une collection d'Estampes*, p. 461.)

C'est à présent dans la Bibliothèque de M. Van Hulthem, à Gand, que se conserve l'exemplaire que possédoit l'abbé Ghesquière. (Notice de ses anciennes éditions, in-8°.)

(28) Ce manuscrit se conserve à la Bibliothèque du Roi. Il porte le n° 8507, et est annoncé dans le t. IV des Manuscrits latins, sous le titre suivant :

Codex chartaceus, quæ continetur liber inscriptus, contemptus subtilimitatis de sole et luna, autore magistro Nicole, qui dicitur Pergaminus, ibi autem finguntur folis et lunæ, Planetarum, plantarum, animalium, aliorumque id genus mutua inter se diffidia, ex quibus author, mythologorum vestigiis, infistens, non contemnenda erunt præcepta. Is codex decimo quartæ sæculo exaratus videtur.

Il n'est pas hors de propos de faire remarquer que c'est dans le soixante-huitième dialogue, intitulé de l'Oiseau *Pilgardus*, et un autre nommé *Alietus*, qu'on a découvert le nom de l'auteur du *Gesta Romanorum*, qui a été l'objet de recherches infructueuses de plusieurs littérateurs, entre autres de Warton (*Hist. of English Poetry*, in-8°, tom. I, p. clxxvij-cclxix) et de M. Douce (*Illustrations of Shakspeare*, in-8°, tom. II, p. 335-428).

Voici le passage où se trouve indiqué cet auteur jusqu'ici inconnu :

Elimandus in gestis romanorum.

Quelques auteurs, qui ne citent aucune autorité, ont attribué ce livre à Pierre Berchoire.

(29) Les quatre plus anciennes, et que possède la Bibliothèque du Roi, sont les suivantes :

I. *Goudæ*, Gerard Leeu, 1480.

Petit in-folio, édition en lettres de forme, sans chiffres ni réclames, avec signatures, minuscules en place d'initiales, et 123 figures en bois au simple trait ; à longues lignes, au nombre de 34 sur les pages entières ; contenant 102 feuillets. Les 9 premiers renferment, 1°. le prologue, qui commence ainsi au recto du premier feuillet :

refacio I librū qui dicit̄ dyalog⁹ creaturarū moralizat⁹  
 omni materie morali iocūdo et edificatiuo modo applica-  
 bilis Incipit feliciter

Le texte commence au recto du dixième feuillet, qui est orné d'une bordure en bois.

Au recto du dernier est cette souscription, que précèdent les armes de la ville de Tergoud, accompagnées des deux écussons de Gerard Leeu :

Prefens liber Dyalogus creaturarum appellatus iocundis  
 fabulis plenus Per gerardum leeu in opido goudenfi incept⁹  
 munere dei finitus est Anno domini millesimo quadringentes-  
 simo octuagesimo mensis iunij tertia.

G LEEU

Cette souscription se trouve gravée dans les Origines typ. de Meerman, tome II, pl. VIII.

## II. *Goudæ*, Gerard Leeu, 1481.

Petit in-folio, édition en lettres de forme, sans chiffres ni réclames, avec signatures, minuscules en place d'initiales, et 123 figures en bois au simple trait; à longues lignes, au nombre de 34 sur les pages entières; contenant 102 feuillets. Les 9 premiers renferment, 1°. le prologue, qui commence ainsi au recto du premier feuillet :

refacio in librum qui dicitur dyalogus creaturarum mo-  
 ralifat⁹ omni materie morali iocundo et edificatiuo mo-  
 do applicabilis Incipit feliciter.

2°. Une table des dialogues; 3°. une seconde des matières.

Le premier feuillet du texte, qui commence au dixième feuillet, est entouré d'une bordure en bois.

Au recto du dernier est cette souscription, précédée des armes de la ville de Tergoud, au haut desquelles sont les deux écussons de Gerard Leeu :

Prefens liber Dyalogus creaturarum appellatus iocundis fa-  
 bulis plenus Per gerardum leeu in opido goudenfi inceptus  
 munere dei finitus est Anno domini millesimo quadringentes-  
 simo octuagesimo primo mensis iunij die sexta.

III. *Colonia*, Conradus de Homborch, 1481.

Petit in-folio, édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales; sur deux colonnes de 41 lignes chacune; contenant 62 feuillets. Le premier commence au recto, colonne première, par ces lignes, dont les 7 premières sont en lettres de forme :

Prefatio in librū qui dici  
tur dyalogus creaturaru<sup>3</sup>  
moralizatus : omni materie  
morali iucūdo ⁊ edificatiuo  
modo applicabilis Incipit  
feliciter.

uoniā sicut  
testatur Jsidorus  
I libro de sūmo bo  
no libro primo ca  
pi. quarto. dicēs.  
q, ex pulcritudie  
circumscripte nature ostendit no

On lit au verso du dernier, seconde colonne :

Prefens liber dialogus creatura  
rum appellatus : iocundis fabulis  
plenus : industria ⁊ expensis Con  
radi de homborch incole colonieū.  
inceptus ⁊ finitus est. Anno domi  
ni millesimo q̄dringentesimo octo  
gesimo primo mēsis octobris die  
xxiiij.

(30) *Dialogus Creaturarum. Belgicè, Tergoud, 1482.*

Petit in-folio, édition en lettres de forme, sans chiffres ni réclames, avec signatures, minuscules en place d'initiales, et 123 figures en bois; à longues lignes, au nombre de 34 sur les pages entières; contenant 125 feuillets. Les 6 premiers renferment, 1°. le prologue, qui commence ainsi au verso du premier :



Hier begint dat prologus d3 is voorspraec int boec d3 ghebietē is dyalog9 creaturā dat is twispraec d'creaturē dat mē nadē geestelike sin in vroliker en stichtiger manierē applicerē mach tot allen materien daer die mensch in gheleert mach worden.

2°. La table des dialogues.

Le premier feuillet du texte est orné d'une bordure.

On lit au bas des armes qui sont sur le recto du dernier :

Hier is volcyndet hider graciens goods een boec ghebietē dialogus creaturarum Dat vol is vā ghenoechlike fabulen Die oeck profitelic syn tot leringhec der menschen Eū is volmaet ter goude in hollāt bi mi gheraert leeu præter ter goude op sin te ians baptisten auōt in iunio Jat iaer M. CCCC. lxxxij.

IV. *Goudæ*, Gerard Leeu, 1482.

Petit in-folio, édition en lettres de forme, sans chiffres ni réclames, avec signatures, minuscules en place d'initiales, et 123 figures en bois; à longues lignes, au nombre de 34 sur les pages entières; contenant 102 feuillets. Les 9 premiers renferment, 1°. le prologue, qui commence ainsi au recto :

refacio I librū qui dicit dyalog9 creaturā moralizat9  
omni materie morali iocūdo et edificatiuo modo applicabilis Incipit feliciter.

2°. La table des dialogues; 3°. celle des matières.

Le premier feuillet du texte n'a point de bordure.

On lit au recto du dernier, au-dessous des armes :

Prefens liber Dyalogus creaturarum appellatus iocundis fabulis plenus Per gerardum leeu in opido goudenfi incept9 munere dei finitus est Anno domini millesimo quadringente simo octuagesimo secundo mensis augusti die ultima

(31) Elle est annoncée ainsi dans un Catalogue de livres dont la vente s'est faite à Londres en 1826 (le *Cat. Sotheby*, in-8°, p. 35, n° 521) :

Dialoges of creatures moralysed applyably and edificably to every mery and jocunde mater. with singular wood Cuts, without date in-4°.

(32) Cet ouvrage est intitulé *Apologi Creaturarum*. C'est un petit in-4° dont les quatre premiers feuillets renferment le titre gravé dans un frontispice, une dédicace de Jean Meerman au médecin Jean Aviarius de Middelbourg, la table des apologues et le sujet du premier. Le texte consiste en 65 feuillets numérotés, qui contiennent le même nombre de figures. Un dernier feuillet non chiffré porte :

EXCVDEBAT GERARDO  
IVDAE, CHRISTOPHORVS  
PLANTINVS.

(33) Le Dialogue des Créatures, trad. (par Colard Mansion). *Gouwe, Gerart Lyon, 1482.*

Petit in-folio, édition en lettres de forme, sans chiffres ni réclames, avec signatures et minuscules en place d'initiales, et 121 figures en bois gravées au simple trait; à longues lignes, au nombre de 35 sur les pages entières; contenant 101 feuillets. Les 6 premiers renferment, 1°. le prologue, qui commence ainsi au verso du premier :

Rologue ou liure qui est nomme le dyalogue des creatures moraligie. a toute matere morale par ioyeuse proufitable et edificatiue maniere applicable.

Omme tesmoigne yfidoire en son liure du souuerain bien par le beaulte de la creature nous demōstre dieu que entendre ne cōprēdre ne poons vne partie et porciō de la beaulte affin que cōme ꝑ les creatures nous nous sōmes de luy aduertis et separez puissons par icelles con-

2°. La table des chapitres.

Au verso du dernier est cette souscription, suivie des deux écussons de Gerard Leeu liés ensemble :

Chy fine ce present liure appelle Dyalogue des creatures plain ioyeuses fables et pourfitables pour la doctrine del hōme. Commencie et finy par la grace de dieu par gerart lyon demourant en la vile de gouwe en hollande le xx. iour d'auril lan mil CCCC lxxxij. :

On n'en connoît qu'un seul exemplaire, qui vient de la Bibliothèque du capitaine Michiels (son Cat., ann. 1774, 2 vol. in-8°), et qui se trouve maintenant à la Bibliothèque du Roi.

La seconde édition est de Lyon, 1483. Dufay (Bibl. Fayana, n° 519, p. 64) en possédoit un exemplaire.

(34) *La Destruction des Vices. Paris, Michel Lenoir, 1505.*

Petit in-4°, en ancienne bâtarde, sur deux colonnes, avec figures en bois. Prél. 4 feuillets, contenant, 1°. le titre suivant :

LA destruction des  
Vices et enseigne  
ment des vertus moralize. Nouuellemēt imprime.

2°. le prologue; 3°. la table des chapitres; 4°. une figure en bois.

Texte, 76 feuillets. Au verso du dernier, seconde colonne, se lit cette souscription :

¶ Cy sine ce present liure  
appelle la destruction des  
vices : plain d'ioyeuses fa  
bles & prouffitables pour  
la doctrine & enseignemēt  
de lhōme : Jmprime a pa  
ris par Michel le noir li  
braire iure en Juniuersite  
de Paris. Demourant de  
uant fait denys de la char  
tre a lymage nostre dame  
Lan mil cinq cens & cinq.  
Le .xij. iour de decembre.

Un dernier feuillet offre la marque de Michel Lenoir.

(35) *Le Dialogue des Créatures, manuscrit.*

Petit in-folio, manuscrit sur papier, du quinzième siècle, en ancienne bâtarde, à longues lignes, au nombre de 29 sur les

pages entières, contenant 154 feuillets, où la place des figures a été laissée en blanc. Les 8 premiers feuillets renferment, 1°. le prologue, qui commence ainsi :

Rologue du liure quy est nōme le Dyaloge des creatures moraligie a toute matere morāe par joieuse proufitable et edificatiue maniere applicable

Omme tesmoigne yfidor:is en son liure du  
**C** souuerain bien p la beaute De la creature nōs  
 demontre dieu que entendre ne comprendre  
 ne poons vnc ptie a porcion de la biaaute diuine

2°. La table des chapitres.

Au verso du dernier feuillet sont ces mots :

Cy fine ce present liure appelle  
 dialogue des creatures a le s  
 cripsy bertoulet lebrun archier  
 del corps defunt philippe duc de  
 bourgn q̄ dieu abfol et fut p  
 fait lan mil iijc. iij<sup>xxij</sup> le xxix<sup>e</sup>  
 Jour de Juing et avoit ledit  
 bertoulet lxxij ans pries a dieu  
 pour lescripuent a il priera dieu  
 pour vo<sup>s</sup> et to9 vos bons amis  
 que puiffions tous avoir la gloire  
 de paradis amen.

Ce manuscrit contient la même version que l'édition de Gerard Leeu, 1482.

Sur le premier feuillet on lit :

Ce liure Du dialogue des creatures, Apartient a monseigneur Charles de Croy, prince de chimay seigneur Davefnes Warrin, Lillers etc.

Bertoulet Le Brun, qui l'a écrit, nous a laissé un autre manuscrit qui est indiqué de la manière suivante dans le Catalogue des livres de M. d'Aguesseau (p. 294, n° 4512) :

Abrégé des chroniques d'angleterre et de france de m<sup>e</sup> jehan froiffart sur papier, écrit par Bertoulet Le Brun (archer du corps de Philippe, duc de Bourgogne) qui le commença à noel de l'an 1377 (1477) et le finit 15 jours avant la S. jean Baptiste ensuivant, étant âgé de 63 ans.

(36) Description du Jardin de dévotion , édition de Lotrian.

Petit in-8°, en ancienne bâtarde , contenant 44 feuillets. Le premier porte le titre suivant , dont les deux premières lignes sont au haut d'une figure en bois , et les autres au bas :

LE Jardin spi  
rituel de lame deuote.

¶ On les vent a paris en la  
rue neufue nostre dame a l'ē  
seigne de lefeu de France.

Au verso commence une épître dédicatoire de Michel Bougain à la comtesse de Dampmartin , dont il se dit le chapelain. Il ajoute qu'il a fait imprimer cet opuscule par leur bon ami Jehan Jhannot.

Au recto de l'avant-dernier feuillet , avant la table des chapitres , il y a cette souscription :

¶ Cy finist ce presēt liure.  
Intitule le Jardin spirituel de lame de  
uote Compose par deuote 2 religieuse p  
sonne | frere Michel bougain , de lordre  
des Chartreux du couēt de paris Nou  
uellement Jmprime a Paris

C'est une réimpression de l'édition de Mansion jusqu'au dix-septième chapitre , intitulé *plusieurs beaux et notables enseignemens* , qui est , ainsi que le dix-huitième , supprimé. Suivant l'épître dédicatoire , il a été imprimé le 16 août 1528.

Michel Bougain se dit auteur de ce livre , apparemment parce qu'il y a fait des additions considérables , et qu'il en a rajeuni le style.

Duverdier et Lacroix du Maine n'ont point connu ce Chartreux.

(37) Description du Jardin de dévotion. *Paris, Alain Lotrian* , sans date.

Petit in-8°, en ancienne bâtarde , contenant 43 feuillets. Le

premier porte ce titre, avec la même figure en bois qui se voit à l'édition précédente :

**LE Jardin spi  
rituel de lame deuote. v. f. d'.**

☉ On les v̄ed a paris en la  
rue neufue nostre dame a lē  
seigne de lescu de France.

Au bas de la dédicace, qui finit au recto du second feuillet, on lit :

lequel petit traittie  
a este nouuellement imprime lan mil. v. c. xx.  
viii. le .xvi. iour Daoust

A la fin de la table des chapitres, au verso du dernier feuillet, il y a cette souscription :

☉ Cy fine la ta  
ble de ce present liure | intitule le iardin spiritiu  
el de lame deuote. Compose par deuote et reliē  
gieuse personne | frere Michel Bougain | de lor  
dre des Chartreux | du couuent de Paris.  
Nouuellemēt imprime a Paris par Alain Lo  
trian Jmprimeur et Libraire demourant en  
la rue neufue nostre dame a lenfeigne de lescu  
de France.

(38) Description de la Somme rurale d'Abbeville, 1486.

Grand in-folio, édition en ancienne bâtarde, sans réclames ni initiales, avec signatures, sur deux colonnes de 47 lignes chacune.

Tom. I, prélim. 10 feuillets, contenant, 1°. la table des chapitres; 2°. cette souscription, qui la termine au recto du 10° :

Cy finent les Rubriques et distinctiō  
ons des Chappitres de la premiere par  
tie de ce present volume intitule Som  
me rural, Compose par maffre Jehan  
bouteiller, Licencie es droit Canon et  
Ciuil. Et imprime par moy Pierre ge  
rard, en la ville de Abbeville. Laudetur  
Omnipotens.

3°. Une grande figure en bois.

Texte, fol .i.—clxviii.

Le premier commence ainsi au recto, colonne première :

U nom du roy ie  
fus Amen. Cōme  
moy petit clerc indi  
gne exercite, au  
diteur du roy nostre  
fire cōmis a ce par  
mon tres grāt a tres  
redoubte feigneur monfeigneur le baillif

Tom. II, préf. 4 feuillets, contenant la table des chapitres.

Texte, Folio. i—lxxi.

Au recto, seconde colonne, du dernier, est cette souscription :

Cy fine la fomme rural compilee p  
Jehan boutillier conseillier du roy a pa  
ris. Et imprime en la ville dabbeuille p  
pierre gerard lan mil. cccc. lxxx a vi.

Cette édition est la seconde. Elle a été faite sur celle de Colard Mansion. C'est le premier livre connu imprimé à Abbeville.

L'exemplaire de la Bibliothèque du Roi porte 352 m. de haut (13 p. 9 lignes).

Celui du duc de La Vallière (le Cat. tom. I, p. 365, n° 1195; vendu 50 liv.) a passé dans celle de l'Empereur à Vienne.

Celui du cardinal de Loménie (Laire, Index, Part. II, p. 95, n° 6) fut vendu 19 liv.

(39) Description de la Somme rurale de Boutillier, de Paris, 1488 :

Petit in-folio, édition en ancienne bâtarde, sans réclames, avec signatures, sur deux colonnes de 38 lignes chacune.

Tom. I, préf. 12 feuillets, contenant la table des chapitres.

Texte, folio .i.—ccviii.

Le premier commence ainsi au recto, colonne première :

U nom du roy ie  
fus | Amen. Cōme  
moy petit clerck indi  
gne dexercite, au  
diteur du roy nostre  
fire commis a ce p  
mon tres grāt et tres  
redoubte feigneur mōseigneur le baillif

Tom. II, folio .i.—lxxxvi.

Au verso, seconde colonne, est cette souscription :

Cy fine la somme rural com  
pilee par Jehan boutillier conseil  
lier du roy a paris. Et imprime  
audit lieu lan mil. cccc. iiiii. xx. et  
huit.

Suivent 5 feuillets renfermant la table des chapitres.

La Bibliothèque du Roi possède l'exemplaire du duc de La Vallière. (Le Cat. tom. I, p. 365, n° 1196; vendu 35 liv.)

H. 280 m. (r° p. 4 l.)

(40) Description de la Somme rurale de Boutillier, en flamand, Delft, 1483 :

Petit in-folio, édition en lettres de forme, sans chiffres, réclames ni initiales, avec signatures, sur deux colonnes de 36 lignes chacune.

Tom. I, contenant 225 feuillets. Les 6 premiers renferment la table des chapitres. Le septième, en tête duquel il y a une figure en bois, commence ainsi au recto :

Omme rurael wert hier be  
gōnen inden name der heiligher drie  
uoudicheit. Je ian bottelgier hebbe ge  
fet in sōme dit tegen woerdighe boeck :  
Eñ is gheintituleert sōme rurale. om  
dattet allen leeken dienēde is. Eñ ic iā  
alle maniren van weghe gheneghen  
welēde totter edelre practikē des stijls  
des waerlijcs hoefs : merkende dat die  
menfchelike nature in mi feer cranc is.  
So heb ic v̄fament eñ ghefet in rurael

fche sōme tgheent dat ic heb ̄thondē van wāsen clercken in waerliken ende



Tom. II, contenant 208 feuillets.

Au verso, colonne première, du dernier feuillet, est cette souscription en grosses lettres de forme, au bas de laquelle se voient les armes de Delft et celles de l'imprimeur :

Ende hier mede so ne  
met einde dīt tegenwoer  
dige boeck gehieten Sō  
me ruyrael Dat welcke  
geheprint is te Delft in  
Hollant Jnden iare M  
CCCC lxxxij den xix sten  
dach in augusto.

Les caractères sont les mêmes que ceux qui ont servi à imprimer la Bible hollandoise à Delft en 1477.

L'exemplaire de la Bibliothèque du Roi a 268 m. de haut (9 pouces 11 lignes).

(41) Quetif, tom. I, p. 597; Œuvres de Rabelais, in-4°, tom. I, prologue du premier Livre, p. xxxv.

(42) Il en existe un manuscrit sur vélin, avec des figures, dans la Bibl. de Gotha (*Cypriani Catalogus Codicum MSS. Bibl. Gothanæ. Lipsiæ, 1714, in-4°*). Dans lequel Catalogue il est annoncé, à la page 18, n° LX, sous le titre de *Moralitates magni Thomæ de Anglia super libros metamorphoseos cum figuris. Codex Roma allatus e Bibliotheca quadam Cardinaliæ.*

La Bibliothèque du Roi en possède un autre du quinzième siècle.

(43) La première édition a paru à Paris, chez Josse Bade, 1509, in-4°.

(44) Il y en a une autre de Paris, François Regnault, 1515, in-8°.

Et une troisième de la même ville, Thomas Laisne, 1521, in-8°.

(45) L'ouvrage en vers dont parle Thomas Walleys, et qu'il

n'a pu voir, est attribué, dans un manuscrit du commencement du quinzième siècle ayant appartenu à la Bibliothèque de Saint-Victor de Paris, à Philippe de Vitry, qui parvint au siège épiscopal de Meaux en 1351. Il mourut le 9 juin 1361. (*Gallia Christ.* tom. VIII, col. 305; *Dict. de Marchand*, tom. II, p. 305.)

La note écrite sur un feuillet à la tête du volume, et qui est du temps du manuscrit, porte ce qui suit :

... Liber in gallico et rithmicè editus a m̃gro philippo de vitriaco. quond' ep̃o ad requestā dñe Johāne quond' regine frācie continēs moralitates metamphoseos....

(46) Le nom de Franciscus de Pelato paroît ici altéré; Colard Mansion l'a rétabli en traduisant ainsi le passage en question :

Par tres reverend et venerable maistre françois dupré poëte et grand historien et tres expert en eloquence.

Il ajoute que ce poëme fut fait en Normandie. Il a été inconnu à Duverdier et à Lacroix du Maine, mais il est encore à découvrir.

Tous les manuscrits de cette traduction en vers ne se ressemblent pas. Il en existe dans lesquels on a supprimé les moralités, en conservant seulement l'histoire de la fable, qui y est plus longuement décrite que dans l'ouvrage de Walleys.

On y a omis la description des dieux et déesses que Walleys a placée au commencement.

Les manuscrits de Cangé, à la Bibliothèque du Roi et du duc de la Vallière (le Cat. tom. II, p. 263, n° 2786), qui sont du quinzième siècle, commencent et finissent ainsi :

fi lescripture ne me ment  
 tout est pour notre enseignement  
 quant qu'il a en liures escript  
 soient bon ou mal li escript  
 qui bien y volroit prendre efgart  
 ly maulz y est que len fengart

Fin.

Tout com si siecles durera  
 et quant mes corps faquitera  
 envers la mort qui sen truage  
 prent sur tous sans faire avantage  
 et sans nul homme depourtez  
 dieux en face mame pourter  
 es fains lieux en sa compaignie  
 pour vivre en perdurable vie  
 et mon nom soit escript au livre  
 ou dieu fait ses amis escripre.

Dans un autre manuscrit de la Bibliothèque du Roi, qui est aussi du quinzième siècle, n° 7230, le commencement et la fin sont tout autres. Les voici :

Soient bon ou mal li escript  
 qui bñ y veult prendre esgart  
 ly maux y est que len sengart  
 ly bñ. po' ce q̄ len leface  
 et a qui dieu donne la grace  
 de conquerir sens et fauoir

Il est terminé par ces vers :

Cesar sur une piramide  
 qui xxx pies ot de hauteſce  
 fu enterrer par grañ nobleſce  
 si fut puis a romē aonres  
 pour dieu seruir et honnores  
 et faiffoit la gēte folle et nice  
 en son nom feste et sacrifice

Translateur

or ai trait a conclusion  
 la fin de ma trañlacion  
 et vous iure p saint martin  
 que de ce liure c'est laffin  
 et vrayement a ma memoire  
 je ne plus trouve en listoire  
 que ne fut plus ne ne fera  
 qui menfonges ni trouvera

H

foi que doi dieu a saint michel  
 qui veuille mener lame ou ciel  
 de lescruain qui la escript  
 que ihns li ennoit proufit  
 et fi le maintiengue en fante  
 amen amen ꝑ charite  
 explicit les fables dovide  
 methamorphoseos.

Une traduction des *Métamorphoses* en vers, qui existe manuscrite dans la Bibliothèque de Genève, a pour auteur, à ce qu'on assure, Chretien Gouays. Il est intitulé :

Ovide le grant des metamorphoses translate de latin en francois par chretien gouays de saincte More vers Troye.

Senebier, dans son Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de Genève, se contente de dire qu'il est du quinzième siècle, sans autres détails et sans nommer l'auteur.

On sait que Guillaume Caxton a donné en prose angloise, d'après la traduction française de Colard Mansion, les *Métamorphoses* d'Ovide, arrangées par Thomas Walleys; mais il ne paroît pas avoir imprimé sa version, dont une partie étoit restée manuscrite jusqu'en 1819 que M. Heber, membre du Roxburghe-Club, fit les frais d'une édition de cet ouvrage, tirée à petit nombre, pour être présentée à ce club célèbre. Il n'en a pu publier que les six derniers livres, parce que l'unique exemplaire qui en existe, et qu'on croit être de la propre main de Caxton, n'en contient pas davantage. Ce manuscrit, dont M. Dibdin nous donne une description assez détaillée dans le tome I, p. 83 de son *Typographical antiquities*, se trouve dans la Bibliothèque de Magdalen-College à Cambridge, parmi les manuscrits de Pepys. Il est terminé par cette souscription :

Ouyde his booke of metamorphose translated and fynysshed by me William Caxton at Westmestre the xxii day of Apryll, the yere of our Lord M iiiij<sup>e</sup> iiij<sup>xx</sup> and the xx yere of the Regne of kyng Edward the fourth.

## (47) Description de cette édition :

Petit in-4°, édition en ancienne bâtarde, sans chiffres ni réclames, avec signatures, à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières, contenant 11 feuillets. Le premier porte, au recto, ce titre, dont la première lettre est historiée, et gravée en bois:

## LES

demandes damours auecques les responfes.

Le second commence ainsi :

Sensuiuent plusieurs demandes damours auecques les responfes.

La premiere demande.

i E vous demande. se amours auoyent per du leur nom comment les nomeriez vous.

Responce.

Plaisant sageffe.

Le dernier finit ainsi :

Cy finit les demandes damours auecques leurs responfes.

## (48) Description de cette édition :

Petit in-folio, en ancienne bâtarde, sans chiffres, réclames ni initiales, avec signatures, et 16 figures en bois au simple trait, dont plusieurs sont répétées; à longues lignes, au nombre de 24 sur les pages entières; contenant 145 feuillets. Le premier renferme la dédicace, qui commence ainsi au recto :

Tres excellent et tres uictorieux price Mon  
tres redoubte et fouuerain feigneur monseigneur le duc de bourgoigne de brabant et ce  
tera vfe tres obeiffant orateur et subiet Pierre michault humble secretaire de monseigneur de charrolois vostre filz Accroiffance de loz : multiplicacion don

Le dernier finit ainsi au recto :

Ung treppier et quatre croyffans  
Par six croix auec six nains faire  
Vous ferons estre congnoiffans  
Sans faillir de mon milliaire

(49) Voici la liste des autres ouvrages dont est auteur le même Mielot :

1. **Vie et Miracles de saint Josse**, traduits du latin par J. Mielot en 1449, in-folio. MS. de Bruxelles.
2. La Vie de sainte Catherine, traduit du latin en 1467 par J. Mielot, secrétaire de Philippe duc de Bourgogne, in-folio. MS. de Bruxelles.
3. Le Miroir de salvation humaine, traduit du latin de Vincent de Beauvais en 1448 et 1449, et rimé par Mielot par ordre de Philippe-le-Bon.
4. Le Miroir de l'Ame pécheresse, par un Chartreux, traduit du latin par J. Mielot en 1451, in-folio.
5. L'Épître d'Othea à Hector, par Christine de Pisan, avec des additions par J. Mielot, par ordre de Philippe de Bourgogne, en 1460, in-folio, avec miniatures.
6. Rapport sur les faits et miracles de saint Thomas, l'apôtre et le patriarche des Indes, traduit du latin en françois par Mielot, à Bruxelles, en 1450, in-folio, avec miniatures. MS. de Bruxelles.
7. *Cy fine le traittie des quatre dernieres chofes translate de latin en francois par Jo. Mielot l'an de grace mil cccc. liij. In-4<sup>o</sup>, dédié à Philippe duc de Bourgogne, manuscrit avec une miniature en camaieu gris.*

8. **Jntitulation de ce liure noïme laduis directif pour faire le passage d'oultre mer**

Cy commence vng aduis directif pour faire le passage doutre mer, lequel aduis ung relligieux de lordre des prescheurs fist et compofa en latin lan mil ccc. xxxij. et le presenta a tres excellent prince et fon fouverain feigneur Phelippe de Valois par la grace de dieu lors roy de france septiesme de ce nom. En recitant les chofes quil a veues et experimentees sur les lieux trop mieulx que celies quil a ouy dire par bouche daultroy. et depuis lan mil cccc cinquante cinq, par le commandement et ordonnance de tres hault tres puiffant et mon tres redoubte feigneur Phelippe par la grace de dieu, duc de Bourgogne, de Lotryk, de Brabant et de Lembourg, conte de flandres, dartois et de bourgoingne, palatin de haynau, de hollande, de zeellande et de Namur, marquis du faint empire, feigneur de frife, de falins et de malines, a este translate en cler francois par Jo. Mielot, chanoine de Lille en flandres. en comprenant la substiance felon fon entendement fans y adioufter riens du sien en la fourme et maniere qui ci aprez senfuiueüt

Dans le même volume se trouve le livre de la description de la terre sainte, compilé jadis l'an m. iij<sup>e</sup> xxvij par frere Brochart l'allemand, et traduit par le même Mielot en 1456. A la suite est le voyage de Bertrandon de la Broquiere qu'il fist en la terre d'oultre mer l'an 1432.

L'original latin du Voyage de Brochart est imprimé dans une histoire universelle intitulée *Rudimentum novitiorum*, imprimé pour la première fois à Lubeck, par Lucas Brandis de Schass, en 1475, in-folio. Il occupe les folio 275 recto et suivans jusqu'au folio 287 recto. L'auteur s'y nomme Borchardus.

Dans une traduction de ce dernier livre, sous le titre de la Mer des Histoires, Paris, Pierre Lerouge, 1488, et Paris, Ant. Verard, vers 1501, 2 vol. in-fol., le Voyage de Brochart se trouve entre les folio viii<sup>xxix</sup> verso ii<sup>ij</sup> recto du tome I de la première édition, et entre les folio clxxviii verso et ccvj recto du tome I de la seconde.

Mais ce n'est point la version de Mielot, qui sans doute fut chargé de la faire pour servir d'itinéraire à la croisade que Philippe-le-Bon venoit de vouer dans un banquet célébré à Lille en 1454, et connu sous le nom du *vœu du faisan*.

9. Sermon sur l'Oraison dominicale, par un moine noir qui, sur la fin de ses jours, s'est fait franciscain; traduit en françois par Jean Mielot en 1457, et dédié au duc de Bourgogne; in-folio avec miniatures.
10. Cy commence la passion de saint Adrian, tranllatee de latin en françois par jo. Mielot lan mil cccc lviiij. In-folio, avec belles miniatures en camaieu gris.
11. L'Épître de S. Bernard de la regle et maniere comment le mefnage d'un bon hostel doit être prouffitablement gouverné, trad. par Jean Mielot à Lille le 10 octobre 1468.
12. Debat de vraie noblesse, entre scipion, et C. flaminus, composé par Bonne Surfe de Piftcye, par ordre de Philippe duc de Bourgogne, et trad. par Jean Mielot en 1449; in-fol. MS. de Bruxelles.
13. Debat de l'honneur devant minos juge d'enfer entre les trois chevalereux princes Alexandre, Annibal et Scipion, trad. en clair françois; in-fol. MS. de Bruxelles.

14. Martyrologe, traduit par Jean Mielot en 1462, 2 vol. in-fol. MS. de Bruxelles.
15. Cy comënce le voyage de Bertrandon de la Brocquiere quil fist en la terre doultre mer lan de grace mil quatre cens et trente deux.

Il commence ainsi :

Pour induire et attraire les cuers des nobles hommes au desirent voir du monde. par le commandement et ordonnance de tres hault et tres puiffat et mon tres redoubte seigneur Phelippe par la grace de dieu duc de Bourgoingne de lotryk de Brabant et de Lembourg conte de flandres dartois et de Bourgoingne palatin de Haynau de hollande de zeellande et de namur marquis du saint empire seigneur de frieg, de falins et de malines je bertrandon de la Brocquiere natif de la duche de Guienne, seigneur de Viel chasteau conseiller et premier ecuyer trenchant de mon dit tres redoubte seigneur, ainfi que je puis avoir fouenance et que rudement lavoie mis en ung petit liuret par maniere de memoire ay fait mestre en escript ce poie de voyage que j'ai fait.

On attribue encore à Mielot, sans savoir pour quel motif, la traduction en prose françoise du *Disciplina clericalis* de Pierre d'Alphonse, juif converti qui vivoit dans le douzième siècle, et dont l'ouvrage latin, ainsi que la traduction, sous le titre de *Discipline de Clergie*, a paru pour la première fois dans le tome III des *Mélanges* publiés par la Société des Bibliophiles françois. Il en existe aussi deux versions en vers françois, et toutes deux faites par des auteurs anonymes du treizième siècle. Elles sont intitulées *le Castoiment d'un Père à son Fils*. L'une a été publiée par Barbazan en 1760, et réimprimée en 1805 par M. Méon, qui a donné en 1825 la première édition de l'autre. (*Mélanges de la Société des Bibliophiles*, tome III, et *Archives philosophiques*, par M. le baron de Reiffenberg, quatrième livraison, février 1826, p. 224.)

(50) (51) Notes supprimées.

(52) Description de cette édition :

Petit in-4°, édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, à longues lignes, au nombre de



33 sur les pages entières ; contenant 6 feuillets. Le premier commence ainsi au recto :

¶ Oratio Hermolai Barbari zac. F. Legati Ueneti. ad Federicum Imperatorem : Et Maximilianum Regem Romanorum. Principes inuictissimos.

Ostq̄ litterę tuę Sacer Imperator Jocundissimum Reip. Nostrę Nunciũ attulere : Maximilianum celsitudinis tuę filium Principem celeberrimum & fortissimum admirabili populo & Optimatum consensu lectum & salu

On lit au recto du dernier feuillet :

Acta. iiii. Nonas Augusti ad Brugis : siue Geforiactũ. M. cccc. lxxxvi.

Suit une lettre du même à L. Carondelet, secrétaire de l'Empereur, par laquelle il lui annonce l'envoi de son discours. Elle est terminée au verso par ces mots :

Ex

Brugis. pridie nonas augusti. M. cccc. lxxxvi.

Cette édition est imprimée avec les caractères d'Étienne Planck, imprimeur à Rome vers la fin du quinzième siècle.

Il s'en trouve un exemplaire à la Bibliothèque du Roi. Il y en a un autre dans celle de Casenate. (*Audifredi*, p. 277.)

(53) Description de cette édition :

Petit in-4°, édition en lettres rondes, sans chiffres ni réclames, avec signatures ; contenant 8 feuillets. Le premier commence ainsi :

Oratio hermolai barbari Zac.  
F. legati veneti ad fredericum imperatorem : et maximilianum regem romanorum principes inuictissimos.

Cette édition finit comme la précédente.

FIN.



# TABLE ALPHABÉTIQUE

## DES MATIÈRES.

### A

- Abusé (l') en court.** *Bruges, Colard Mansion, petit in-fol.* p. 59.  
 — *Vienne, 1484, petit in-fol.* p. 59.  
**ACCURSIVS (Bonus).** La Controverse de Noblesse, trad. par Jean Mielot. *Bruges, Colard Mansion, petit in-fol.* p. 52.  
 — Manuscrit 117.  
**Advineaux (les) amoureux.** *Bruges, Colard Mansion, petit in-fol.* p. 47.  
 — Autre édition. *Bruges, Colard Mansion, petit in-fol.* p. 49.  
 Advis directif pour faire le voyage d'outre mer, trad. par Mielot, p. 116.  
**ALBORNOZZO (Cometio).** Fait traduire le Romuleon, p. 72.  
 Antoine le grand Bâtard de Bourgogne, p. 70.  
 Art (l') de bien mourir. *Bruges, Colard Mansion, petit in-fol.* p. 56.  
 Art (l') de bien vivre et de bien mourir. *Paris, Ant. Verard, 1492. in-fol.* p. 57.  
 Arte (the) and Crafte to know well to dye. *London, Will. Caxton, 1490, in-fol.* p. 57.

### B

- BAENST.** Ancienne famille de Bruges, p. 15.  
**BARBARUS (Hermolaius).** Oratio ad R. Fred. imp. *Romæ, Steph. Planck, 1486, in-4°*, p. 118.  
 — Editio altera, *in-4°*, p. 119.  
**BENEVENUTUS,** auteur du liber augustralis, *in-fol.* MS. p. 71.  
**BERCHOIRE (Pierre).** p. 100.  
**BERNARD (S.).** Epître trad. par Mielot, p. 117.  
**BEUCHOT.** Article MANSION, dans la Biographie universelle, p. 1, 70.  
 Bible des pauvres, en planches de bois, p. 96.  
**BIBLIOTHÈQUES CITÉES :**  
 Bibliothèque de d'Aguesscau, p. 71, 106.  
 Bibliothèque du château d'Anet, p. 70.  
 — Du marquis de Paulmy, à l'Arсенal, p. 14, 16, 19, 89.  
 — D'Austin, p. 88.  
 — De l'auteur de cette Notice, p. 26, 29, 35, 37, 40, 42, 49, 52, 53, 55, 56, 58, 64, 96.  
 — Du marquis de Bath, p. 88.  
 — De Blois, formée par le duc d'Orléans, père de Louis XII, p. 15, 29.  
 — De Bourgogne, p. 55. *Voyez* aussi Bibl. du Roi à Bruxelles.  
 — Publique de la ville de Bruges, p. 26, 30, 35, 40, 55, 55, 56, 57.  
 — De Cambridge, p. 88.  
 — De Cagé, p. 109.

- Bibliothèque de Colbert, p. 47, 71.  
 — De Crevenna, p. 99.  
 — De Croy, p. 42, 106.  
 — De Dent, p. 88.  
 — Du duc de Devonshire, p. 88, 89.  
 — De Deys, p. 30.  
 — Des Dominicains de Valenciennes, p. 30, 45.  
 — De Dufay, p. 50, 58, 60, 62, 105.  
 — D'Ermens, à Bruxelles, p. 39.  
 — D'Eton-College, p. 89.  
 — De Gagnat, p. 30, 60, 62.  
 — Des frères Gasparoli, p. 84.  
 — De Genève, p. 111.  
 — De Ghesquière, p. 100.  
 — De Girardot de Préfond, p. 50, 60, 62.  
 — De Gockinga, p. 99.  
 — De Gotha, p. 108.  
 — De Guyon de Sardière, p. 29.  
 — De Haillet de Couronne, p. 64.  
 — De Harley, p. 30, 44.  
 — De M. Heber, p. 50, 84, 88, 111.  
 — Du baron d'Heiss, p. 26, 29, 37, 49, 55, 56, 57.  
 — De M. Hibbert, p. 43, 89.  
 — D'Hoblyn, à Londres, p. 30.  
 — Du docteur Hunter, à Glasgow, p. 30.  
 — De lord Jersey, p. 88.  
 — Des Jésuites de Luxembourg, p. 40.  
 — Du maréchal d'Isenghien, p. 15, 30.  
 — De Louis de La Gruthuse, p. 14, 47, 82.  
 — Du chevalier Lambert, p. 58.  
 — Du duc de La Vallière, p. 27, 29, 42, 109, 114.  
 — De Lecandèle, à Anvers, p. 40.  
 — Publique de Lille, p. 27, 45, 45, 56, 57.  
 — Du cardinal de Loménie, p. 114, 115.  
 — De Mac-Carthy, p. 50, 60, 62.  
 Bibliothèque de Magdalen-College, à Cambridge, p. 111.  
 — De Major, à Malines, p. 95.  
 — Mazarine, p. 53.  
 — De Meerman, p. 95.  
 — Du Musée Britannique, p. 88, 89.  
 — D'Oxford, p. 88.  
 — Du marquis de Paulmy. *Voy.* Bibliothèque de l'Arsenal.  
 — Du comte de Pembroke, p. 89.  
 — De Pepys, à Cambridge, p. 111.  
 — Du Roi, à Bruxelles, p. 26, 53, 70.  
 — Du roi d'Angleterre Georges III, p. 30, 88, 111.  
 — Du Roi, à Copenhague, p. 43.  
 — Du Roi, à Munich, p. 29.  
 — Du Roi, à Paris, p. 15, 26, 35, 37, 39, 42, 44, 46, 50, 53, 55, 56, 57, 59, 62, 71, 88, 89, 95, 100, 108, 114.  
 — De Roxburghe, p. 88.  
 — De Sainte-Geneviève, à Paris, p. 71.  
 — Du duc de Saint-Aignan, p. 42.  
 — De Saint-Vaast, à Arras, p. 15.  
 — De Sforce, à Pavie, p. 29.  
 — De Sion-College, à Londres, p. 88.  
 — De lord Spencer, p. 9, 34, 35, 85, 88.  
 — De Tutet, p. 88.  
 — Du comte de Thott, à Copenhague, p. 43, 45.  
 — De Vandamme, p. 30, 55.  
 — De Vanden Block, à Bruxelles, p. 96.  
 — De Vander Cruyce, à Lille, p. 26, 35, 44, 55, 56, 57.  
 — De M. Van Hulthem, à Gand, p. 35, 100.  
 — De J. Van Praet père, à Bruges, p. 30.  
 — De Verdussen, p. 84.  
 — De l'Empereur, à Vienne, p. 29.

- Bibliothèque de Wasteels, à Gand, p. 30.  
 — De Watson Taylor, p. 88.  
**BOCCACC** (*Jean*). Du Déchiet des nobles Hommes et Femmes. *Bruges, Colard Mansion, 1476, in-fol.* p. 27.  
 — Trad. par Laurent de Premierfait. *Lyon, Jean Dupré, 1483, in-fol.* p. 31.  
 — *Paris, Ant. Verard, p. 31.*  
 — Autre, sans date, par le même, p. 31.  
**BOECK**. De la Philosophie. *Bruges, Colard Mansion, 1477, in-fol.* p. 22.  
 — Un exemplaire donné par Colard Mansion, vendu, en 1481, 40 gros, p. 35.  
 — Trad. en anglois, et imprimé par Caxton, p. 35.  
**BORTOEN** (*Jean*), Britoen, Briton, Brytoen. Voyez **BRITON**.  
**BOUGAIN** (*Michel*). Jardin de dévotion. *Paris, Alain Lotrian, in-8°.* p. 27, 107.  
 — Autre édition, *in-8°*, *ibid.*  
**BOUTILLIER** (*Jean*). La Somme rurale. *Bruges, Colard Mansion, 1479, in-fol.* p. 38.  
 — *Abbeville, Pierre Gerard, 1480, in-fol.* p. 40, 113.  
 — *Paris, 1488, petit in-fol.* p. 114.  
 — En hollandois. *Delft, 1483, in-fol.* p. 40, 114.  
**BRRON** (*Jean*), écrivain de Bruges. Il écrit deux tableaux avec des instrumens de son invention, par ordre de Mathieu Regnault, p. 94. Jean Veldener les imprime, p. 11. Il paie sa contribution annuelle, p. 10. Relevé des endroits du registre des libraires de Bruges, où il est fait mention de Briton, p. 90, 95. Il paie la dette de mort de sa première femme, p. 93. Sa seconde femme paie celle de la mort de cet imprimeur, *ibid.*  
**BROCHART**. Description de la Terre-Sainte, p. 117.  
 — Rudimentum novitiorum. *Lubeccæ, Lucas Brandis, 1475, in-fol.* p. 118.  
**BRUGES** (*Louis et Jean de*). Voy. LA GRUTNUSE.  
**BURE** (*Fr. DE*). Bibliographie instructive, p. 50.

## C

- CARON** (*Jean d'Arras dit*), un des auteurs supposés de l'Evangile des Quenouilles, p. 62.  
**CASLEY**. Catalogus Codd. manuscriptorum, *Bibl. Reg.*, 1734, *in-4°.* p. 71.  
**Catalogue** (A) of Books of various ages. *Glasgow, 1771, in-4°.* p. 16.  
**CAXTON** (*Guill.*), premier imprimeur d'Angleterre, p. 9.  
 — Maître et gouverneur des marchands de la nation angloise sur le continent, en 1469, p. 89. Il y imprime plusieurs livres, p. 87. Est nommé, en 1469, arbitre à Bruges, p. 89. A traduit en anglois les Métamorphoses d'Ovide de Walleys, p. 111.  
**CESSOLIS**. Voyez The game of the chess.  
**CHARLES-LE-HARDI**, duc de Bourgogne, p. 21.  
**CHARTIER** (*Alain*). Le Quadriologue. *Bruges, Colard Mansion, 1477, in-fol.* p. 36.

- CHRISTINE DE PISAN. L'Épître d'Orthea, p. 116.
- COMESTOR ( *Petrus* ). *Historia scholastica Veteris et Novi Testamenti. Ultrajecti ad Rhenum, Nicolaus Ketelaer et Gherardus de Leempt, 1475, in-fol.* p. 82.
- Confrérie des libraires de Bruges; comment elle étoit composée, p. 77. Elle avoit une chapelle dans l'église d'Echoute, à Bruges, p. 74. Registre de ses comptes, conservé à la Bibliothèque de la ville, p. 75.
- Copie de deux grands tableaux écrits par Jean Briton. *Utrecht, Jean Veldener, vers 1480, in-4°.* p. 94.
- Copistes de livres, et en même temps dégustateurs de vin, p. 87.
- Cordiale de quatuor novissimis. *Antverpiæ, Math. Vander Goes, 1483, p. 84.*
- CRÈVECORUR, seigneur Desqueredes, lieutenant de Roi en Picardie, p. 20, 21, 22.
- CYPRIANUS. *Catal. Codd. MSS. Bibl. Gothanæ, 1714, in-4°.* p. 108.

## D

- DALE ( *Henri Vanden* ). *Voyez Henri de Valle.*
- Débat de trois valeureux princes. *Bruges, Colard Mansion, petit in-fol.* p. 54.
- Débat de vraie noblesse, trad. d'Accurse par Mielot, p. 117.
- Demandes (les) d'amour, *petit in-4°.* p. 112.
- Description de la Terre-Sainte, trad. par Mielot, p. 116.
- DESQUERDES. *Voyez CRÈVECORUR.*
- Destruction des vices. *Paris, Michel Lenoir, 1515, in-4°.* p. 23, 105.
- Dialogue des Créatures, trad. en françois par Colard Mansion, *in-fol.* MS. p. 20, 105.
- *Goude, Gerard Lyon, 1482, in-fol.* p. 104.
- *Lyon, 1483, in-fol.* p. 105.
- En latin. *Goudæ, Gerard Leeu, 1480, in-fol.* p. 23, 100.
- 1481, *in-fol.* p. 101.
- *Coloniæ, Conrad. de Homborch, 1481, p. 102.*
- *Goudæ, Gerard Leeu, 1482, in-folio,* p. 103.
- Dialogue des Créatures, en hollandois. *Goude, Gerard Leeu, 1482, p. 23.*
- En anglais, *in-4°,* sans date, p. 105.
- DIBDIN. *Bibliotheca Spenceriana, in-8°,* p. 1, 70.
- *Typographical antiquities, p. 62, 89, 111.*
- Dits (les) moraux des Philosophes, par Guil. de Tignonville. *Bruges, Colard Mansion, in-fol.* p. 44.
- Doctrine (la) de bien vivre en ce monde. *Bruges, Colard Mansion, petit in-fol.* p. 55.
- DONEGALL (le marquis de). *Sa Bibl.* p. 99.
- DOUCE. *Illustrations of Shakspeare, p. 100.*
- DUPRÉ ( *Jean* ). *Les Métamorphoses d'Ovide trad. en vers,* p. 109.
- DUVAL ( *Ant.* ) soupçonné d'être un des auteurs de l'Evangile des Quenouilles, p. 62.
- DUVERDIER. *Bibliothèque françoise, p. 58, 61, 107, 109.*

## E

- ECHARD** (*Laurent*). Bibl. scrip. ord. fr. Prædic. p. 42.  
**Épître d'Othea**, trad. de Christine de Pisan, par Mielot, p. 116.  
**Esprit des Journaux**, 1780, p. 1, 70.  
**État des objets de culte acquis** par la communauté des libraires de Bruges, p. 74.  
**Évangiles (les) des Quenoilles**. *Bruges, Colard Mansion, petit in-fol.* p. 60.  
 — *Lyon, Jean Maréchal*, 1495, p. 61.

## F

- FABRICIUS** (*Joan. Alb.*). Codex pseudepigraph. Veteris Testamenti, 1725, in-8°, p. 17.  
**Fasciculus temporum**, en flamand. *Utrecht, Jean Veldener*, 1480, in-fol. p. 83, 99.  
**FAVRE** (*Pierre*), d'Aubervillers. **Boccacc**, des Nobles malheureux, trad. MSS. de 1458, p. 29.  
**FOUCQUART DE CAMBRAY** soupçonné d'être un des auteurs de l'Évangile des Quenoilles, p. 62.

## G

- Gallia Christiana**, p. 109.  
**Game (the) and playe of the Chess**. (1474), imprimé sur le continent par Guill. Caxton, p. 88.  
**GENSBERG** (*Jean*), imprimeur à Rome, p. 99.  
**GERSON** (*Jean*). **Le Donat spirituel**, trad. par Colard Mansion. *Bruges, Colard Mansion, petit in-folio*, p. 24, 64.  
**GOSSIN** (*Jean*), copiste de livres, p. 86.  
**Gospelles (the) of dystaves**. *London, Wynkyn de Worde*, p. 62.  
**GOUAYS** (*Chrétien*). **Métamorphoses d'Ovide**. MSS. p. 111.  
**GOUJET**. Bibl. française, p. 51, 60.

## H

- HEINECKER** (de). **Idée d'une Collection d'estampes**, p. 99.  
**HERMOLAÏUS**. Voyez **BARBARUS**.  
**HILSCHER**. **Dissertatio de reliquiis Adami**, p. 17.  
**Histoire de la Sainte-Croix**, en hollandais. *Cuelenborg, Jean Veldener*, 1485, p. 20, 99.  
**Hofken van devocien**. *Anvers*, 1487, in-4°, p. 27.  
**HOMBORCH** (*Cond. Dr.*), imprimeur à Cologne, p. 102.

## I et J

- Jardin (le) de dévotion. *Bruges, Colard Mansion, vers 1475, in-fol.* p. 25.  
 — *Paris, sans date, d'environ 1496,* p. 27.  
 — *Alain Lotrian, ibid.* p. 107.  
 — *Rue Notre-Dame,* p. 27, 107.  
 JEANNE, reine de France, p. 43, 109.  
 Imprimeurs membres de la communauté des libraires de Bruges, depuis 1457 jusqu'en 1502, p. 96.  
 Invectives contre la secte de Vaudrie. *Bruges, Colard Mansion, petit in-fol.* p. 5.  
 — *Manuscrit,* p. 47.  
 JODE (GERARD DE), graveur, p. 23.  
 JOLY (l'abbé). *Mercur*, p. 51.  
 Jugement arbitral rendu à Bruges, en 1469, par Guillaume Caxton et Thomas Perrot, p. 89.

## K

KETELAAR (*Nicolas*), imprimeur à Utrecht en 1475.

## L

- LACROIX DU MAINE, p. 107, 109.  
 LA GRUTHUSE (*Louis* de Bruges, seigneur de), parrain d'un des enfans de Colard Mansion, p. 3. L'excite à embrasser la profession d'imprimeur, *ibid.* Est envoyé en ambassade à Louis XI, p. 22. Son portrait, p. 8 et les Pl.  
 LA GRUTHUSE (*Jean* de), fils de Louis. Son portrait, p. 22 et Pl.  
 LAIRE. Index librorum, p. 114.  
 LA MARCHE (*Olivier* de). Il coopère au livre intitulé *les Advineaux amoureux*, p. 49.  
 LAMBINET. Recherches sur l'origine de l'imprimerie. *Bruxelles*, 1810, 2 vol. in-8°, p. 1, 9, 70, 85.  
 LASERNA SANTANDER. Dictionnaire bibliographique. An XIII, 5 vol. in-8°, p. 1, 70.  
 LAVAL (*Louis* de). Ordonne à Mamerot la traduction du *Romuleon*.  
 LEBRUN (*Bertholet*). Copie du Dialogue des Créatures, p. 23.  
 LEBRUN (*Bertholet*). L'Abregé des Chroniques de Froissart, p. 106.  
 LEEU (*Gerard*), imprimeur à Goude, p. 99, 100, 102, 103.  
 LEKUIS (*Dionysius* de). *Speculum conversionis peccatoris. Alosti, Theodoricus Martens*, 1473, in-4°, p. 82.  
 LEFEBVRE (*Raoul*). Recueil des histoires troyennes, édition faite sur le continent, par Guill. Caxton, p. 88.  
 — Traduites en anglois par Guill. Caxton, en 1471, et imprimées sur le continent par lui-même, p. 10, 88.  
 — Histoire de Jason, imprimée sur le continent par Guillaume de Caxton, p. 88.  
 LEEMPT (*Gerard* de), imprimeur à Utrecht en 1475, p. 83.  
 LEGRAND D'AUSSY. Notices des Manuscrits, p. 51.  
 LOUIS XI, roi de France, p. 22.  
 LOUIS XII, roi de France, p. 29.  
 LESCLABART, célèbre écrivain, p. 16.



## M

- MANROT (Seb.)** Sa traduction de Romulcon; celle de la Chronique martinienne; celle des passages d'outre mer, p. 71, 72.
- MANSION (Colard)**, premier imprimeur de Bruges, p. 1. Vend un manuscrit, p. 2. Est nommé Colinet; pourquoi, *ibid.* Son nom dans les registres de la communauté des libraires, p. 77-82. Contribue aux frais de cette communauté, p. 2. Première absence qu'il fait de Bruges, p. 3. Seconde absence, pendant laquelle il termine sa traduction du Dialogue des Créatures, p. 5, 20. Il est doyen de sa communauté, p. 5, 80. Il traduit en françois la pénitence d'Adam, p. 4. Conjecture sur l'époque où il a commencé à imprimer, p. 6. Preuves qu'il savoit le flamand et le françois, p. 6, 80. Sa mort en 1484, après avoir traduit et imprimé les Métamorphoses d'Ovide de Walleys, p. 4, 40, 82. Différentes manières dont s'écrivait son nom, p. 85. Son monogramme, p. 6. Caractères qu'il employoit dans ses impressions, p. 8. *Fac-simile* de ses caractères. *Voyez* les planches. Son portrait, p. 8, et les planches. Notices de ses traductions et de ses éditions, p. 13-68. On le croit le traducteur de la Consolation de la Philosophie de Boèce, p. 34, et l'auteur du Prologue du Quadrilogue d'Alain Chartier, p. 36.
- MANSION (Paul)**, imprimeur à Paris, p. 9, 87.
- MANSION (Robert)**, imprimeur à Paris, *ibid. ibid.*
- MARCHAND (Prosper)**. Dictionnaire historique, *in-fol.* p. 1, 70, 109.
- MARIE D'AUXY**, p. 22.
- MARIE DE BOURGOGNE**, *ibid.*
- Martyrologe**, trad. par Mielot, p. 118.
- MATHIEU DE CRACOVIE**. L'Art de bien mourir, p. 57.
- MENSCHONE, MANSCHEN ou MONSCHONE (Jean Van)**, dégustateur de vin, p. 85.
- Mer (la) des Histoires**. *Paris, Lerouge, 1488, in-fol.*, et *Paris, Verard, vers 1501, in-fol.* p. 118.
- MERCIER (l'abbé)**. *Voyez* SAINT-LÉGER.
- Metamorphosis Ovidiana moraliter explicata**, p. 43.
- MICHAULT (Pierre)**. Le Doctrinal du temps. *Bruges, Colard Mansion, petit in-fol.* p. 60. — (*Lyon*), *petit in-fol.* p. 112.
- MIELLOT (Jean)**. La Controverſie de noblesse, trad. d'Accursius. *Bruges, Colard Mansion, petit in-fol.* p. 53. — Débat de trois valeureux princes. *Bruges, Colard Mansion, petit in-fol.* p. 55. — Manuscrit, p. 117. — Vie de saint Joſſe, p. 116. — Vie de ſainte Catherine, *ibid.* — Miroir de la ſalvation humaine, *ibid.* — Miroir de l'âme pécherſſe, *ibid.* — L'Épître d'Othea, *ibid.* — Rapport ſur les miracles de ſaint Thomas, *ibid.* — Traité des quatre ſins de l'homme, *ibid.* — Avis directif pour faire le paſſage d'outre mer, *ibid.*

- MIELOT** (*Jean*). Description de la Terre-Sainte, p. 117.  
 — Passion (la) de saint Adrian, *ibid.*  
 — Sermon sur l'Oraison dominicale, *ibid.*  
 — Epître de saint Bernard, *ibid.*  
 — Martyrologe, *ibid.*  
 — Voyage de Bertrandon de la Broquiere, *ibid.*
- Miroir de l'âme pécheresse, trad. par Mielot, p. 116.  
 Miroir de l'humaine salvation de Vincent de Beauvais, trad. par Mielot, p. 116.  
**MOERMAN** (*Jean*). Apologi creaturarum, in-4°, p. 25, 104.  
**MONTFAUCON**. Bibl. bibl. 1739, 2 vol. in-fol. p. 71.

## N

- NÉE DE LA ROCHELLE**. Supplément à la Bibliographie, tome X, p. 62.  
**NICOLE**, surnommé *Pergaminus*, auteur du Dialogue des Créatures, p. 22, 100.  
 Notices des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, p. 54.

## O

- Oostcamp, village où étoit situé le château de La Gruthuse, p. 9.  
**ORESME** (*Nicolas*). Traité des Monnoies. *Bruges, Colard Mansion, petit in-fol.* p. 63.  
 — De Mutatione Monetarium. *Parisiis, in-4°*, p. 64.  
**OVIDE**. Métamorphoses moralisées, trad. par Colard Mansion. *Bruges, 1484, in-fol.* p. 25, 44.  
 — Manuscrit, p. 108.  
 — Bible des Poètes, trad. de Th. Walleys. *Paris, Ant. Verdard, 1493, in-fol.* p. 42.  
 — Trad. par Gouays. MS. p. 111.

## P

- Passion (la) de saint Adrian, trad. par Mielot, p. 117.  
**PELATO** (*Franciscus de*), auteur d'une Description des Dieux de la fable. MSS. en vers, p. 45.  
 Pénitence (la) d'Adam, trad. par Colard Mansion, p. 13, 15, 16, 17.  
**PERGAMINUS**. Voyez **NICOLE**.  
**PHILIPPE DE VITRI**. Métamorphoses d'Ovide, en vers, p. 109.  
**PHILIPPE**, duc de Bourgogne, p. 51, 112.  
**PLANCH** (*Etienne*), imprimeur à Rome, p. 99.
- PORTA** (*Rob. de*). Romuleon seu de gestis Romanorum, in-fol. MS.  
**POUPET** (*Guillaume*), garde des joyaux de Philippe, duc de Bourgogne, p. 70.  
**PREMIERFAIT** (*Laurent de*). Boccace des Nobles malheureux, trad. p. 29.  
 Premier livre imprimé dans les Pays-Bas, orné de figures en cuivre, p. 12, 95.  
 Premiers livres imprimés dans les Pays-Bas, en 1473, p. 82, 85.

- Purgatoire (le) des mauvais maris. *Bruges, Colard Mansion, petit in-4°, p. 57.*  
 — Des mauvais maris, avec l'Enfer des mauvaises femmes. *Paris, Guill. Nyverd, in-16, p. 58.*  
 Purgatoire (le) des mauvais maris. *Lyon, Barnabé Chausard, ibid.*

## Q

QUINTIF. Bibliotheca scrip. ordinis fr. Prædicat. p. 42, 108.

## R

- RABELAIS. OEuvres, *in-4°, p. 108.*  
 Rapport sur les miracles de saint Thomas, trad par Mielot, p. 116.  
 Registre de la communauté des libraires de Bruges, p. 2, 75.  
 REIFFENBERG (le baron de). Archives philologiques, p. 54, 118.  
 REYNEAU. De la Consolation de la Philosophie, trad. de Reynier de S. Trudon. *Bruges, Colard Mansion, 1477, in-fol. p. 31.*  
 RIKEL. Voyez LEWIS.  
 REYNIER DE S. TRUDON. Boèce, de la Consolation de la Philosophie. *Bruges, Colard Mansion, 1477, in-fol. p. 31.*  
 RIVERS, lord Scales (*Ant. comte de*), traducteur des Dits des Philosophes, en anglois, impr. par Caxton, en 1477, p. 45.  
 Romuleon. Manuscrits de cette histoire romaine, p. 2, 70, 71.  
 Rosarium. B. M. V. *Brugis, Henr. de Valle, 1500, in-8°, p. 95.*

## S

- SAINTE-LÉGER. Observations sur la Lettre de J. J. G\*\*\* (Ghesquière), p. 1, 49, 70.  
 SANDERUS. Flandria illustrata, p. 89.  
 SCOURION, savant bibliothécaire et archiviste de la ville de Bruges, p. 2, 70. Explique de deux manières le monogramme de Mansion, p. 84. Il est porté à croire que le nom de Jean Van Manschone, Manschien et Menschone, dégustateur de vin, est une autre orthographe du nom de Mansion, p. 88.  
 Sermon sur l'Oraison dominicale, trad. par Mielot, p. 117.  
 SILVIUS (*Æneas*). Historia de duobus amantibus. *Alosti, 1473, in-4°. p. 82.*  
 Spyeghel ou reghel der kerster ghelove. *Anvers, Math. Vander Goes, 1482, in-4°, p. 84.*

## T

- Tableaux exécutés par Jean Britton pour l'église de Terouanne, p. 11.  
 Texte des Coustumes de la Pré-  
 vosté de Paris. *Paris, Robert Mansion, p. 9.*  
 THOMAS (saint). Miracles, p. 116.  
 TIGNONVILLE (*Guil. de*). Les Dits

## I

130 TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

- moraux des Philosophes. *Bruges, Colard Mansion, in-fol.*  
p. 44.
- TIGNONVILLE (Guillaume de). Les Dits moraux des Philosophes. *Paris, Pierre Lenoir, sans date, in-4°, p. 45.*  
— *Gaillot Dupré, 1551, in-8°, ib.*  
— *Pierre Leber, 1552, in-8°, ibid.*
- TIGNONVILLE (Guillaume de). The dictis and sayings. *London, William Caxton, 1477, p. 45.*
- TILLY (Renault de), dégustateur de vin et copiste de livres, p. 86.
- Traité des quatre dernières Choses, trad. par Mielot, p. 116.

V

- VALLÉ (Henr. de). Voyez DALE, p. 11.
- VANDER GOES (Mathieu), imprimeur à Anvers en 1482, p. 85.
- VAN HESSCHEN (Jean), copiste de livres, p. 86.
- Variété d'orthographe du nom de Colard Mansion, p. 85.
- VELDENER (Jean), imprime à Utrecht, vers 1480, un tableau exécuté par Jean Briton, p. 11.
- Histoire de la Sainte-Croix, impr. par lui, à Cœulenborg, en 1485, p. 20, 99.
- Vie de sainte Catherine, trad. par Mielot, p. 116.
- Vie et Miracles de saint Josse, trad. par Mielot, p. 116.
- VINCENT DE BEAUVAIS. Miroir de Salvation humaine, *ibid.*
- Vision de Tondalus, en flamand. *Anvers, Math. Vander Goes, 1472 pour 1482, in-4°, p. 85.*
- VISSER. Naamlyst, p. 27.
- VITA ADÆ. *Romæ, Joan. Gensberg, circa, 1475, in-4°, p. 17, 96, 99.* Editio altera, p. 99.
- *Romæ, Steph. Planck, in-4°, ibid.*
- Voyage d'outre mer, par Bertrandon de la Brocquière, p. 118.

W

- WALLEYS (Th.). Les Métamorphoses d'Ovide, moralisées. *Bruges, Colard Mansion, 1484, in-fol. p. 40.*  
— *Paris, Ant. Verard, 1495, p. 42.*  
— En latin. MSS. p. 108.  
— *Parisiis, Jod. Badius, 1509, ibid.*  
— En latin. *Parisiis, Fr. Regnault, 1515, in-8°, p. 109.*
- WALLEYS (Th.). Les Métamorphoses d'Ovide, trad. en françois. *Bruges, Colard Mansion, 1484, in-fol. p. 40.*  
— En latin. *Parisiis, Th. Laisne, 1521, in-8°, ibid.*  
— Trad. en anglais, par Caxton. MSS. p. 111.  
— En vers fr. MSS. p. 109, 111.
- WARTON. History of english poetry, p. 100.

Z

- ZURLANBEN (le baron de), p. 26.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

## ERRATA.

Page 12, ligne 18, aucune production; *lisez*, aucune de leurs productions.

Page 43, ligne 6, 38 liv. 7 sh.; *lisez*, 28 liv. 7 sh.

Page 75, ligne 33, caeuetsac; *lisez*, sayetesac.

Page 88, ligne 19, 1817; *lisez*, 1827.

Page 89, ligne 1, Hebert; *lisez*, Hibbert.

Page 97, ligne 17, nos; *lisez*, eos.

Page 97, ligne 20, uiderêt; *lisez*, uinerêt.

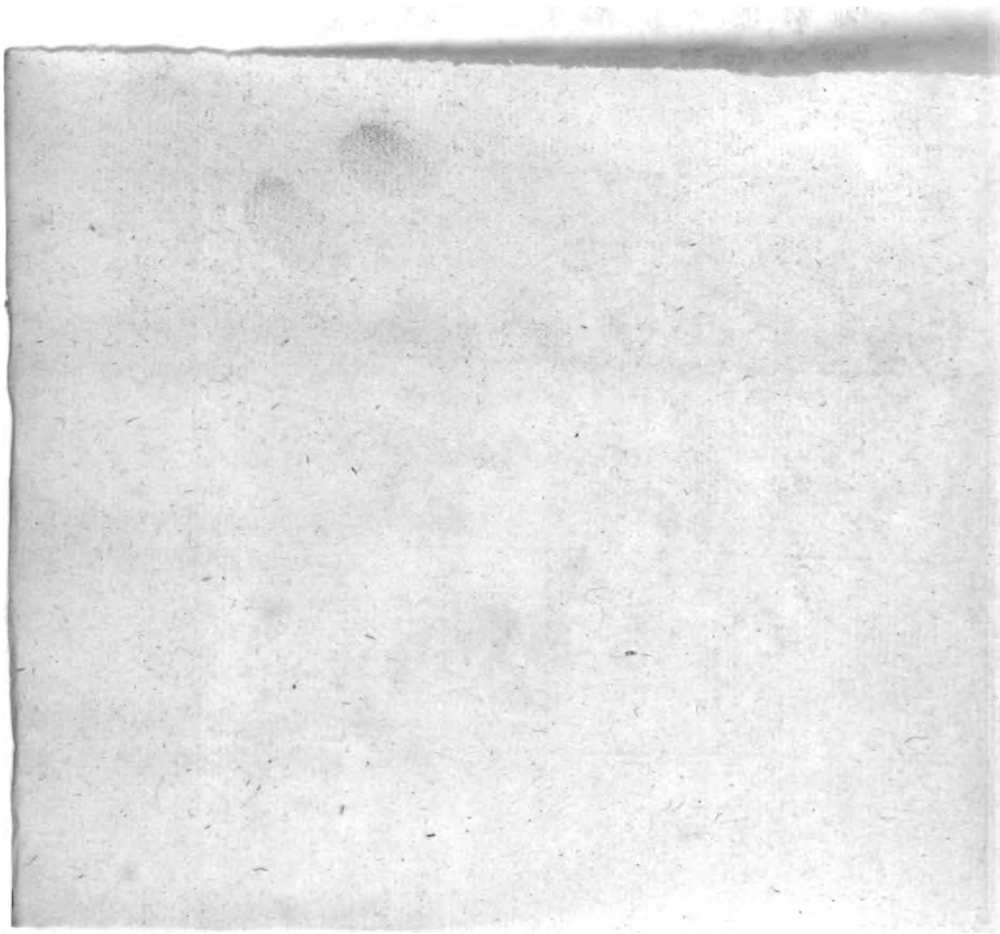
Page 99, ligne 18, le verso; *lisez*, le verso du dernier.

Page 99, ligne 28, de son; *lisez*, du nom de.

Page 130, ligne 37, Zurlanben; *lisez*, Zurlauben.



Et commence Un petit traité  
intitulé de la pénitance Adam  
translaté du latin en francois  
au commandement de hault  
et puissant seigneur Monseigneur de la grille  
thuse. conte de Dornestrie &c. &c.





Et commence un petit traité  
intitulé de la pénitance Adam  
translaté du latin en françois  
au commandement de hault  
et puissant s<sup>r</sup> Mons<sup>r</sup> de la grille  
thuse. conte de son incestre &c par  
Colard Mansion son compere  
et humble seruiteur.



*Lithog<sup>e</sup> par S. Vveduab, Ecrivain Litho, ru<sup>e</sup> de la Calandre, N<sup>o</sup> 55, près le Pal.<sup>s</sup> de Justice.*



Primum opu  
mansion. Bz



Et commence Jehan Boccace  
de Certalo son liure intitule  
de la Ruïne des nobles hom-  
mes et femmes. Lequel con-  
tient ensemble .ix. liures par-  
ticuliers comme il a perra  
ou proces de ce present Bo-  
me. Et premierement le pro-  
logue du premier liure.

A la gloire et loenge de di-  
eu et a l'instruction de tous  
a este cestui euure de Boccace  
du dechiet des nobles  
hommes et femmes. Im-  
prime a Bruges par Co-  
lard mansion. Anno. M.  
CCCC. lxxvi.



**Cy finent les Rubrics et Distinctions  
des Chapitres de la premiere  
partie de ce present volume intitule  
Somme Rural Compose p Maistre  
Iehan Boutrillier Licencie es drois  
Canon et Ciuil .Et Imprime p Mop  
Colard Mansion . En la ville de  
Bruges .Laudetur Omnipotens.**

**Cy fine la somme rural compillee par  
Iehan boutillier conseillicr du roy a pa  
ris . Et imprimee a bruges par Colard  
mansion lan mil.cccc.lxxix .**







Et commente Ouide de  
Salmonen son liure intitule  
le Metamorphose. Conte  
nat .xx. liures particuliers  
moralise par maistre Tho  
mas vdaleys docteur en the  
ologie de lordre saint domi  
nique Translate & Compi  
le par Colard mansion, en  
la noble ville de Bruges

Fait & imprime en la no  
ble ville de Bruges en flan  
dres par Colart mansion  
citoien de icelle ou mois de  
May lan de grace mil qua  
tre cens iij. xx. iij.







